

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

Étude de phonologie diachronique des voyelles postérieures [u] et [o] du parler
de la commune de Gaye à la frontière de l'Île-de-France et de la Champagne

par

María Isabel González Acevedo

Département de linguistique et de traduction
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.)
en linguistique

Septembre, 2007

© María Isabel González Acevedo



Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Ce mémoire intitulé :

**Étude de phonologie diachronique des voyelles postérieures [u] et [o] du parler
de la commune de Gaye à la frontière de l'Île-de-France et de la Champagne**

présenté par :

María Isabel González Acevedo

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Louise Dagenais
président-rapporteur

Yves Charles Morin
directeur de recherche

Marthe Faribault
membre du jury

Résumé

Cette recherche constitue une description analytique du système phonologique du parler de la commune de Gaye. Elle se limite à l'étude des voyelles postérieures arrondies [u] et [o] du parler. Elle touche l'étude de la phonologie diachronique des variétés dialectales de la France. Elle vise à tracer le portrait des changements phonologiques qui ont influé sur les voyelles [u] et [o] du parler de Gaye. Elle s'inscrit dans une démarche globale visant une connaissance plus ample de l'ensemble des changements qui a touché le système phonologique de la langue française vers la fin du XVII^e siècle.

Pour atteindre ce but, on dispose du texte intitulé *Étude sur le patois de la commune de Gaye* de C. Heuillard qui date de 1903. Ce texte décrit attentivement les caractéristiques du parler de Gaye. On a encadré notre recherche dans le modèle phonologique de André Martinet (1969). Martinet présente une description précise des changements phonologiques qui ont affecté la langue française du XVII^e au XX^e siècles. On a aussi utilisé le modèle de Yves Charles Morin (2007) pour connaître les sources de longueur vocalique présentes dans le parler de Gaye.

Mots clés : *phonologie diachronique, durée vocalique, timbre vocalique, sources des oppositions de longueur, parler, commune de Gaye, région de Marne, Champagne, variétés dialectales du français, hinterland parisien.*

Summary

This research is an analytical description of the phonological system of Gaye's dialect. We limit our research to the study of the dialect's back rounded vowels [u] and [o]. This research concerns the study of historical phonology of French's dialectal varieties.

This study aims to expose the portrait of phonological changes that influenced the back rounded vowels [u] and [o]. We conducted our research with the goal of achieving a more vast knowledge of the ensemble of changes that altered the French phonological system of the late seventeen century.

To achieve this goal, we utilize the late nineteen century text of C. Heuillard called "*Étude sur le patois de la commune de Gaye* " This book meticulously describes Gaye's dialect characteristics. We framed our research in the André Martinet's phonological model. Martinet presents a precise description of the phonological changes that transformed the French language from the late seventeen century the mid twentieth century. We also use the theoretical frame of the Morin's model concerning the sources of vocalic length distinctions.

Key words: historical phonology, vocalic length, quality distinctions, the sources of vocalic length distinctions, dialect, Gaye, region of Marne, Champagne, French's dialectal varieties, Parisian hinterland

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Identification du jury | I |
| Résumé | II |
| Summary | III |
| Table des matières | IV |
| Liste des tableaux | VII |
| Liste des abréviations et des conventions d'écriture | VIII |
| Dédicace | IX |
| | |
| 1. Chapitre 1 : Présentation de l'étude | 1 |
| 1.1. Justification et problème | 1 |
| 1.1.1. <i>Importance du parler de Gaye pour l'étude diachronique du français : localisation et archaïsmes</i> | 2 |
| 1.1.2. <i>Méthodologie</i> | 4 |
| 1.2. Modèle théorique : Présentation du modèle phonologique de André Martinet | 5 |
| 1.2.1. <i>Fin du XVII^e siècle</i> | 6 |
| 1.2.2. <i>Période de transition</i> | 6 |
| 1.2.3. <i>XX^e siècle</i> | 7 |
| 1.3. Sources des oppositions de longueur vocalique en français | 8 |
| 1.4. L'origine des voyelles [o] et [u] en français | 9 |
| | |
| 2. Chapitre 2 : Le patois de Gaye | 13 |
| 2.1. Traits principaux du parler de la commune de Gaye | 13 |
| 2.2. Les données | 16 |
| 2.2.1. <i>Le document de Heuillard</i> | 16 |
| 2.2.2. <i>La graphie de Heuillard</i> | 17 |
| 2.2.3. <i>Le système de numérotation</i> | 19 |
| 2.3. Le système phonologique de Gaye | 23 |
| 2.4. La voyelle de type a | 23 |
| 2.4.1. <i>Présentation générale</i> | 23 |
| 2.4.2. <i>Distinction de timbre et durée</i> | 24 |
| 2.4.3. <i>Voyelle vélaire [â], son conciliateur entre la voyelle [a] postérieure et la voyelle [ɔ] ouverte</i> | 24 |
| 2.5. La voyelle de type o | 26 |
| 2.5.1. <i>Présentation générale</i> | 26 |
| 2.5.2. <i>Distinction de timbre et durée</i> | 28 |
| | |
| 3. Chapitre 3 : La voyelle [u] du parler de la commune de Gaye | 30 |

| | | |
|----------|--|----|
| 3.1. | Inventaire des mots ayant une spécification de durée vocalique | 30 |
| 3.2. | Les reflets de [o] du proto- français | 32 |
| 3.2.1. | Les reflets brefs du [o] du proto-français à Gaye | 32 |
| 3.2.2. | Formes brèves plus difficiles | 33 |
| 3.2.3. | Les reflets longs du [o] du proto-français à Gaye | 35 |
| 3.2.4. | Formes longues plus difficiles | 37 |
| 3.2.5. | Les reflets du [o] proto-français suivi de [r], [l], et [ʎ] | 38 |
| 3.3 | Les reflets [ɔ, ou, ɔu] du proto-français | 41 |
| 3.3.1. | Les reflets [u:] du [ɔ] proto-français à Gaye | 41 |
| 3.3.2. | Les reflets de [ou:] du proto-français | 43 |
| 3.3.3. | Les reflets de [ɔu:] du proto-français | 44 |
| 3.4. | Brève récapitulation | 45 |
| 3.5. | État de transition du parler de Gaye | 48 |
| 4. | Chapitre 4 : La voyelle [ɔ] du parler de la commune de Gaye | 50 |
| 4.1. | Étude des mots en -au et -au | 50 |
| 4.1.1. | Évolution de [au] héréditaire | 51 |
| 4.1.2. | Évolution des formes construites par analogie sur [au] | 54 |
| 4.1.3. | Étude des reflets [au] roman | 55 |
| 4.1.3.1. | La diphtongue [au] romane héréditaire | 55 |
| 4.1.3.2. | Le diagrafhe au des formes savantes | 56 |
| 4.2. | Étymons et évolution de la triptongue -eau/-iau | 57 |
| 4.2.1. | Mots de deux syllabes ou plus | 58 |
| 4.2.1.1. | Mots de deux syllabes ou plus au singulier | 58 |
| 4.2.1.2. | Mots de deux syllabes ou plus au pluriel | 58 |
| 4.2.1.3. | La terminaison latine -ĒLLŪM | 61 |
| 4.2.1.4. | La durée vocalique au singulier | 64 |
| 4.2.2. | Les monosyllabes | 65 |
| 4.2.2.1. | piau 'peau' | 65 |
| 4.2.2.2. | biau 'beau' | 66 |
| 4.2.2.3. | iau 'eau' | 68 |
| 4.2.2.4. | viau 'veau' | 69 |
| 4.2.2.5. | fiau 'fléau' | 71 |
| 4.2.2.6. | siau 'seau' | 72 |
| 4.2.2.7. | Les dérivés siautée, dépiauter, coutiauter, roussiaute | 74 |
| 4.2.3. | Une régularité inexpliquée | 75 |
| 4.3. | Les reflets de [ɔu] du proto-français | 78 |
| 4.4. | Étude des mots en -ot et -otte | 80 |
| 4.4.1. | Le diminutif -ot et -otte | 80 |
| 4.4.2. | Mots finissants par -otte | 81 |
| 4.4.3. | Mots finissants par -ot | 82 |
| 4.5. | Les reflets des autres [ɔ] du proto-français | 82 |
| 4.5.1. | Les reflets [ɔ] du [ɔ] proto-français à Gaye | 83 |
| 4.5.1.1. | Les reflets brefs du [ɔ] proto-français à Gaye | 83 |
| 4.5.1.2. | Les reflets longs du [ɔ] proto-français à Gaye | 84 |
| 4.5.2. | Formes plus difficiles à expliquer | 86 |
| 4.6. | Les reflets de [e] du proto-français | 86 |
| 4.6.1. | Les reflets brefs du [ɔ] < [e] proto- français | 86 |
| 4.6.2. | Les reflets longs du [ɔ] < [e] proto-français | 87 |

| | | |
|--------|---|-----|
| 4.7. | Autres formes | 87 |
| 4.7.1. | <i>sabot, indiot 'idiot', mot, mélinot 'mélilot'</i> | 87 |
| 4.7.2. | <i>fûchot 'barreau de chaise, de cage ; traverse de chaise'</i> | 88 |
| 4.7.3. | <i>Les surnoms et le gentilé</i> | 88 |
| 4.7.4. | <i>La prononciation de la terminaison -ot, -ots</i> | 89 |
| 4.8. | Appendice : formes non reconnues | 91 |
| 5. | Bilan de l'étude | 94 |
| 5.1. | Chapitre 1 | 94 |
| 5.2. | Chapitre 2 | 95 |
| 5.3. | Chapitre 3 | 96 |
| 5.3.1. | <i>L'ouïsme au XVI^e siècle</i> | 98 |
| 5.3.2. | <i>L'ouïsme au parler de Gaye</i> | 101 |
| 5.4. | Chapitre 4 | 102 |
| 5.5. | Conclusion | 106 |
| | Références bibliographiques | 108 |

Liste des tableaux

Tableau récapitulatif des chiffres employés pour figurer la prononciation

Tableau 1 : Formes en [u] ayant une indication de durée dans le texte

Tableau 2 : Récapitulation des reflets de [o] et [ɔ] du proto français à Gaye

Tableau 3 : Évolution de *noute* 'notre', *voute* 'votre', et *(le) noûte* '(le) nôtre', *(le) voûte* '(le) vôtre'.

Tableau 4 : Paradigme nominal en ancien français

Tableau 5 : Simplification du paradigme nominal et Paradigme actuel

Tableau 6 : Le bilan de l'évolution des reflets de l'afr *-eaus/-iaus* < -ĒLLŌS, -ĒLLĒS

Tableau 7 : Reconstruction analogique du singulier -ĒLLŪM sur le pluriel -ĒLLŌS

Tableau 8 : L'évolution des suffixes -ĪTTŪM, -ĪTTĀM, -ŌTTŪM, -ŌTTĀM

Tableau 9 : Ouïsme dans le parler de Gaye

Liste des abréviations et conventions d'écriture

Abréviations

| | |
|------------|--------------------------|
| abfrq | ancien bas francique |
| afr | ancien français |
| afr. prim. | ancien français primitif |
| dim. | diminutif |
| germ. | germanique |
| h. | habitants |
| pr. fr. | proto-français |
| rom. com. | roman commun |

Conventions d'écriture

Les définitions des formes du parler de Gaye correspondent aux significations du texte intitulé *Étude sur le patois de la commune de Gaye*.

Dedicace

A Maritza, tu fortaleza, mi refugio...
Porque siempre me animaste a soñar...

Chapitre 1 : Présentation de l'étude

Dans ce chapitre nous présentons la problématique de la recherche ainsi que les fondements sur lesquels nous appuyons notre étude. Nous discutons, aussi, la méthodologie et le modèle théorique.

1.1 Justification et problème

Le but de ce travail est de présenter l'analyse descriptive des voyelles [o] et [u] du parler¹ de la commune de Gaye. Pour construire notre analyse, nous avons pris comme base le texte de C. Heuillard (1903) intitulé *Étude sur le patois de la commune de Gaye*. L'auteur est un ancien professeur qui est originaire de la région de Marne. Son texte décrit minutieusement la prononciation et le lexique

¹ « Le parler est un système de signes et de règles de combinaison bien défini par un cadre géographique étroit (vallée, par exemple, ou village) et dont le statut social est indéterminé au départ. Une langue ou un dialecte étudiés en un point précis sont donc étudiés en tant que parlers. » (Dubois 1994 : 345) Compte tenu de cette définition de *parler*, nous avons utilisé ce terme tout au long de notre texte pour désigner le moyen de communication employé par les Gayons vers la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

De son côté *patois* est défini ainsi : « un dialecte* social réduit à certains signes utilisés seulement sur une aire réduite et dans une communauté déterminée, rurale généralement. Les patois sont contaminés par la langue officielle au point de ne conserver que des systèmes partiels qu'on emploie dans un contexte socioculturel déterminé (paysans parlant à des paysans de la vie rurale, par exemple). »

Nous avons préféré le terme *parler*, au terme utilisé par Heuillard *patois*, parce que même si la définition de *patois* est très proche de celle de *parler*, elles diffèrent dans des points importants. D'après l'étude du texte de Heuillard nous considérons que le parler de Gaye, au moment historique étudié, est le moyen de communication quotidien des Gayons, et non pas une façon de parler réservée à certains moments. De plus, le parler de Gaye comble les besoins communicatifs de ses locuteurs parce qu'il constitue « un système de signes et de règles de combinaison bien défini » et non « un dialecte* réduit à certains signes ».

qui distinguent la commune de Gaye. Nous discutons cette étude en profondeur dans la section § 2.3.1.

Le problème qui nous occupe est de savoir s'il est possible d'utiliser le modèle phonologique d'André Martinet pour décrire les voyelles [o] et [u]² du parler de Gaye. Nous avançons que le parler de Gaye suit l'évolution générale du français que ce dernier a proposée. Plus précisément, nous sommes d'avis que l'état du parler de la commune de Gaye que nous examinons ici correspond à celui qui valait dans la langue standard pendant la période que Martinet appelle la *fin du XVII^e siècle*. Nous chercherons donc, au préalable, à établir les oppositions de longueur des voyelles postérieures [o] et [u] et les mécanismes responsables de cette durée vocalique.

1.1.1 Importance du parler de Gaye pour l'étude diachronique du français : localisation et archaïsmes

La commune de Gaye se situe dans le canton de Sézanne, du département de la Marne au sud des départements de la Champagne et des Ardennes. Cette commune est localisée dans la vallée de la Seine à environ 109 kilomètres à l'est de Paris. Plus précisément, Gaye se trouve approximativement à l'intersection de la Seine au sud et de la Marne au nord, ce qui aurait dû être propice aux activités commerciales. Pourtant, on constate que la commune de Gaye ne possède, ni une vaste population, ni d'activité commerciale importante. Ces faits pourraient expliquer pourquoi nous retrouvons des prononciations archaïques

² Nous avons exclu systématiquement de notre étude l'évolution de ces voyelles devant une consonne nasale afin de limiter l'étendue du travail à faire.

dans le parler de Gaye malgré sa proximité avec Paris. Bourcelot fait une remarque intéressante à ce sujet dans le cadre de ses recherches linguistiques dans la région de la Champagne et la Brie :

« [...] la vallée de la Seine, entre Troyes et Montereau, la Brie, le Tardenois³, le vignoble champenois sont des régions-relais du français. Elles ont toujours été très peuplées et actives [...]. Cependant, dans la pénétration du français ; on remarque de nombreux îlots situés partout sans qu'il paraisse que l'éloignement du Paris ou les obstacles naturels y soient pour quelque chose. Renwez dans les Ardennes parle moins patois que Messy dans la Seine-et-Marne à 40 km de Paris... » (Bourcelot, 1971 : 428)

Ceci nous indique que la région où se trouve la commune de Gaye se caractérise par l'existence d'« îlots » ayant conservé des prononciations archaïques longtemps après qu'elles aient disparu de la langue standard.

La commune de Gaye fait partie de l'hinterland parisien, selon la définition qu'en donne R. Anthony Lodge (2004) de région avoisinante d'une grande ville fournissant la nourriture, l'essence et des matériaux primaires ainsi que les ressources humaines, et qui établit les limites de l'hinterland parisien à un cercle de 100 km autour de Paris (Logde 2004 : 43).

C'est précisément dans ces prononciations conservatrices que réside l'importance du parler de Gaye pour l'étude diachronique du français. Nous avons entamé cette recherche afin d'apporter un nouvel éclairage sur les changements phonétiques récents du français standard comme un dialecte appartenant à l'hinterland parisien n'ayant jamais été étudié, à notre connaissance, pouvait certainement apporter.

³ Ces villes forment un triangle qui comprend la commune de Gaye.

1.1.2 Méthodologie

D'abord, nous avons cherché les formes, dans le texte de Heuillard, présentant une précision de durée vocalique et timbre, que celle-ci soit indiquée directement dans le système de transcription de l'auteur (qui fait appel à un système de numérotation des timbres voisins, comme nous verrons), l'accent circonflexe dans la transcription orthographique spécifique adoptée pour représenter le parler, ou encore la formulation *ou long*, dans le cas des voyelles hautes (cf. § 2.3). Nous avons ensuite recherché les dérivés de ces formes et structuré notre corpus sur cette base. Nous avons décidé de limiter notre étude aux voyelles postérieures [u] et [o] du parler parce qu'une étude de toutes les voyelles dépassait les ambitions de cette recherche.

Nous avons aussi comparé les formes décrites par Heuillard aux données de *l'Atlas linguistique et ethnographique de la Champagne et de la Brie* (dorénavant appelé ALCB). Malheureusement, la distance temporelle entre le l'ALCB et le texte de Heuillard (60 ans approximativement) nous a obligée à ignorer les formes de l'ALCB. Dans cet intervalle de temps, de nombreux changements phonétiques se sont produits, possiblement sous l'influence de la norme, qui ne permettent souvent pas de retrouver les indications particulières relevées par Heuillard, et nous n'avons pas pu tenir compte des formes attestées dans l'ALCB qui sont propres à la commune de Gaye et aux alentours.

Les oppositions de durée présentes dans le parler de Gaye participent à un vaste ensemble de changements, en partie communs à la plupart des parlers gallo-romans d'oïl, dont on trouve une description dans le travail de Morin

(2007). Nous avons repris ce classement pour faire l'inventaire des mécanismes responsables des oppositions de longueur vocalique du parler étudié.

Une fois établies ces sources d'opposition de longueur, nous les avons analysées dans le cadre plus général de l'évolution du système phonologique du français et, plus spécifiquement, celui qu'a proposé André Martinet pour le français standard, où il met en évidence l'évolution d'un système phonologique fondé sur des oppositions de longueur vers un système fondé sur des oppositions de timbre. C'est ce modèle ainsi que les propositions d'Yves Charles Morin (2007) que nous examinons maintenant plus en détail.

1.2 Modèle théorique: Présentation du modèle phonologique de André Martinet

Dans ses nombreuses publications, André Martinet a proposé une description approfondie et détaillée des systèmes vocaliques⁴ du français parisien au cours de son évolution. Dans notre étude, nous nous intéressons à l'évolution de ces systèmes entre le XVII^e et le XX^e siècle. Cette période se caractérise, en général, par la perte des oppositions de longueur, pour lesquelles Martinet distingue trois périodes : la fin du XVII^e siècle, la période de transition et le XX^e siècle.

⁴ Nous parlons au pluriel pour souligner le caractère changeant et évolutif de la langue. Ce qui veut dire que pendant la période ciblée il y a eu des changements phonétiques qui ont affecté la nature des voyelles faisant l'objet de notre étude.

1.2.1 Fin du XVII^e siècle

À la fin du XVII^e siècle, les distinctions de longueur servaient à distinguer le féminin du masculin, « lorsque l'article n'était pas aussi obligatoire qu'en français contemporain » (Martinet 1969 : 178). C'est le cas des distinctions de longueur entre /u/ et /u:/ ; /y/ et /y:/ ; /i/ et /i:/ et /e/ et /e:/ : « Le féminin avait la longue là où le masculin avait la brève » (Ibid.), par exemple : *ceci est joli* /ʒɔli/ et *elle est jolie* /ʒɔli:/ ; *le bout* /bu/ et *la boue* /bu:/.

Pour ce qui est des voyelles mi-ouvertes et ouvertes /ɛ ɛ:/, /ø ø:/, /a a:/, /ɔ ɔ:/, leur opposition de longueur avait une fonction d'ordre sémantique dans des paires comme *mettre* et *maître*, *pomme* et *paume*, et *tache* et *tâche*. La tendance générale de ces voyelles est de remplacer la distinction de longueur par une distinction de timbre.

1.2.2 Période de transition

Le système phonologique de la fin du XVII^e siècle présente des oppositions de longueur pour toutes les voyelles. Ceci veut dire qu'il existait un phonème bref et un phonème long pour chaque voyelle. La période qui suit est une période de transition pendant laquelle les voyelles conservent leur opposition de longueur tandis qu'en même temps, les voyelles /ø ø:/ /ɔ ɔ:/ et /a a:/ « acquièrent des valeurs phonétiques du type [œ ø:], [ɔ ɔ:] et [a a:] » (Morin 2007 : 17)

1.2.3 XX^e siècle

Dans le cas des voyelles hautes et la voyelle mi-fermée /e/, « à fur et à mesure que l'emploi de l'article s'est généralisé, la distinction entre le masculin et le féminin, assuré par la longueur vocalique, est devenue superflue, au singulier au moins. » En ce qui concerne les voyelles /ø/, /a/, /o/, les distinctions de timbre qui ont remplacé les distinctions de longueur se sont intensifiées.

« De façon générale, l'ancienne voyelle brève a tendu à s'ouvrir, l'ancienne voyelle longue à se fermer : /pǒm/ 'pomme' est devenue /pɔm/ et /pōm/ 'paume' est devenu /pom/ ; la distinction qui était essentiellement de longueur a tendu à devenir une distinction de timbre. » (Martinet 1969 : 178)

Le cas de la voyelle ouverte /a/ est légèrement différent. La distinction de longueur s'est traduite par une opposition en « terme de degrés d'ouverture, d'antériorité et de postériorité : la brève reste d'avant tandis que la longue devient une voyelle d'arrière. » (Ibid, p. 179) La seule voyelle qui conserve une opposition de longueur jusqu'au XX^e siècle est /ɛ ɛ:/. D'après Martinet, cette voyelle a gardé sa distinction de longueur parce que « dans son coin, il n'y a pas la place pour deux timbres phonologiquement distincts ».

Récapitulons : le système vocalique du XX^e siècle, dans le modèle de Martinet, comprend les voyelles /i y u e/ qui ont perdu leurs oppositions de durée, les voyelles /ɔ o/ et /œ ø/ avec de nouvelles oppositions d'aperture remplaçant les anciennes oppositions de durée, les voyelles /a a/ avec une

nouvelle distinction d'articulation postérieure ~ antérieure, et les voyelles /ε ε:/ qui sont les seules à conserver une distinction de longueur.

1.3 Sources des oppositions de durée vocalique en français

Vers la fin du XIII^e siècle, une série des changements ont bouleversé le système vocalique du français. Ces changements ont provoqué des oppositions de durée pour toutes les voyelles du système vocalique.

Les mécanismes à l'origine de cette division des voyelles qui s'opposent par la durée vocalique sont les suivants (cf. Morin 2007 : 10) :

1. perte de [s] et [z] préconsonantique, comme dans TĒSTĀM > *teste* [tɛ:tə] 'tête',
2. coalescence des voyelles toniques et prétoniques en hiatus comme dans (*elle*) vĕele [və'elə] > [v'ɛ:lə] '(elle) vêle',
3. allongement allophonique devant [r], comme dans °PĀTRĪNŪS > *parrin* [pa:'rin] 'parrain', mais non dans PĀRĒNTĒM > *parent* [pa'rent]⁵,
4. allongement des voyelles toniques devant [s] en finale de mot et devant [sə] et [zə] lorsque ces fricatives ne remontent pas à des affriquées comme dans FÖSSĀM > ['fɔ:sə] mais non dans °NŌPTĪĀS > ['nɔtsəs],
5. monophthongaison de [aj, oj] devant [z] comme dans *plaisir* PLĀCĒRĒ > [plaj'zir] > [plɛ:'zir] mais non dans DESĪDĒRĀRĒ > *desirer*, d'où *desir* [də'zir] 'désir',

⁵ « Le [r] lenis, quand il ne s'est pas amuï complètement en finale de mot, comme dans les terminaisons -er de l'infinitif, a fini par rejoindre le [r] fortis vibré à une période qu'il est difficile de déterminer. » (cf. Morin 2007 : 18).

6. monophthongaison des diphtongues V+u (avec [u̥] issue de la vocalisation de [l] préconsonantique), comme dans (*il*) *croule* °CRÖTÖLĀT > ['krəu̥lə] > ['krʊ:lə], mais non dans BŪLLĀ > *bole* ['bʊlə] 'boule'.

Cette dernière monophthongaison est mal connue. Elle affecte les diphtongues [ou̥, əu̥, yu̥, iu̥], avec comme résultat [u:, u:, y:, i:] respectivement ; p. ex. SÖLIDŪM > pr.-fr. [səu̥d] > afr. *soult* [su:t] 'sou'. La diphtongue [e:u̥] devient d'abord la triphthongue [jeu̥] et se simplifie ensuite pour donner [iø:], comme dans PĀLŌS > *pieus* [piø:s] 'pieu (pl.)'. La diphtongue [-eu̥], enfin, devient aussi une triphthongue [-əau̥s] > [-əau̥s]⁶ comme dans BĒLLOS > *bels, beaus* [bɛəu̥s] 'beau (pl.)'. Cette triphthongue va longtemps conserver sa terminaison non syllabique [u̥], tout comme la diphtongue ancienne [au̥], qu'on trouve par exemple dans CALIDAM > *chaude* ['ʃau̥də] (cf. Morin 2007 : 10).

Nous avons organisé l'analyse de notre corpus selon les différentes sources possibles de longueur vocalique. Notre but est de connaître lesquels de ces mécanismes sont responsables des distinctions de durée des voyelles postérieures [o] et [u] dans le parler de Gaye.

1.4 L'origine des voyelles [o] et [u] en français

Notre recherche est axée sur l'étude des voyelles arrondies postérieures, notamment, [o] et [u]. Nous tracerons les changements phonologiques qui ont donné ces voyelles.

⁶ Dans cette partie nous ne tenons pas compte de l'évolution propre au parler de Gaye. Nous mentionnons ici l'évolution du français standard uniquement à des fins purement explicatives, étant donné que nous discuterons de cette évolution spécifique dans la section § 4.2.

Le latin possédait un système vocalique avec les cinq voyelles [i, e, a, o, u] qui s'opposaient par la durée. On distinguait par exemple « MĀLŪS 'mauvais' de mĀLŪS 'pommier' et ōs 'os' de ōs 'bouche' ». La durée distinctive finira par disparaître totalement, en laissant cependant survivre certaines oppositions sous la forme de différences de timbre. Parmi les fusions et contrastes qui nous intéressent ici, notons que ū long devient [u] roman⁷ « MŪRŪM 'mur' > ['muro] », distinct de toutes les autres voyelles, alors que ō, ū se confondent pour donner [o] roman par exemple : TŌTŪM 'tout' > ['totto] (avec une gémation inhabituelle) et GŪTTĀM 'goutte' > ['gotta]. En position non tonique, les fusions seront encore plus marquées, en particulier les trois voyelles ū, ō et ō se confondent et passeront à [o] en roman commun, par exemple : MŌRĪRĒ > [mo'rire] 'mourir'.

Pendant la période pré-littéraire à la fin de laquelle on postule un état fortement reconstruit qu'on appelle le proto-français, il y aura de nouveaux changements phonétiques qui conduiront à de nouvelles oppositions de longueur vocalique des voyelles postérieures ainsi que de la voyelle ouverte [ɔ] (Morin 2007 : 2). D'abord, la monophthongaison de [aʊ] en [ɔ:] exemple : AURŪM > [ɔ:r]. Cette monophthongaison produit une nouvelle opposition de longueur [ɔ:, ɔ] de courte durée, car elle aura disparu dès la période de l'ancien français primitif (Morin 2007 : 3). De son côté, la vocalisation de [ɪ] devant consonne produira les diphtongues [ou̯] et [ɔu̯] qui donneront une voyelle longue [u:] en

⁷ Dorénavant, on comprendra par « roman », l'étape que l'on connaît aussi sous le nom de « roman commun ».

ancien français, par exemple : *VÖLVITĀM > ['vɔlta] > ['vɔʷta] > afr. *volte*, *voute* ['vu:tə] > frm. *voûte* [vu:t].

La période de l'ancien français amène des changements que nous examinerons soigneusement. On observe d'abord que la distinction de durée de la voyelle [ɔ ɔ:] disparaît. D'après Morin (2007), la rotation des voyelles postérieures, à cette même époque, conduit à l'avancement de [u] vers [y] et déclenche la fermeture de la voyelle [o] qui aboutira à [u].

Le [ɛ] de la diphtongue [ɛʷ] va ensuite donner la triphongue [ɛʷɔʷ]. Cette diphtongue est issue de la coalescence de [ɛ] avec la glissante [ʷ] provenant de la vocalisation de [l] devant consonne. Celle-ci contrairement à la plupart des diphtongues de coalescence en [-ʷ] ne se monophtonguera qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles. La triphongue [ɛʷɔʷ], devenue [ɛʷɔʷ] dans la norme des classes dominantes, se réduit à la diphtongue [ɛɔ:] pendant le XVII^e siècle (dans les mots où elle était suivie de consonne — nous examinerons son évolution particulière dans les formes analogiques du singulier plus tard, cf. § 4.2); et se simplifiera pour donner [o:], puis [o], pendant les XVIII^e et XIX^e siècles; par exemple : CŪLTĒLLŌS > afr. *couteaus* [ku:'tɛʷɔʷ] > XVIII^e s. [ku:'to:] > XIX^e s. [ku'to].

En somme, la monophtongaison des diphtongues de coalescence [ɔʷ] et [ouʷ] produit dans la norme du français une voyelle longue [u:] qui s'oppose au [u] bref venant de [o] proto-français. La monophtongaison de la diphtongue de coalescence [auʷ], comme dans *faute* < ['faʷtə] < FALLĪTĀM, de la même manière, produira une voyelle longue [ɔ:] qui s'opposera à la voyelle brève [ɔ] venant soit de [ɔ] proto-français comme dans *mol* [mɔl] < MŌLLĒM ou *chol* [tʃɔl] 'chou' <

CAULĒM. La triphongue [ɛau] issue de [ɛu] deviendra aussi la voyelle [o] au XIX^e siècle.

De son côté, l'amuïssement de [s] et [z] préconsonantique dans des mots comme *côte* < CÖSTĀM (par les étapes pr.-fr. ['kōsta] > afr. [kə:tə] > XVII^e- XIX^e ['ko:t]) et *coudre* < CŌNSUĒRĒ (par les étapes pr.-fr. ['kozdre] > afr. ['ku:drə] > XVII^e- XIX^e ['ku:dr]). La perte de ces consonnes provoque l'allongement de la voyelle précédente. Habituellement, la graphie marque cette perte par l'accent circonflexe.

Enfin, la coalescence de deux voyelles consécutives donne lieu à l'allongement des voyelles pendant l'ancien français. Par exemple, *soûl* < SĀTŪLLŪS (par les étapes rom. com. [sa'tolo] > pr.-fr. [sa'ðol] > afr. ['sao:l]).

Chapitre 2 : Le patois de Gaye

Dans ce chapitre, nous discutons les traits particuliers du parler de la commune de Gaye. Nous examinons aussi le système phonologique de ce parler, d'après les données du texte de Heuillard.

2.1 Traits principaux du parler de la commune de Gaye

Cette section est consacrée à la présentation des traits marquants du parler de la commune de Gaye par rapport à la norme parisienne. Ce sont souvent des traits communs à toutes les variétés de français de la région parisienne et de la Champagne, y compris le français populaire de Paris au XIX^e siècle, donc l'époque couverte par la description de l'auteur. Toutefois, nous ne discuterons que les traits qui touchent les consonnes parce que les voyelles seront examinées en profondeur plus tard dans notre étude.

- Palatalisation des occlusives dentales et vélaires devant yod et palatalisation des vélaires devant les voyelles antérieures :

Les consonnes dentales [t] et [d] de l'ancien français devant yod se sont confondues avec [k] et [g] devant yod et devant les voyelles antérieures. Les deux séries de consonnes sont devenues les occlusives palatales correspondantes : [t] et [k] > [ç] et [d] et [g] > [j]. Voici comment Heuillard décrit ces palatalisations.

- Palatalisation de [t, d] devant yod :

L'auteur précise à la page 13 que « la lettre *t* suivie d'une diphtongue en *i*, comme dans les mots *mortiers*, *tiers*, *savetier*, que l'on prononce dans beaucoup de pays à peu près comme s'il y avait *morquier*, *quiers*, *savequier* ».

- Palatalisation de [k, g] devant yod et devant voyelles palatales [i, y, e, ε, ø, œ] :

L'auteur indique que « *c* dur, *k*, *qu*⁸ [...] placés devant *ia*, *ié*, [...] prennent en patois un son fortement adouci qui, n'ayant pas d'analogue dans la prononciation française, est assez difficile à caractériser » (p. 13), comme dans les mots *cœur*, *képi* et *quitter*. De la même manière, il dit de la palatale sonore [g] qu'il s'agit « d'un son très adouci, mais différent de celui [de la palatale sourde [k]] que nous venons d'étudier » (p. 4), et enfin : « nous le rapprocherons de celui que l'on donne fréquemment à la lettre *d* suivie de *i* comme dans les mots *diable*, *cordier*, *amandier* [que l'on prononce] *guiable*, *corguier*, *amanguier* » (p. 14).

- La palatalisation des consonnes [l] et [n] suivies d'une diphtongue en *i* :

La première deviendra la semi-voyelle [i] comme dans *soulier* qui passe à *souillier* ou bien elle s'amuï complètement comme dans *tablier* qui devient *tabier*. La consonne [n] devient la consonne palatale [ɲ] comme dans *panier* qui passe à *pagnier*.

⁸ *C* dur, *k* et *qu* sont les termes de l'auteur pour désigner le son [k].

- Chute de [r] final et de [r] postconsonantique :

Cette chute est un processus très fréquent en français actuel. Regardons les exemples dans le parler de Gaye, comme dans *toujou* 'toujours' (p. 34) ; *pouquoi* 'pourquoi' (p. 35) ; *pou* 'pour' (p. 36) ; *coude* 'coudre' (p. 31).

- Fermeture de la voyelle du préfixe *a-* en français standard devenant *é-* :

On observe cette fermeture dans les mots comme : *écouri*, *recouri* 'accourir, raccourir' et *édouci*, *redouci* 'adoucir, radoucir' (p. 41). Ceci est une particularité des parlers de la Champagne et de l'Est.

- Métathèse (permutation de certains phonèmes dans la chaîne parlée) :

La métathèse affecte surtout les suites Voyelle+[r], comme dans *estroubillon* 'tourbillon' (p. 80), *fromi* 'fourmi' (p. 19).

- Sigmatisation de [r]

Le [r] intervocalique peut passer à [z], par exemple dans *pèze* 'père', *mèze* 'mère', *frèze* 'frère' et *poisotte* 'poirotte' (p. 144).

- Traitement particulier du suffixe verbal *-oyer* :

Contrairement au français standard, ce suffixe garde sa voyelle étymologique. Heuillard l'écrit *-eiller*, comme dans les mots *charreiller* 'charroyer', *fousseiller* 'fossoyer' et *harbeiller* 'herboyer'.

2.2 Les données

2.2.1 Le document de Heuillard

Le texte qui est à la base de notre étude porte le titre d'*Étude sur le patois de la commune de Gaye*. L'auteur divise son œuvre en quatre chapitres qui décrivent méticuleusement différents aspects du *patois* de Gaye. Le premier chapitre concerne spécifiquement la prononciation du parler. L'auteur donne les caractéristiques principales des voyelles et des consonnes en mettant l'accent sur les différences entre le français standard et le parler de Gaye. « Le patois allonge d'ailleurs certains *o* que le français fait brefs, ainsi dans les mots *brioche, abominable, voter, or, bord, corps* et les finales en *or*, tous les *o* se prononcent [5]⁹ » (p. 6).

Le deuxième chapitre discute des particularités grammaticales du parler. En général, Heuillard fait un éventail des différences entre le français standard et le parler de Gaye pour les flexions verbales, les marques de genre et de nombre des noms, des adjectifs, des adverbes et ainsi de suite. Par exemple : « L'imparfait : *J'avains* (ain = 21) 'Nous avions', *Vous avez* (e = 10) 'Vous aviez', *Il (alle) avaint* (ain = 21) 'Ils (elles) avaient' » (p. 26). Le troisième chapitre présente les particularités lexicologiques du parler de Gaye, où il traite de phénomènes tels que le remplacement du préfixe *a-* par *é-* ou du suffixe *-eau* par *-iau* et des mots agglutinés ou composés comme « *crouettéjésus* 'croix-de-jésus' et *foussafient* 'fosse à fumier' » (p. 120).

⁹ Chiffre désignant les voyelles longues de type *o* dans le parler de Gaye (cf. §2.5).

Finalement, le quatrième chapitre est une conclusion de l'étude qui propose que « la vieille langue [l'ancien français] vit toujours dans le patois, et que nombre de détails contraires aux habitudes du français actuel s'expliquent (...) par leur rapprochement avec des textes du moyen âge » (p. 147). L'auteur y discute aussi la situation administrative de la commune de Gaye, qui explique les divergences et les convergences entre ce parler et ceux du département de la Marne. Il le conclut, en faisant un résumé des traits du parler.

Notre étude s'appuie sur le premier chapitre de la partie intitulée *Particularités relatives à la prononciation*. Nous jugeons que ce texte est une source fiable pour établir les propriétés phonologiques du parler puisque Heuillard est « un ancien professeur, Lauréat et Membre de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne ». Il est donc fort probable qu'il décrit son dialecte natal. Ceci veut dire que nous n'aurons pas l'interférence d'un autre dialecte en matière de perception et de description de sons propres au parler de Gaye (cf. § 2.1).

Ce premier chapitre trace le portrait des voyelles et des consonnes. L'auteur s'est servi d'un système de numérotation, qui lui permet surtout de distinguer les différences de timbre des voyelles.

2.2.2 *La graphie de Heuillard*

En plus de son système de transcription, l'auteur utilise une graphie qui essaie de reproduire les caractéristiques de la prononciation, p. ex. *noute* 'notre' et *noûte* '(le) nôtre' sans *r* pour noter l'absence de [r] dans la prononciation et *ou*

pour le timbre [u] de la voyelle. Il utilise normalement l'accent circonflexe comme diacritique de la longueur. C'est ce que l'on peut voir dans la paire *noute* – *noûte* ci-dessous :

Adjectifs possessifs

Singulier. — *Noute, voute* (ou bref), *yeux* (eu = 7) notre, votre, leur. (p. 22)

Pronoms possessifs

Le tien, la tienne (ti = 25) : le tien, la tienne; — *le noûte, la noûte* : le nôtre, la nôtre; — *le voûte, la voûte* : le vôtre, la vôtre; — *les noûtes, les voûtes* : les nôtres, les vôtres. (p. 25)

Alors qu'il précise la durée pour le déterminant, l'auteur se contente d'un accent circonflexe pour le pronom, sachant que le lecteur y reconnaîtra la marque d'une voyelle longue. S'il ne l'utilise pas dans un mot comme *grousse*, c'est que la graphie *groûsse* n'est pas conforme aux régularités orthographiques de la langue standard auxquelles l'auteur se conforme : il n'y a qu'un mot dans la graphie usuelle du français avec une voyelle avec accent circonflexe devant *ss* : *châsse* (pour le distinguer de *chasse* dont la voyelle est brève).

Ce type de représentation n'est pas sans soulever des difficultés d'interprétation, que nous mentionnerons le cas échéant dans nos discussions. C'est ainsi que la durée longue de la voyelle de *fousse* 'fondrière marécageuse' (p. 134) est précisée, mais non celle de *fousse* 'fosse' (p. 53) dans une partie de son livre où il souligne les écarts du patois par rapport à la norme du français. Il note dans cette partie les mots « ordinaires » (communs au français et au *patois*) où le *patois* rend par [u] les sons écrits *o* et prononcés [o] ou [ɔ] dans le français standard. Comme la discussion porte explicitement sur le timbre, il omet les

indications sur la durée, et on peut supposer que dans ce cas, la durée est la même que dans la norme, c'est-à-dire que la voyelle est longue, exactement comme il l'avait noté dans l'usage plus spécifiquement « patois » de *fousse* 'fondrière marécageuse' (p. 134).

L'auteur s'est ainsi servi de deux moyens distincts pour signaler la longueur vocalique dans la paire *bouchon* 'bouchon' et *boûchot* 'porte de four' :

bouchot (ou long) : bouchon (servant à boucher). (p. 45)

boûchot : bouchon ; couvercle ; porte de four. — Du verbe *boucher*. (p. 73)

La première forme se trouve dans une partie du texte consacrée aux préfixes et suffixes du parler qui « prennent une forme ou une valeur spéciale en patois » (p. 41). Tandis que la deuxième forme se trouve dans une partie du texte qui discute les « mots ne présentant que peu ou point de ressemblance avec le français » (p. 69). Nous pensons que la longueur est manifestement indiquée dans la première forme pour la distinguer du mot du français standard qui a une voyelle brève. Alors que pour la deuxième forme, Heuillard se limite à utiliser la graphie *où* indiquant la durée vocalique parce qu'il s'agit d'un mot ayant une signification spéciale dans le parler de Gaye.

2.2.3 *Le système de numérotation*

L'auteur a développé un système figuré des prononciations avec des chiffres 1, 2, 3, [3]... qui, pour les voyelles, servent avant tout à distinguer les timbres qui font l'objet des commentaires détaillés du premier chapitre sur la prononciation (pages 4 à 16). Ainsi l'on a, par exemple :

sauteriau (au final = 4) : — (Berry, Litt.) : sauterelle. — C'est le mot *sauterelle* transformé en un mot masculin, la finale *-iau* étant pour *eau*. (p. 95)

carniau (ni = 19, au = 4); — (T. m.) : soupirail, petite fenêtre. — Ce mot est le même que *créneau* — le bas latin a dans ce dernier sens les formes *karneus, kernellus, quarnellus, quernellus*. (p. 74)

chorrou (o = [5]); — (*charrous*, T. t.; — bourg: *charroi*, Litt.) : charrier, drap de grosse toile qui dans la lessive enveloppe la charrée. — C'est une variante du nom *charrier*, de *charrée*, probablement dérivé de *cinerata*, cendrée (Litt.). (p. 76)

lanvaux (au=[5]) : envoye (*orvet*, petit serpent sans venin). — L'orthographe *envoye* est celle de Littré; d'autres écrivent *anvoïe*. *Lanvaux* est, à peu de chose près, le même que ce dernier, avec agglutination abusive de l'article. (p. 86)

Dans cette partie, il établit le vocabulaire qu'il utilisera pour distinguer les différentes voyelles. Ainsi, pour la voyelle /a/, il utilise les trois représentations 2, 3 et [3] pour les sons qu'il décrit respectivement comme *a bref*, *â long*, et *â long plus appuyé*. En général, la première catégorie (*a bref*) évoque les voyelles brèves du *patois* et de la langue standard, la deuxième (*â long*) fait allusion aux voyelles longues du français standard et la troisième (*â long plus appuyé*) ayant la même valeur que la précédente, mais entre crochet, souligne les voyelles longues propres au parler de Gaye. Les chiffres qui désignent les voyelles vont du numéro 1 jusqu'à 24.

Pour les voyelles hautes [i, i:] et [y, y:] et [u, u:] il n'y a pas de chiffre et les précisions sur la durée sont écrites en toutes lettres, par exemple :

fousse (ou long) : fondrière marécageuse. — Pour *fosse*. (p. 134)

rouiller, v. a (ou bref) : rouler (passer le rouleau sur une terre labourée). — Voir *rou* pour *route* ou *rouleau*, page 65. (p. 62)

oubli (i bref) : oublie (espèce de pâtisserie). (p. 19)

Qui? (qu = 25, i long). (p. 25)

statu (u bref) : statue. (p. 19)

L'auteur ne signale la durée vocalique des voyelles hautes que dans une vingtaine des mots, la plupart dans le premier chapitre sur la prononciation. La seule caractéristique des voyelles hautes qui est mentionnée régulièrement est la consonnification de [y] entre consonne et voyelle, par exemple : *nuage*, *ruelle*, *tuer* prononcé *n[u]vage*, *r[u]elle*, *t[u]er*, caractéristique qui ne porte ni sur la longueur vocalique, ni sur le timbre.

À la page 17 du premier chapitre, l'auteur fait un tableau récapitulatif des traits tant des consonnes que des voyelles, que nous avons reproduit à la page suivante.

TABLEAU RÉCAPITULATIF
DES CHIFFRES EMPLOYÉS POUR FIGURER
LA PRONONCIATION

| CHIFFRES | VALEURS |
|----------|--|
| 1 | u consonnifié en v. |
| 2 | a bref. |
| 3 | â long. |
| [3] | a long plus appuyé. |
| 4 | o bref. |
| 5 | ô long. |
| [5] | ô long plus appuyé. |
| 6 | e muet, eu fermé bref. |
| 7 | eû fermé long. |
| 8 | eu ouvert. |
| [8] | eu exagérément ouvert. |
| 9 | é fermé bref. |
| 10 | é fermé long. |
| [10] | é fermé long plus appuyé et légèrement traînant. |
| 11 | è largement ouvert, ê ouvert long. |
| [11] | è exagérément long. |
| 12 | oi = ouâ (â = 3). |
| 13 | oi = oué (é = 9). |
| 14 | oi = ouée (é = [10]). |
| 15 | oi = ouê (ê = [11]). |
| 16 | on bref. |
| 17 | on long. |
| 18 | an bref. |
| 19 | an long. |
| 20 | in bref. |
| 21 | in long. |
| 22 | oin bref (in = 20). |
| 23 | oin long (in = 21). |
| 24 | c dur, k, qu... |
| 25 | Les mêmes avec une valeur spéciale. |
| 26 | g dur, gu... |
| 27 | Les mêmes avec une valeur spéciale. |
| 28 | ill..., y |
| 29 | gn. |

2.3 Le système phonologique de Gaye

Nous étudierons le système phonologique de Gaye, nous avons d'abord regroupé les mots dont nous avons une indication de durée vocalique. Ensuite, nous avons examiné les descriptions des voyelles afin de décoder le système de numérotation, la graphie et le vocabulaire de l'auteur. Cette tâche s'est avérée ardue étant donné que les précisions de Heuillard, telles que : *â long plus appuyé, eu exagérément ouvert et é fermé long légèrement traînant* restent assez opaques pour le lecteur moderne.

2.4 Les voyelles de type a

2.4.1 Présentation générale

L'auteur note trois voyelles de type a qu'il décrit ainsi (page 17) :

- 2 a bref
- 3 â long
- [3] â long plus appuyé

La valeur « 3 » (sans crochet) est très isolée et n'apparaît en fait que dans trois mots dans l'ensemble du livre, où cette valeur est problématique. Ce sont les mots *bilbâtiaux* (p. 72), *râtier* (p. 65) 'râtelier' et le pluriel *cossats* (un dérivé de *cosse* avec le suffixe *-at*, p. 77). On admettra que l'auteur voulait distinguer à la page 17 entre le *â* long du français standard (avec le numéro « 3 » sans crochet) et celui du patois (avec le numéro « [3] » entre crochets), et que la valeur « 3 »

donnée pour ces trois mots dans le corps du livre est une erreur, comme il apparaît des mises en correspondance suivantes :

- *cossats* : ce mot est le pluriel d'une forme dérivée avec le suffixe *-at*, or ailleurs le même suffixe au pluriel est noté « [3] » : *marchâts* (p. 87), *les Broyats* (p. 155).
- *râtier* 'râtelier' : ce mot a normalement la même évolution que *âtier* 'atelier' (p. 64) dont le â est donné comme « [3] » : leur étymons sont respectivement RAST+ĔLL- + -ĀRIŪM et AST+ĔLL- + -ĀRIŪM. Il n'y a pas de raison que leurs voyelles â soient différentes.
- *bilbâtiaux* : Le FEW 1.366a observe ce mot à St-Victor (Orléanais) et le rapproche de *bateau* ; aucune explication facile pour la durée dans ce cas.

On trouve le même genre d'hésitation entre « 3 » et « [3] » pour les transcriptions de *oi*. Dans le tableau de la page 17, la diphtongue *oi* (*oi* = 12) est représentée ainsi « *oi* = *ouâ* (*â* = 3) », cependant à la page 8, on explique que « quant à la prononciation *ouâ*, qui s'y trouve avec la valeur de l'â long notée [3], nous la représenterons par le chiffre 12. Exemples : *pois*, *mois*, *pitois* (*oi* = 12) ».

2.4.2 Distinctions de durée et timbre

Même si nous avons relativement peu d'indices indiquant clairement le timbre des voyelles de type *a*, nous admettrons que les voyelles longues du parler de Gaye notées par la valeur [3] sont des voyelles postérieures et les voyelles brèves désignées par la valeur 2 sont des voyelles antérieures. Ceci est conforme aux propositions de Martinet pour la période de transition entre le

XVII^e siècle et la fin du XIX^e siècle dans la langue standard. L'une de caractéristique principale de cette période est le renfort des oppositions de durée vocalique :

« Dans le cas de [... [a] et [a:]...], l'opposition entre longue et brève se transmue [...] en terme d'antériorité et de postériorité : la brève reste d'avant tandis que la longue devient une voyelle d'arrière. » (Martinet 1969 : 179)

En suivant la ligne de pensée de Martinet, nous admettrons que les voyelles brèves notées par la valeur 2 sont antérieures que les voyelles longues notées par la valeur [3] sont plus postérieures que celles de la norme telle que l'auteur la perçoit.

2.4.3 Voyelle vélaire [â] : un son conciliateur entre [a] postérieur et [ɔ] ouvert

Nous avons repéré un groupe de mots ayant un [a] étymologique mais qui sont notés avec les valeurs 5 et [5] que l'auteur utilise normalement pour les voyelles longues de type o :

- Sâclot (â = 5) : sarcloir. — Voir *sâcler* pour *sarcler*, page 66. (p. 95)
- Hâyet (â = [5]) porte de jardin en ramilles. — Ce mot est évidemment un diminutif de *hâ* (haie). (p. 85)
- Pâquette : « (â = [5]) fleur qui s'ouvre vers Pâques ». (p. 90)
- sarradin (le 1^{er} a = [5]) : sarrasin. (p. 58)
- chareiller, v. a (a = [5], ei = [10]); — (Berry *charreyer*, Litt.) : charrier. — (autre graphie (p. 150) *charreiller*). (p. 104)

- clâquer (â = [5]) : 1· v· n· : faire du bruit avec un fouet. (p. 105)

Les formes ci-dessus suggèrent l'existence d'une voyelle vélaire [â]. Cette voyelle est décrite par Bourcelot (1966) comme étant un son « intermédiaire entre á et ó¹⁰, plus souvent ò, son proche du 1^{er} élément de la diphtongue anglaise dans *no, note.* » Plus loin dans la description détaillée de chaque voyelle Bourcelot ajoute que :

« ... dans tout le domaine [à Paris et dans sa banlieue] les sons vélaire á remplacent souvent á, l'á suppléant alors assez fréquemment l'â ; [...] dans tout le centre et le nord de la Champagne, Aisne, Nord de la Marne et de l'Aube, Sud des Ardennes et même Seine-et-Marne, l'ensemble des sons est nettement plus vélaire, c'est-à-dire qu'à tend à prendre son articulation beaucoup plus près de á qu'en français. Toute la gamme des a [...] est donc décalée dans le sens vélaire. »

La vélarisation des voyelles de type [a] figure donc comme une des caractéristiques phonétiques de la région.

Ces formes laissent croire qu'à chaque fois que Heuillard note â = [5] ou â = 5, il évoque la voyelle vélaire [â]. Nous ne sommes cependant pas en mesure d'affirmer que Heuillard a bien noté la voyelle vélaire [â] en lui assignant la valeur correspondant aux voyelles [ɔ:].

2.5 Les voyelles de type o

2.5.1 Présentation générale

L'auteur note trois voyelles de type o qu'il décrit ainsi :

¹⁰ Voici les correspondances entre les symboles employés par Bourcelot dans l'ALCB et ceux de notre étude : [á = a, ò = o, ó = o, â = a]

- 4 o bref
- 5 ô long
- [5] ô long plus appuyé

En fait, le « ô = 5 » n'apparaît que dans un seul mot *ômenette* (p. 57). C'est peut-être la variante de la langue standard que l'auteur veut opposer à celle du dialecte dans la prononciation.

Pour le timbre de ces voyelles, il est possible qu'il s'agisse d'un o ouvert dans tous les cas. Page 16, Heuillard précise que

« Les syllabes accentuées en o bref et o long, comme dans les mots *poche*, *sabot*, *gaule*, présentent une dénaturation analogue du son o en a; mais dans ce cas, le dernier est à peine distinct et plutôt intermédiaire entre a et o ».

La formulation n'est pas des plus transparentes, cependant.

Comme nous avons vu, l'auteur écrit dans un certain nombre de cas « a = [5] », indiquant peut-être par là que le a dans l'orthographe conventionnelle qu'il a conservée dans son lexique correspond à un son de type o (pour la liste des formes voir la section 2.4.2).

Cependant, il est tout à fait possible qu'il puisse s'agir de fautes d'impression pour [3]. On notera en particulier que des formes historiquement reliées sont parfois notées explicitement avec [3] :

hâ (h aspirée; â = [3]) : haie. (p. 50)

clâque, fêm (â = [3]) : fouet. — De claquer. (p. 76)

Ne pourrait-on estimer qu'il faut lire « a = [3] » partout où l'on a « a = [5] » ? Il pourrait s'agir des fautes de l'imprimeur, « 3 » et « 5 » les manuscrits pouvant être voisins. Inversement, on note une fois « au = [3] » :

Valoir. — Je vaurai (au = [3]), que je vale. (p. 31)

On interpréterait cela comme le même type de confusion entre « 3 » et « 5 » manuscrits. On notera aussi un cas isolé avec « â = 5 », où on lira certainement « â = [3] ».

sâclot (â = 5) : sarcloir. — Voir *sâcler* pour *sarcler*, page 66. (p. 95)

sâcler, v. a (wallon, *sâclé*, Litt.) : sarcler. (p. 66)

Pour le verbe correspondant *sâcler*, l'auteur ne fait aucune mise en garde.

2.5.2 Distinction de durée et timbre

Heuillard présente trois caractéristiques générales pour les voyelles de type *o*. La première concerne le timbre de ces voyelles, elle apparaît à la page 16 du texte et nous l'avons déjà traité dans la section 2.5.1. La deuxième porte sur la durée vocalique de la *combinaison au*. Heuillard signale que :

« le patois donne très souvent la valeur de l'o bref à la combinaison *au* notamment : dans la plupart des finales en *au* et *eau* (au singulier seulement)... ». (p. 6)

La troisième porte aussi sur la durée vocalique de certains mots, qui en français standard, possèdent une voyelle brève :

« Le patois allonge certains *o* que le français [standard] fait brefs. Ainsi dans les mots *brioche*, *abominable*, *voter*, *or*, *bord*, *corps* et les finales en *or* tous les *o* se prononcent [5] ». (p. 6)

Le modèle de Martinet correspondant pour la langue standard de la fin du XVII^e siècle ne présente que des voyelles mi-ouvertes avec une opposition de durée vocalique [ɔ ɔ:]. D'après la description de Heuillard, le parler de Gaye aurait conservé le même timbre pour les deux voyelles de la paire [ɔ ɔ:]. Pendant la période de transition Martinet propose que « la paire /ɔ ɔ:/ acquiert des valeurs phonétiques du type [ɔ ɔ:] » (Morin 2007 : 17). Aucune trace de cette évolution phonétique des phonèmes /ɔ ɔ:/ avec fermeture de la voyelle longue en [o:] n'apparaît dans le texte de Heuillard. Finalement dans la langue standard, l'opposition de longueur vocalique finira par céder sa place aux oppositions de timbre. Cette phase n'est pas attestée dans le parler de Gaye où la valeur phonétique [o(:)] n'est pas attestée pour les reflets des phonèmes /ɔ ɔ:/.

Nous croyons donc que la zone sur laquelle porte notre étude a préservé des prononciations archaïques, puisque l'état de langue esquissé par Heuillard correspond à celui que Martinet propose pour la fin du XVII^e siècle

Chapitre 3 : La voyelle [u] du parler de la commune de Gaye

Ce chapitre est consacré à l'analyse de la voyelle [u] du parler de Gaye. Après avoir présenté l'inventaire complet des formes pour lesquelles l'auteur a donné des indications explicites de la durée de la voyelle [u], soit pour dire qu'elle est longue, soit pour dire qu'elle est brève, nous ferons l'analyse étymologique de toutes les formes enregistrées contenant la voyelle [u] en les divisant en deux grands groupes selon qu'elles reflètent des voyelles [o] fermées du proto-français (section § 3.2) ou des voyelles [ɔ] ouvertes (section § 3.3). Les sections finales dégagent les grandes lignes des changements historiques responsables des distributions ainsi relevées.

3.1 Inventaire des mots ayant une spécification de durée vocalique

Heuillard donne une description assez sommaire de la prononciation de la voyelle [u], il signale que :

« Ces deux voyelles [i et ou] se comportant dans le patois comme en français, les signes orthographiques ordinaires nous suffiront pour noter les nuances de prononciation qu'elles présentent. » (p. 5)

Dans notre texte, il n'existe qu'une vingtaine de formes où la durée de la voyelle [u] est indiquée, certainement parce que notre auteur ne considère pas que le

comportement de la voyelle [u] en patois ait des particularités distinctes de celles du français standard ; les voici¹¹ :

Tableau 1 : Formes en [u] ayant une indication de durée dans le texte

| [u] bref | [u] long |
|--|---|
| <i>Bouchon</i> 'buisson' [buʃ̃] < °BÖSK + -ÏÖNĚM | <i>Bouchot</i> 'bouchon, couvercle' [bu:ʃ̃] < °BÖSK + -ÄRĚ |
| <i>Douillot</i> [duj̃] 'douillet'; dérivé de l'afr. <i>doille</i> < DÜCTĪLĚM (FEW 3.172b). | <i>Bourrier</i> 'bourelrier' [bu:rje] < °BÜR- + -ĚLL- + -ÄRĪŪM |
| <i>Ennouer</i> [ā:nue] < ĪN- + NÖDARĚ (FEW 7.166b) | <i>Vous</i> [vu:] < vÖS, <i>Nous</i> [nu:] < NÖS |
| <i>Foussaient</i> [fusa'fjĕ], mot agglutiné 'fosse à fumier' | <i>Clous</i> [klu:] 'clos', <i>renclous</i> '(le) renfermé'; <i>clous</i> < CLAUSŪM |
| <i>Joute</i> 'une plante' [ʒut] < °JŪTTA | <i>Coûter</i> [ku:te], <i>recoûter</i> 'coûter' < CÖ(N)STARĚ |
| <i>Noute</i> 'notre' [nut] < NÖSTRŪM | <i>Coûte</i> [ku:t] 'côte (os)', <i>coûté</i> [ku:tĕ] 'côté'; <i>cousté</i> < CÖSTĀM |
| <i>Rouiller</i> 'rouler' [ruje], <i>rou</i> [ru] 'roule ou rouleau (instrument d'agriculture)' < RÖTŪLŪM | <i>Émouchis</i> [ému:'ʃi] : dérivé du verbe <i>émoucher</i> < MŪSCĀ |
| <i>Voute</i> 'votre' [vut] < VÖSTRŪM | <i>Éroûser</i> [eru:ze] 'arroser', <i>éroûsois</i> [eru:zwe:] 'arrosoir' < ÄRRÖSÄRĚ |
| | <i>Fousse</i> 'fondrière maracagéuse' [fu:s] < 'FÖSSĀ |
| | <i>Groûselle</i> [gru:zel] 'groseille' < °KRŪS(ĪL) + -ĚLLĀM, <i>groûsier</i> [gru:zje] 'groseillier' |
| | <i>Oûsière</i> [u:zje:r] 'osier' < ÄŪSĚRĪĀ |
| | <i>Mijoue</i> [mizu:] 'cachette de fruits' <i>mijouer</i> [mizue] < °MŪSGĀŪDĀ |
| | <i>Mouri</i> [muri] 'mourir', (je) <i>moûrai</i> [mu:re] '(je) mourrai' < °MÖRĪRĚ |
| | <i>Ous</i> [u:] 'os', <i>désoûcheler</i> [dezu:ʃle] 'désosser'; <i>ous</i> < ÖSSŪM |
| | <i>Roulé</i> 'versé en parlant d'une récolte' [ru:'le]; <i>rouléés</i> 'œufs de Pâques, tout cadeau fait à l'occasion de Pâques' < RÖTĚLL- + -ÄRĚ |
| | <i>Roûti</i> [ru:ti] 'rôtir, rôti', <i>roûtie</i> [ru:ti:] 'rôtie' < °RAUST- + -ĪRE. |

¹¹ Nous tenons à mentionner que les formes figurant dans le tableau 1 sont celles qui possèdent une indication de durée vocalique dans le texte de Heuillard, au moyen soit d'un accent circonflexe sur la voyelle u, soit de l'ajout d'un -s ou d'un -e en finale de mot, ou soit encore de la remarque « ou long » à côté de la forme en question.

3.2 Les reflets de [o] du proto-français

Le [o] proto-français est le reflet des voyelles latines *o* et *u* en position tonique, par exemple dans *TŌTŪM* > ['toto] 'tout', et des voyelles latines *ū*, *ō* et *o* en position non tonique, par exemple dans **MŌRĪRĒ* > pr.-fr. [mo'rire] 'mourir'. Pour l'étude étymologique qui va suivre, nous avons écrit de courts articles étymologiques pour chacune des formes relevées et nous les avons classés d'une part en fonction de la durée brève ou longue de la voyelle examinée et d'autre part selon que cette durée entre ou non dans les schèmes explicatifs connus de l'évolution du français. Nous avons reporté à la dernière sous-section l'évolution de [o] fermé proto-français devant les liquides [r], [l], et [ʎ] qui est radicalement différente de celle que connaît dans la langue standard.

3.2.1 Les reflets brefs du [o] proto-français

Bouchon [buʃɔ̃] 'buisson'¹² — La source et l'évolution des mots gallo-romans correspondant à *buisson* en français standard, y compris la forme standard *buisson*, sont difficiles à expliquer. Les formes avec [-ʃ-] sont également problématiques dans de nombreuses régions. Les formes du parler de Gaye pourraient refléter une forme dérivée < *BŌSK+YŌNĒM*, de formation semblable à *poisson* < *PĪSC+YŌNĒM*. Le [-ʃ-] reflète le traitement normal de la fricative palatalisée [-ssʲ-] qui en résulte dans les régions champenoises un peu plus à l'Est, mais non à Gaye. Le timbre [u] reflète alors le timbre [o] prétonique correspondant au [o]

¹² *Bouchon* dans le parler de Gaye *bouchon* signifie « buisson (petit groupe d'arbres, d'arbustes, d'arbrisseaux) », alors que *bouchon* signifie « (type d') opercule » en français standard.

tonique de *bōsk*, sans diphtongaison palatale puisque la fricative suivante a conservé la palatalisation. La durée brève semble normale dans ce contexte, et correspond à celle que relève Heuillard pour *poisson* < PĪSC+ĪŌNĒM, prononcé [pwesō] avec [e] bref, contrairement à la prétonique longue de *moisson* [mwε:sō], *croiser* [kruwε:ze] ou *poison* [pwe:zō].

Douillot [dujə] ‘douillet’ — dérivé de l’ancien français *doille* < DŪCTĪLĒM (FEW 3.172b).

Ennouer [ã:nue] ‘embarrasser l’entrée du gosier, en parlant des aliments d’une déglutition difficile’ — < ĪN + NŌDĀRĒ (FEW 7.166b)

Joute [zut] ‘bette’ ou ‘poirée’ (plante) — provient du gaulois JŪTTĀ. Le FEW 5.91a cite la forme de Gaye. La voyelle brève est attendue dans ce mot. Il est probable que l’auteur indique la durée de la tonique parce qu’il s’agit d’un mot non standard et que le lecteur n’en connaît pas la durée.

3.2.2 *Formes brèves plus difficiles*

Coude ‘coudre’ [kud] — le TLFi donne le verbe latin CŌNSUĒRĒ comme l’étymon, qui devient pr.-fr. [‘kozdre] > afr. [‘ku:dr(ə)] > XVII^e - XIX^e [‘ku:dr]. La source de longueur vocalique est la chute du [z] préconsonantique. Dans cette forme, la longueur est attendue, mais n’est pas précisée par Heuillard.

*Courgées*¹³ — le TLFi atteste la forme de l'ancien français *courgée* « fouet muni d'une courroie » sous la vedette *escourgée* « fouet fait de plusieurs lanières de cuir » qui est aussi dérivée de *courge*. On part, pour cette forme, de CÖRRĪGĪ- + -ĀTĀM > pr.-fr. [korre'dʒiēə] > afr. [ku:r'ʒiēə] > XVII^e – XIX^e s. [ku(:)r'ʒe:]. La prétonique pourrait être longue dans cette forme, mais l'auteur ne le précise pas, mais on peut penser que si elle l'avait été, il n'aurait pas manqué de le faire. La source de cette durée est l'allongement allophonique devant [r] fortis < [rr] géminé¹⁴.

Rou [ru] 'roule ou rouleau (instrument d'agriculture)', *Rouiller* [ruje] 'rouler (passer le rouleau sur une terre), labourer'— les deux formes sont reliées et peuvent provenir soit du nom RÖTŪLŪM (FEW 10.511b) dont dériverait le verbe, soit du verbe *RÖTŪLĀRĒ (FEW 10.510b) à partir duquel on aurait formé le nom. Le FEW adopte implicitement la première solution, en mentionnant seulement le nom *rou* de Gaye sous RÖTŪLŪM et en regroupant sous *RÖTŪLĀRĒ des formes sémantiquement différentes d'autres régions. La forme *rouiller* [ruje], cependant, avec sa voyelle atone brève [u] est régulière; celle-ci peut très bien avoir été

¹³ *Courgées*: « se dit de bandes qui se détachent sur un fond en prenant une nuance plus accentuée, comme les marques laissées sur la peau par les coups de fouet, les bandes jaunâtres qui se dessinent sur un nuage chargé de grêle » (p. 77).

¹⁴ CÖRRĪGĪĀ possède un *r* fortis; en roman il existait une distinction entre *r* simple ou *r* lenis et *r* géminé ou *r* fortis, la même distinction qui est conservée en espagnol. Le *r* simple se prononçait avec un seul battement tandis que le *r* géminé se prononçait avec plusieurs battements. Ceci entraînait une différence de longueur pour la voyelle qui précédait ces consonnes. Autrement dit, les voyelles devant *r* lenis étaient brèves, alors que celles se trouvant devant *r* fortis étaient longues. Vers le XVII^e siècle, le français a neutralisé cette opposition entre les deux types de *r*. Toutes les consonnes *r* ont acquis une prononciation à plusieurs battements ou sont devenues uvulaires. Nous rappelons la forme *bourrier* [bu:rje] < BŪRR- + -ĒLL- + -ĀRĪŪM (FEW 1.639) dont le *r* était fortis en ancien français et dont la voyelle précédent est longue dans la langue décrite par Heuillard.

généralisée aux formes toniques du verbe, et avoir servi pour dériver le nom *rou* < °rouil. Une évolution directe du nom à partir de RÖTŪLŪM, par contre, ferait attendre une forme ancienne °rueil, qui permet difficilement d'expliquer son évolution ultérieure comme *rou*, ni la formation du verbe *rouiller*.

Le FEW range aussi sous °RÖTĪCŪLĀRĒ (FEW 10.506b) frm. *rouiller* 'aplanir (un champ) à l'aide d'un rouleau' (champ. 1400 DC) qui convient pour le sens, mais non pour la forme. En effet, °RÖTĪCŪLĀRĒ > afr. *rooiller*, *reouillier* avec une suite de deux voyelles produit une voyelle longue qui se serait conservée à Gaye (cf. les formes *roulé*, *rouler* < RÖTĒLL- + -ĀRĒ avec une voyelle longue, examinées dans la section suivante §3.2.3). Le continuateur de °RÖTĪCŪLĀRĒ est attesté à Gaye dans l'expression *reouiller les yeux* 'ouvrir de grands yeux' [rø:je] dont le radical a une voyelle longue. La même évolution s'observe à Gaye dans *reouille* [rø:j] 'rouille' < °RÖBĪCŪLĀM (FEW 10.427, 430), *neouilleux* [nø:jø:] 'pierreux, en parlant d'un fruit, et surtout d'une poire' et *neouillon* [nø:jɔ̃] 'noyau', dérivé de °NÖDĪCŪLŪM (FEW 7.170).

3.2.3 Reflets longs du [o] proto-français à Gaye

Bouchot [bu:ʃɔ̃] 'bouchon' — dérivé à partir du radical de *boucher* < germ. BŌSK + -ĀRĒ (FEW 15.1.196a). Le résultat [u] dans la plupart des parlers gallo-romans occidentaux (ALF 152) suggère que le [u:] provient d'un [o] prétonique correspondant au [ɔ̃] de BŌSK- (s'il n'a pas été emprunté à la norme), mais le résultat aurait été le même dans le parler de Gaye, que [u:] reflète [o] fermé ou [ɔ̃] ouvert. Dans ce cas, l'allongement résulte de l'amuissement du [s] préconsonantique.

Bourrier [bu:ri̯e] ‘bourrelier’ — < BÜRR- + -ĚLL- + -ĀRIŪM (FEW 1.639) — pour cette forme, la durée est associée à la géminée [-rr-] qui est devenue fortis.

Coûter [ku:te], *recoûter* ‘coûter’ < CŌ(N)STĀRĚ — dans ce cas, l’allongement résulte de l’amuïssement du [s] préconsonantique.

Groûselle [gru:zɛl] ‘groseille’, *groûsier* [gru:zi̯e] ‘groseillier’ — *groûselle* provient de l’ancien francique *KRŪS(ĪL) + -ĚLLĀM. Dans ce cas, l’allongement est provoqué par le [z] suivant.

Mijoue [mizu:] ‘cachette de fruits’, *mijouer* [mizue] ‘achever de mûrir, en parlant des fruits cueillis’ — *mijoue* tire son origine du germanique *MŪSGĀŪDĀ (FEW 16.585). La voyelle [u] issue de [aŷ] devant voyelle a été allongée en se fusionnant avec le chva suivant dans *mijoue*.

Mouri [muri] ‘mourir’, (je) *moûrai* [mu:re] ‘(je) mourrai’ — la voyelle [u] du radical est issue d’un [o] roman dans le radical atone de *MÖRĪRĚ (lat. cl. MŌRĪ) TLFi; elle est brève dans tous les radicaux atones, sauf au futur et au conditionnel où la durée est associée à une géminée [-rr-] qui est devenue fortis. En français standard moderne, le verbe *mourir* suivait aussi ce modèle probablement jusqu’au XVIII^e siècle, son futur a ultérieurement été régularisé par analogie sur les verbes de la première conjugaison et est devenu (je) *mourrai* [murre].

Nous [nu:], *vous* [vu:] — proviennent de < nōs, vōs (TLFi), respectivement. Il est difficile de savoir pourquoi l'auteur a donné une voyelle longue à ces pronoms.

Roulé [ru:le] 'versé (en parlant d'une récolte)' — participe passé du verbe *rouler* < afr. *roeler* < RÖTĒLL- + -ĀRĒ (FEW 10.498, 500b). Dans ce cas aussi, c'est la forme atone du radical, ayant une voyelle [o] fermé en ancien français, qui a été généralisée; la durée provient de la coalescence des deux voyelles consécutives.

Roulées 'œufs de Pâques, tout cadeau fait à l'occasion de Pâques' — Heuillard rapproche cette forme du verbe *rouler*, dont la voyelle du radical est longue (cf. *roulé*); mais, la durée de la voyelle n'est pas indiquée.

Rousée 'rosée' — provient du latin rōs + -ĀTĀM (FEW 10.477). Sa durée n'est pas indiquée dans le texte.

Éroûser [eru:ze] 'arroser', *éroûsois* [eru:zwɛ:] 'arrosoir' — le premier provient du latin ĀRRŌSĀRĒ (FEW 1.147b) > afr. [arro'zer]; *éroûsois* est un dérivé de *arroser* avec le suffixe *-oir* < -ŌRĪŪM. Le parler de Gaye ouvre le préfixe *a-* en début du mot, qui devient alors *é-*. Dans ce cas, la durée est due à l'allongement devant [z].

3.2.4 Formes longues plus difficiles

émoûcher [emu:ʃe] 'battre légèrement et incomplètement du seigle', *émoûchis* [emu:ʃi:] 'botte de paille de seigle incomplètement battue' — (FEW 6.3.178). La voyelle longue des formes est difficile à expliquer. Le FEW, qui omet l'accent circonflexe de l'auteur, propose pour le verbe l'étymon MŪCCĀRĒ, dont le

continuateur ne devrait pas avoir une voyelle longue. Heuillard, par contre, fait un rapprochement avec le nom *mouche* < MŪSCĀM (qui a très certainement une voyelle longue dans le parler de Gaye) en précisant pour le verbe : « comme s'il s'agissait seulement de chasser les mouches avec le fléau ». Il est probable qu'il y a eu un rapprochement entre les deux verbes *émoucher* < MŪCCARĒ et *émoûcher* dérivé de MŪSCĀM. En effet, le FEW note l'existence de dérivés du deuxième du type *émouchail*, *émoucheau*, *émouchette*, pour désigner une « queue de cheval fixée à un petit manche pour chasser les mouches » souvent utilisés pendant qu'on ferre les chevaux. La manipulation de ces chasse-mouches peut très bien rappeler le battage des céréales avec le fléau.

3.2.5 Les reflets du [o] proto-français suivi de [r], [l], et [ʎ]

Devant [r], [l], et [ʎ], on observe souvent le résultat [ɔ] et non la voyelle fermée [u] que les règles du français standard nous font attendre. Nous avons noté plus haut les résultats attendus pour *bourrier* 'bourelrier', *courgée* 'type de nuage', *courgeon* 'lanière de cuir du fouet', *mouri* 'mourir', *roulé* 'versé', *rouiller* 'rouler 'passer le rouleau sur une terre labourer'. Le corpus contient de nombreuses autres formes régulières devant [r], telles que *bourserole* (nom de plante, dérivé de *bourse*), *couri* 'courir', *couronne*, *courser*, *dégourdi*, *essourdiller* (dérivé de *sourd*), *fourchette* 'petite fourche', *fournette* 'petit réduit ménagé au-dessous d'un four', *jour* (mais cf. ci-dessous *aujourd'hui*, *journée*), *laboureux* 'laboureur', *pourcelière* 'toit à porc (=porcelière)', *pourceline* 'porcelaine', *pourpier*, *rebours*, *réfourrer* 'donner le fourrage aux animaux', *retourner* 'retourner', *souris-*

chaude, tour ‘touret, rouet’. Notons aussi quelques résultats réguliers devant [l] : *bouli* ‘bouillir’, *couleur, giboulée, goulafre* ‘goulu’ (dérivé de *gueule*), *houler* ‘remuer, retourner, mettre sens dessus’ (cf. FEW 16.222a), *poule, raouler* ‘se plaindre en grognant’ (cf. FEW 10.128a), *soulier, vouloir* ; et de la même manière devant le continuateur de [ʎ] : *andouille, brouillasser, dépatouiller, douillot* ‘douillet’, *pouillet* ‘plante (serpolet, *thymus serpyllum*)’ (FEW 9.521a). Pour la plus grande partie de ces mots, cependant, le résultat [u] pourrait s’expliquer par l’influence de la norme.

Le résultat [ɔ] cependant n’est pas rare et s’observe dans les formes suivantes :

Ampole [ãpɔl] ‘ampoule’ — (FEW 24.488a).

Aujord’hui [ɔ:ʒɔrdɥi] — dérivé de *jour* < DĪŪRNŪM (FEW3.103).

Anôier [anɔ:je] ‘se livrer envers quelqu’un à des obsessions réitérées et fatigantes, chercher à faire une chose dont on n’est pas capable en revenant continuellement à la charge, s’épuiser en efforts inutiles’ — Heuillard fait un rapprochement avec *ennuyer* < INŌDĪARĚ, repris dans le FEW (4.701a). Par contre, la forme *ennuire* [ã:nɥi:r] aussi issue de INŌDĪARĚ pourrait avoir été empruntée à la norme. On comprend mal cependant la durée de [ɔ:] dans ce mot. Elle pourrait avoir été amenée par rapprochement avec *détôier* et *entôier* (cf. ces mots plus bas), qui peuvent avoir des sens moraux rapprochés.

Dôleux [dɔ:lø:] ‘qui se plaint continuellement’ — dérivé de afr. *doloir* < DÖLĒRĒ (FEW 3.117); la durée pourrait être expressive.

Détôier [detɔ:je] ‘retirer du borbier’, *entôier* [ã:ta:je] ‘rester pris par le pied dans la boue’ — de afr. *tooillier* < °TÜDŪCŪLARĒ (lat. cl. TŪDĪCŪLARĒ) (FEW 13.2.392a, 396b).

Étonniau [etɔrɲɔ] ‘étourneau’ — (FEW 12.332), singulier refait sur °STŪRNĒLLŌS.

Fergon [fɛrgɔ̃] ‘fourgon (de four)’, *fergonner* [fɛrgɔ̃ne] ‘fourgonner’ — (FEW 3.898); dans ce cas, l’évolution a conduit à [ɛ], peut-être par attraction de *fer*, matériau dont est fait le *fergon*.

Fromi [frɔ̃mi] ‘fourmi’ — (FEW 3.720a).

Gormand [gɔrmã:] ‘gourmand’, *gormandise* [gɔrmã:di:z] ‘gourmandise’ (FEW 16.91b).

Gormes [gɔrm] ‘gourmes (oreillons)’ (FEW 17.609a).

Gort [gɔ:r] ‘conduit pour l’eau’ < GŪRGĪTĒM (FEW 4.330b, cf. Morin 2003 :147n40, °GŪRGĪTŪM).

Jornée [ʒɔrne:] ‘journée’ — dérivé de *jour* < DĪURNŪM (FEW3.103).

Mol- [mɔl-] (radical atone de MOUDRE), *molin* [mɔlɛ̃] ‘moulin’, *rémoieux* [remɔlø:] ‘rémouleur’, *vermolu* [vermɔly] — (FEW 6.3.29b, 6.3.37b). Le radical de l’infinitif et du futur-conditionnel cependant est [mu:(r)-]: *mouire* ‘moudre’, (je) *moûrai* ‘(je) moudrai’ (cf. ci-dessous, § 3.3.4).

Polie [pɔli:] ‘poulie’ — (FEW 9.125).

Tolli [tɔli] ‘enlever, ôter’ — afr. *tolir* < °TÖLLIRĒ (lat. cl. TÖLLĒRĒ).

Torment [tɔrmã:] ‘tourment’ — (FEW 13.2.44).

Torner [tɔrne] ‘tourner’ — (FEW 13.2.46b).

On notera que la voyelle [ɔ] ouverte n’apparaît devant [r] que lorsque celui-ci est en syllabe fermée.

3.3 Les reflets de [ɔ, ou, œ] du proto-français

Dans cette section, nous limitons notre étude aux formes du parler de Gaye qui contiennent une voyelle [u:] longue issue de [ɔ, ou, œ]. Les reflets des autres [ɔ] du proto-français seront examinés dans la section 4.5

3.3.1 Les reflets [u:] du [ɔ] proto-français à Gaye

Les sources de [ɔ] proto-français sont (1) le [ɔ] roman qui n’a pas connu la diphtongaison romane, par exemple cŒRPŪS > *corps*, (2) le reflet de la diphtongue romane ou germanique [au] devant consonne, par exemple CLAUSŪM ‘clos’ > pr.-fr. [klɔs] et LAUBJA > *loge*, et (3) les emprunts savants au latin comme dans *Claude*. Elles apparaissent avec un [u:] long dans les mots suivants :

Clous [klu:] ‘clos’, *renclous* ‘(le) renfermé’ — *clous* < CLAUSŪM (FEW 2.755). Pour cette forme, l’allongement a été provoqué par le [-s] final de l’ancien français.

Coûte [ku:t] ‘côte (os)’, *coûté* [ku:té] ‘côté’ — *coûte* < CÖSTĀM.

Fousse [fu:s] ‘fosse’ — < FÖSSĀM. Bien que Heuillard fasse une distinction entre *fousse*¹ ‘fondrière marécageuse’ et *fousse*² ‘fosse’, l’acception de *fousse*¹ a un lien sémantique étroit avec celle de *fousse*²; ces deux mots partagent donc le même étymon. L’allongement ici est un résultat régulier devant la terminaison [-sə] de l’ancien français.

Grous ‘gros’ et *grousse* ‘grosse’ — < latin GRÖSSŪM et GRÖSSĀM. L’auteur ne spécifie pas la durée de la voyelle, qui est très vraisemblablement longue.

(*Le*) *noûte* [nu:t] ‘(le) nôtre’, (*le*) *voûte* [vu:t] ‘(le) vôtre’ — *noûte* < NÖSTRĒM, *voûte* < VÖSTRĒM (pour VĚSTRĒM). La voyelle s’est abrégée dans les déterminants possessifs clitiques correspondants : *noute* ‘notre’, *voute* ‘votre’. Le timbre [u] a été possible parce que la voyelle a d’abord été longue avant de s’abrèger dans les formes clitiques. Heuillard signale la durée vocalique des formes clitiques, mais il ne fait aucune remarque à propos des pronoms possessifs. Nous pensons que l’auteur a précisé la longueur des formes clitiques pour les opposer aux pronoms.

Ous [u:] ‘os’, *désoûcheler* [dezu:ʃle] ‘désosser’ — provient du latin ÖSSŪM (latin classique ōs) > afr. *os* (FEW 7.426). Dans ce cas, l’allongement est associé au [-s] final de l’ancien français.

Oûsière [u:zi:ɛr] ‘osier’ — provient du latin médiéval AUSĒRĪĀ (FEW 15.1.24). La durée vocalique est causée par la monophthongaison de la diphtongue *au* devant [z].

Outer, router ‘ôter’ — tire son origine du latin *ŏBSTĀRĒ* dont la voyelle atone se ferme normalement pour donner [u:], y compris dans la norme (la forme moderne avec *o* serait donc analogue de la forme tonique (*il*) *ôte*). L’auteur ne précise pas la durée, mais la voyelle est probablement longue comme on s’y attend après la perte d’un [s] préconsonantique

rousiau ‘roseau’ — provient du germanique **RAUS* + *-ĒLLŌS*. L’auteur ne précise pas la durée mais il s’agit probablement d’une voyelle longue comme dans *oûsière*.

Roûti [ru:ti] ‘rôtir, rôti’, *roûtie* [ru:ti:] ‘rôtie’ — *roûti* vient du germanique **RAUST-* + *-ĪRE*. Dans ce cas, l’allongement résulte de l’amuïssement du [s] préconsonantique.

3.3.2 Les reflets de [ou̘] du proto-français

Les formes pertinentes contenant des reflets de [ou̘] du proto-français ne sont pas nombreuses et celles qui sont présentes dans notre corpus sont mal décrites. L’auteur mentionne *coutiau* ‘couteau’, *écouter* ‘obéir’, *doux* sans préciser les durées des [u], auxquels il attribue probablement la valeur qu’ils ont dans les mots correspondants de la norme telle qu’il la conçoit. Dans le cas de *coutiau*, la voyelle [u] est prétonique, un contexte où la durée historique a tendance à disparaître lorsqu’elle n’est pas sous la dépendance analogique de formes toniques morphologiquement reliées. Le dérivé *coûtelée* avec une longue, permet cependant de croire que le [u] de *couteau* et de ses dérivés était long partout.

Bourai [bure] ‘je bouilleraï’, *bouli* [buli] ‘bouillir’, *que je boule* [bul] — le radical de ce verbe à Gaye a conservé la liquide [l] de son étymon BŪLLĪRĒ. La forme du futur remonte à BŪLLĪRĒ + HĀBĒŌ > pr.-fr. [bolraï]. Dans les dialectes du Centre et de l’Ouest, apparaissait un [-d-] épenthétique accompagné d’une vocalisation du [l]: [bolraï] > [bouɔdraï]. Les parlers de la Brie et de la Champagne ne connaissent pas régulièrement l’épenthèse. Il est peu vraisemblable que [l] se soit vocalisé devant [r]; il a dû au contraire s’assimiler pour donner une gémignée [bolraï] > [borraï], qui aurait dû évoluer comme le futur de *mourir* et donner une voyelle longue fermée. Dans cette partie de sa description, où il présente en détail les paradigmes verbaux, il est peu vraisemblable que Heuillard ait omis de noter la durée, si la voyelle avait été longue. On doit supposer que cette forme verbale a été réanalysée avec une voyelle brève semblable à celle du reste du paradigme.

Coutiau [ku:cə] ‘couteau’, *coutiauter* [ku:cəte] ‘blesser ou tuer à coups de couteau’, *coûtélée* [ku:tle:] ‘ce que le faucheur abat d’un coup de faux’ — (FEW 2.2.1498a, *coûtélée* 2.2.1500), *coutiau* est une forme refaite à partir de la forme du pluriel *couteaus* < CŪLTĒLLŌS.

Écouter ‘obéir’ < A(U)SCŪLTĀRĒ.

3.3.3 Les reflets de [ɔu] du proto-français

Les formes pertinentes des reflets de [ɔu] du proto-français sont également mal décrites. Heuillard mentionne *coup*, *chou*, *cou* et *mou* qui sont tous

des singuliers dont la voyelle est probablement brève parce qu'elle a été refaite conformément aux paradigmes dominant du nombre. Le seul cas bien décrit est celui de l'infinitif et du futur-conditionnel de *moudre*.

Moûre [mu:r] 'moudre', *moûrai* [mu:re] '(je) moudrai', *molu* [mɔly] 'moulu', *que je mole* [mɔl] — devant [l], la voyelle est restée [ɔ]; devant le [r] de l'infinitif et du futur-conditionnel, on doit aussi admettre, comme nous l'avons fait pour *boli* 'bouillir' que le [l] ne s'est pas vocalisé, mais au contraire qu'il s'est assimilé au [r] suivant. Dans ce cas, le résultat [u:] long devant *r* fortis issu de [-rr-] géminé s'est conservé, comme il l'a fait pour le futur-conditionnel de *mouri* 'mourir'.

3.4 Brève récapitulation

Dans le tableau 2 ci-dessous, nous avons repris des formes gayonnes issues des voyelles [o], [ɔ] du proto-français qui ont abouti à la voyelle [u] du parler de Gaye.

Tableau 2 : Récapitulatif des reflets de [o] et [ɔ] du proto-français à Gaye

| | Étymons | roman | pr.-fr. | afr. | XVI ^e s. | XVII ^e - XIX ^e s. |
|-----------------------------------|----------|-------------|------------|------------|---------------------|---|
| Reflets brefs de [o] du pr.-fr. | JÛTTĀ | ['dʒotta] | ['dʒote] | ['dʒutə] | [ʒut] | [ʒut] |
| Reflets longs de [o] du pr.-fr. | ARRŌSĀRĒ | [arro'sare] | [arro'zer] | [aru:'zer] | [aru:'zer] | [aru:'ze] |
| Reflets en [u:] de [ɔ] du pr.-fr. | FŌSSĀM | ['fɔssa] | ['fɔse] | ['fɔ:sə] | ['fu:s] | ['fu:s] |

Examinons d'abord les continuateurs brefs de [o] du proto-français. Notre corpus présente des formes où la voyelle brève est attendue, comme dans *joute* < JÜTTÄ, qui ne posent aucun problème. Nous trouvons aussi des formes comme *coude* < CÖNSUËRĒ et *courgées* < CÖRRIGIĀTĀM où l'on attend une voyelle longue pour laquelle l'auteur ne donne pas d'indice de durée, ce qui laisse croire qu'elles étaient brèves. Ces formes nous poussent à penser que dans le parler de Gaye certaines voyelles ont pu avoir une évolution distincte de celle du français standard. Peut-être, s'agit-il d'une évolution propre aux parlers de l'Est ou bien d'un phénomène phonétique plus spécifique pour Gaye et les communes aux alentours. Pour tirer des conclusions plus précises, il faudrait conduire des recherches plus exhaustives que la nôtre sur les autres parlers de la région. Le nombre des formes où le [o] du proto-français est devenu [ɔ] est suffisamment important pour laisser croire qu'il résulte d'un changement phonétique spécifique à cette région, où elles auront survécu malgré l'influence de la norme, comme dans *ampole, journée* et *aujourd'hui*.

Pour ce qui est des reflets longs de [o] du proto-français, les formes de notre corpus ont acquis leur durée vocalique à la suite (1) de l'amuïssement de [s] et [z] préconsonantique, (2) de la fusion avec le chva suivant, (3) de la coalescence de deux voyelles consécutives et (4) de l'influence allongeante du [z] suivant. Dans ce cas aussi, certains de ces résultats sont attendus, comme *bourrier* < BÜRR- + -ĒLL- + -ĀRĪŪM, et ne posent aucun problème. Cependant, la forme *rousée* 'rosée' < RÖS + -ĀTĀM > rom. com. [ro'sata] > pr.-fr. [ro'zaɛðe] > afr.

[ru:'zeə] > XVI^e s. [ru:ze:] > XVII^e s. - XIX^e s. [ru:'ze] qui obtient sa longueur à cause du [z] suivant soulève des difficultés. Pourquoi l'auteur n'a-t-il pas indiqué de longueur pour cette forme ? On peut penser que Heuillard n'a pas mis l'accent circonflexe sur *rousée* parce que la forme *roûsée* ne se conforme pas exactement aux conventions orthographiques de la langue standard auxquels l'auteur reste sensible dans ses transcriptions; ce qui ne l'a pas empêché cependant d'écrire *érouser* 'arroser', *groûselle* 'groseille', *groûsier* 'groseillier', *ouîsière* 'osière', et même une fois *voûs* 'vos'.

Enfin, nous illustrerons les reflets en [u:] de [ɔ] du proto-français par les formes du tableau 3 qui rassemble les déterminants et pronoms possessifs de 1pl et 2pl :

Tableau 3 : Évolution de *noute* 'notre', *voute* 'votre', et (*le*) *noûte* '(le) nôtre', (*le*) *voûte* '(le) vôtre'.

| Étymon | roman | pr.-fr. | afr. | XVI ^e s. | XVIII ^e s. - XIX ^e s. |
|--|-----------|-----------|-----------|---------------------|--|
| ' <i>nōstrēm</i> 'notre' (adj. poss. atone) | ['nɔstre] | ['nɔstre] | ['nɔ:trə] | ['nu:tr] | [nut] |
| ' <i>vōstrēm</i> 'votre' (adj. poss. atone) | ['vɔstre] | ['vɔstre] | ['vɔ:trə] | ['vu:tr] | [vut] |
| ' <i>nōstrēm</i> 'le nôtre' (adj. poss. tonique) | ['nɔstre] | ['nɔstre] | ['nɔ:trə] | ['nu:tr] | [nut] |
| ' <i>vōstrēm</i> 'le vôtre' (adj. poss. tonique) | ['vɔstre] | ['vɔstre] | ['vɔ:trə] | ['vu:tr] | [vut] |

La langue standard avait encore conservé au XVI^e siècle et même au XVII^e siècle l'aperture mi-ouverte de [ɔ], lorsque cette voyelle s'était allongée [ɔ:], et ce n'est que plus tard que le [ɔ:] ouvert long s'est fermé. Dès le XVI^e siècle,

cependant, il existe des usages — qui ne survivront pas dans la norme — où [ɔ:] était passé à [u:] (ou à un son voisin qu'on interprétait comme un [u:]), qui constituent une des facettes de ce qu'on a appelé le « ouïsme » (cf. plus bas § 5.3).

Ce trait appartient en particulier au parler de Gaye. Lorsque la voyelle [ɔ] du proto-français a connu l'allongement, elle s'y est fermée jusqu'au timbre [u]. Mais, si cette voyelle reste brève, son continuateur dans le parler de Gaye sera une voyelle de timbre mi-ouvert [ɔ] nécessairement bref, comme dans le français standard (cf. §§ 4.1 et 4.5), sauf sous l'influence de la graphie savante *au* comme dans *Glaude* [glɔ:d] cf. § 4.1.3.2) ou l'allongement allophonique devant [r] qui est relativement tardif comme dans *or*, *corps* et *dehors* (cf. § 4.5.1.2).

Nous proposons que la voyelle s'est abrégée dans les déterminants possessifs clitiques *noute* 'notre' et *voute* 'votre' à une époque relativement tardive, après la fermeture complète des [ɔ:] longs. Ceci permet d'expliquer le timbre [u] qu'elle a maintenant dans la langue.

3.5 État de transition du parler de Gaye

Selon Martinet, c'est entre le XVII^e et le XIX^e siècle, que la norme du français standard a perdu les distinctions de longueur vocalique pour les voyelles hautes :

« [en] français des XVII^e et XVIII^e siècles, les distinctions de longueur, la distinction entre /*ǔ*/ et /*ū*/ [...] étaient d'une extrême fréquence à la finale des mots, mais mal représentées à l'intérieur... [Mais], ce type d'opposition [entre longue et brève] n'était pas inexistant dans le cas des voyelles

fermées : *dégoutte* et *dégoûtte* en offre un exemple. » (Martinet 1969 : 177-78)

L'état de langue pour Gaye décrit par Heuillard s'inscrit précisément à la fin de cette époque. Il nous apparaît que le parler de Gaye se trouve dans l'étape de transition décrite par Martinet. Autrement dit, les mécanismes de la neutralisation des oppositions de durée vocalique des voyelles hautes qui étaient alors en cours n'avaient pas encore atteint tous les mots du lexique. On s'attend à ce que pendant cette période de transition, les voyelles hautes abrégées coexistent avec celles qui présentent encore la longueur vocalique. D'ailleurs, les formes relevées dans ce chapitre sont conformes au modèle de l'évolution phonologique de Martinet qui propose « que le français de Paris distinguait encore au XVIII^e siècle un phonème long et un phonème bref pour chaque voyelle » (Martinet 1969 : 44), y compris pour les voyelles hautes.

Chapitre 4 : La voyelle [ɔ] du parler de la commune de Gaye

Dans ce chapitre, nous examinons la voyelle [ɔ] du parler de Gaye. Nous avons organisé la présentation selon les sources proto-françaises de cette voyelle : les diphtongues [au̯] et [a̯], la triphthongue [ɛau̯], la triphthongue [ɥəu̯], la monophthongue [ɔ], en distinguant au préalable celle de la terminaison *-ot*, *-otte*, la monophthongue [e] — qui est fréquemment devenue [ɔ] dans ce parler—, puis les autres sources. Enfin nous avons consigné dans un appendice final les formes en [ɔ] qui ne relèvent pas directement de la problématique de ce travail sur le changement phonétique.

4.1 Études mots en *-au̯* et *-a̯*

Une des sources importantes du son *o* en français standard et ses dialectes est la suite obtenue par la coalescence de [a] avec la glissante [ɥ] issue de la vocalisation d'un [l] préconsonantique. Cette suite se développe dans la triphthongue [ɛau̯] < [ɛɥ] que nous examinerons à part (section § 4.2).

4.1.1 Évolution de [au] héréditaire

Le reflet normal de [au] dans le parler de Gaye est la voyelle longue [ɔ:] lorsqu'elle a eu une évolution phonétique héréditaire¹⁵. Les voyelles des terminaisons construites par analogie pour former le masculin des noms et adjectifs, au contraire, sont [ɔ] brefs (cf. § 4.1.2).

On donne ci-dessous la liste des formes recueillies dans le corpus avec un [au] héréditaire qui se retrouvent dans la norme du français ou qui en sont très voisines :

chaudière, chaudronnier, chaurer 'chauler', chausses, échauffer, échauffiture 'échauffement (de l'intestin)', faucheur 'faucheur', fauchot 'fauchet (râteau à double rangée de dents en bois)', (il) fera '(il) faudra', (il) faut, guimauche 'guimauve', haut-bonnet, jauniot 'jaunet', maugracieux 'mal gracieux', maumeux 'mal mûr', pied-de-réchaud, (il) saute, saute-aux-prunes, sauteriau 'sauterelle' (pour le premier *au*), sautier 'psautier', sauvé, souris-chaude 'chauve-souris', (il) vaut.

Le corpus comprend aussi des formes suffixées en *-aud* issu de la terminaison germanique latinisée en *-ALDŪM* :

Boudaut 'ventre' — FEW 1.421-422a, 423n2, crapaud, estribaud 'toupie', pataud, rougeaud.

Les continuateurs des suffixes *-ōTTŪM*, *-ĒLLŌ(s)*, *-ĪDLŪM* sont des candidats moins probables pour *boudaut* et *estribaud*, car ils auraient donné naissance à une voyelle brève (cf. §§ 4.2 et 4.4).

¹⁵ Par « évolution phonétique héréditaire » nous signifions une évolution qui découle directement de l'étymon sans l'interférence de l'analogie.

Les mots qui requièrent des compléments étymologiques¹⁶ sont les suivants :

Chaureiller [ʃo:re:je] ‘sensation de chaleur sur la peau’ — *chaureiller* est probablement une forme fréquentative de *chaurer* < CĀLŌRĀRĒ (cf. FEW 2.102–103a). La terminaison graphique *-eiller* de l’auteur semble correspondre au suffixe verbal *-oyer*, cf. *charreiller* ‘charroyer’, *fousseiller* ‘fossoyer’, *harbeiller* ‘herboyer’, etc. ; cf. aussi *breyer* ‘broyer’, *employé* ‘employé’, *neyer* ‘noyer v.’ qui confirment la régularité de la correspondance phonétique.

Gaule [gɔ:l], dim. *gaulette* — cf. FEW 17.495a : abfrq °WALU. L’étymon ne permet pas d’expliquer directement la diphtongue [au], qui est cependant attestée assez tôt en ancien français.

Hautons ‘menus grains et autres débris qui restent après le nettoyage du blé’ — mot dérivé de *haut*, probablement d’un verbe du type *hauter* ayant le sens de ‘lancer en l’air’, cf. FEW 24.374b, qui mentionne aussi un dérivé de ce type ayant le sens de ‘balle (de céréales)’.

Lanvaux [lãvɔ:] ‘orvet’ — ce mot appartient à une série de formes pour lesquelles on reconstruit un étymon °ANEVÖLY- (FEW 24.535b), dont le continuateur masculin avec *l-* agglutiné aurait pu être [lãvɔ] (cf. § 4.1.3), avec une voyelle brève, non conforme à la durée observée à Gaye. « La terminaison a été soumise à de nombreuses actions analogiques qu’il est très difficile de débrouiller » (FEW

¹⁶ Par « compléments étymologiques » nous voulons dire des mots qui nécessitent des compléments à l’analyse étymologique générale pour rendre compte de leur évolution.

24.535b). La voyelle longue [-ɔ:] à Gaye pourrait ici aussi refléter le suffixe *-aud* (< -ALDŮM).

Môrée [mɔ:re:] ‘espèce de gâteau qu’on fait cuire aussitôt le four chaud et avant le pain (à la croûte noire, brûlée par la vive chaleur)’ — Heuillard en fait un dérivé de *Maure* < MAURŮS. Il n’est pas suivi par le FEW 21.478b qui le range parmi les mots d’origine inconnue. Il est en effet difficile d’établir la naissance et de suivre le développement de ce mot. Quoi qu’il en soit, il pourrait très bien correspondre à une création relativement récente (possible à partir du XIII^e siècle) faite sur le nom *Maure*, en attribuant à la graphie <au> la prononciation de [au], d’où la voyelle longue dans la langue du XIX^e siècle.

Pômmon [pɔ:mɔ̃] ‘poumon’ — Le FEW 9.547 propose deux formes étymologiques PŮLMŌNĚ et °PĀLMŌNĚ. La dernière est responsable des formes en [ɔ, o], souvent long, qu’on observe dans de nombreux parlers français (Picardie, l’est de la Normandie, l’ouest de la France, de la Bretagne romane aux deux Charentes, de la région parisienne et l’ouest de la Champagne, cf. ALF 1073). Le *a* résulterait d’une contamination sous l’influence de PĀLMĀ ‘paume’ à laquelle les poumons ressemblent lorsqu’ils sont extraits d’un animal dépecé et étendus sur le sol. Le type °PĀLMŌNĚ est aussi connu de l’italien et du frioulan.

Pômmade [pɔ:mad] ‘pommade’ — FEW 9.156. Emprunt du XVI^e siècle à l’italien *pomata*, avec changement de terminaison. Il a pu être rapproché de *paume* avec une voyelle longue dans le parler de Gaye.

Saux [sɔ:] ‘saule’ — FEW 11.100b SALĪX. La forme [sɔ:] de Gaye reflète directement l’ancien français *sauz* [sauʝts] < SĀLĪCĒM.

Sautiche [sɔ:tiʃ] ‘scottish’ — attraction du verbe *sauter*.

(*Je*) *vaurai* (au = [ɔ], c’est-à-dire [ɑ:]) ‘je vaudrai’ — si l’indication pour la voyelle n’est pas une erreur, on aurait ici une évolution irrégulière de [auʝ] > [ɑ:]; on notera cependant les formes régulières dans (*il*) *faura* [fɔ:ra] ‘(il) faudra’, et (*il*) *ara* [ara] ‘(il) aura’ avec le radical identique à la 3sg du présent de l’indicatif, sur lequel il s’est aligné dans de nombreux dialectes du français.

Tôpin [tɔ:pɛ̃] ‘topinambour’ — adapté du nom d’une tribu indienne du Brésil, attesté sous la forme *tououpinambaoults* en 1578 (FEW 20.82a); des graphies *taopin*, *taupine* sont attestées qui indiquent que la voyelle initiale a pu être adaptée comme une voyelle longue, peut-être par attraction de *taupe*.

4.1.2 Évolution des formes construites par analogie sur [auʝ]

Cette section examine plus particulièrement l’évolution de CĀBALLŪM, pl. CĀBALLŌS, ĀNĪMĀL, pl. °ĀNĪMĀL+S (le mot *animal* est un emprunt savant au latin, dont le pluriel a été formé par analogie sur les autres mots se terminant par *-al* au singulier).

Alors que le français standard a conservé une alternance *-al* au singulier et *-aux* au pluriel < afr. [-al] ~ [-auʝs], le parler de Gaye a régularisé ces alternances

« le patois [de Gaye] ne tient pas compte de la règle de formation du pluriel dans les noms en *al*, et dit *des mals*, *des journals*. Par contre, il dit au singulier un *chevau* (au = 4) et souvent un *animau* (au = 4)¹⁷; à plus forte raison, ces noms font au pluriel des *chevaux* (au = [5]) et des *animaux* (au = [5]). » (p. 20)

On remarque, cependant, que la régularisation n'implique pas l'identité phonétique des deux nombres. Conformément au modèle morphologique dominant pour les noms masculins se terminant par une voyelle, le masculin se termine par une voyelle brève [-ɔ] et le pluriel par une voyelle longue [-ɔ:].

Il est difficile de dire à quel moment cette régularisation s'est produite dans ce parler. Le FEW relève une forme *animau* dès 1586. Les chartes parisiennes enregistrent *leau* en remplacement de *leal* dans l'expression *leau creant* à la fin du XIII^e siècle, mais, en général, les formes analogiques en *-au* n'apparaissent pas dans les textes écrits.

4.1.3 Études des reflètes du [aʊ] roman

4.1.3.1 La diphtongue romane [aʊ] héréditaire

La diphtongue romane [aʊ] lorsqu'elle était suivie de consonne survit généralement dans la langue standard avec la graphie *o*, comme dans *or*, *clore*, *chose*, *clos*, *parole*, *loge*, *forge*, *oreille*, *orage*, *oser*, *clôture*. Il en est de même de la diphtongue [aʊ] que l'on reconstruit dans les emprunts germaniques : *osier*, *rôtir*. La graphie étymologique *au* a cependant fini par s'imposer dans *pauvre*, *taure*,

¹⁷ On trouve dans le document imprimé « un *animau* (au = [5]) », où [5] ne peut être qu'une erreur typographique, puisqu'il est question dans cette partie de la différence de prononciation entre la voyelle du singulier *animau* et celle du pluriel *animaux*, ce dernier étant aussi suivi de l'indication « (au = [5]) ». Il faut lire « un *animau* (au = [4]) », comme dans l'exemple qui le précède : « un *chevau* (au = [4]) ». L'auteur revient à la page 6 du texte sur la valeur phonétique qu'il attribue à *au* graphique en fin de mot : « Par contre, le patois donne très souvent la valeur de *o* bref à la combinaison *au*, notamment : dans la plupart des finales en *au* et *eau* (au singulier seulement) ».

taureau, laurier et les noms propres *Claude, Faustin, Laurent, Maurice, Paul, Pauline* (cf. la sous-section suivante § 4.1.3.2).

Cette diphtongue évolue dans le parler de Gaye comme le [ɔ] ouvert du proto-français avec lequel elle s'est confondue. C'est-à-dire qu'elle reste [ɔ] ouverte lorsqu'elle était brève, comme dans *loger, orille* 'oreille', *Laurent, Maurice, Paul, Pauline*, avec un allongement allophonique devant [r] final, comme dans le nom *or*, et qu'elle devient [u:] lorsqu'elle est longue, comme dans *ousière* 'osier', *clous* 'clos', *roûti* 'rôtir, rôti', *roûtie* 'rôtie', comme nous l'avons déjà vu (cf. § 3.3.1). Notons aussi que *au* dans *Faustin* à Gaye a conservé la prononciation [ɔ] ouverte brève malgré la prononciation savante du [s]. L'influence de la prononciation orthographique savante du *au* (voir ci-dessous) s'observe dans la langue dans *pauvre* et *Claude* et, aussi bien dans la norme que dans le parler de Gaye.

Dans le parler de Gaye, *Claude* et ses dérivés ont conservé la prononciation ancienne avec l'initiale voisée, *Glaude* [glɔ:d], *reine-glaude* 'sorte de prune' et *reine-glaudier* (l'arbre correspondant). L'adjectif *pauvre* conserve sa forme héréditaire ancienne *paure* [pɔ:r] (avec allongement allophonique devant [-r]), mais seulement dans sa forme construite devant consonne : *le paure petit*; il a été refait ailleurs, comme dans la norme et probablement sous son influence, à partir de l'orthographe étymologique *pauvre*.

4.1.3.2 Le digraphe *au* des formes savantes

Si la diphtongue romane [au] devant consonne est devenue [ɔ] en ancien français primitif et évolue comme cette dernière, le *au* latin conservé dans la

graphie des emprunts savant finira par être lu comme [au] avec lequel il évoluera. Ce traitement du *au* savant s'observe à Gaye comme il a été mentionné ci-dessus dans les formes absolues de l'adjectif *pauvre* et dans *Claude* et ses dérivés. On l'observe aussi dans *cause* (cité dans le mot interrogatif à *cause* 'pourquoi'), *pauvresse* [pɔ:vrɔ:s] 'pauvresse, mendiante', *éplaudi* 'approuver, donner raison (à un enfant) = applaudir'. Dans tous ces cas, *au* se prononce comme la voyelle longue [ɔ:].

4.2 Étymons et évolution de la triptongue *-eau/-iau*

Cette section est consacrée à l'étude des formes qui présentent la triptongue *-iau* dans le parler de Gaye issue de la terminaison latine *-ĒLLŌ(s)*. Nous examinons en premier lieu les mots de deux syllabes ou plus (au singulier et au pluriel), en faisant ressortir les différences entre l'évolution du français standard et du parler de Gaye. Nous examinons ensuite chacun des monosyllabes. Pour clore la discussion, nous examinons quelques dérivés des mots monosyllabiques qui permettent de faire un bilan de l'évolution de la terminaison latine *-ĒLLŌ(s)*.

Nous avons reconstruit l'évolution de toutes nos formes d'après la documentation de Heuillard, ce qui permet de brosser un état du parler de Gaye de la fin du XIX^e siècle, au moment de la compilation des données.

4.2.1 Mots de deux syllabes ou plus

4.2.1.1 Mots de deux syllabes ou plus au singulier

boissiau 'boisseau', bouyau 'boyau', carniau 'carneau', carriau 'carreau', chantiau 'chanteau', chapiau 'chapeau', châtiâu 'château', claviâu 'claveau', cogniau 'cogneau', corpiâu 'copeau', cordiaü 'cordeau', couliâu 'couleau', coutiaü 'couteau', cuviaü 'cuveau', drapiâu 'drapeau', dronniaü 'dronneau', épalonniaü 'palonneau', épantiaü 'épouvantail', étorniaü 'étourneau', gâtiaü 'gâteau', houyau 'hoyau', lanceriaü 'lancereau', mantiaü 'manteau', martiaü 'marteau', moiniaü 'moineau', monciaü 'monceau', morciaü 'morceau', musiaü 'museau', nouviaü 'nouveau', oisiaü 'oiseau', ormiaü 'ormeau', pédriaü 'perdreau', pruniaü 'pruneau', r'tiaü 'râteau', rinciaü 'rinceau', rousiaü 'roseau', rougeriaü 'rougeur très vive', roussiaü 'rousseau', sauteriaü 'sauterelle', tonniaü 'tonneau', vanniaü 'vanneau'.

4.2.1.2 Mots de deux syllabes ou plus au pluriel

bilbâtiaüx 'bilbâteaux', çarniaüx 'cerneaux', cisiaüx 'ciseaux', couversiaüx 'couvertures', éfutiaüx 'petits objets sans utilité' (que Heuillard rapproche de *futile*), rinciaüx 'rinceaux'.

Les formes rassemblées dans cette seconde section sont les pluriels de noms du corpus dont la terminaison provient du suffixe latin pl. -ĒLLŌS. Ces formes portent l'indication phonétique « au = [5] » par laquelle l'auteur identifie les voyelles ouvertes et longues du parler de Gaye. L'évolution de ces mots est celle dont nous partirons pour les mots au singulier.

Voici l'évolution qui est normalement proposée pour le français standard :

| | | |
|------------------------------|-----------------------|---------------------|
| -ĒLLŌS > | rom. com. | [-'ɛllos] |
| (syncope) | pr.-fr. | [-ɛls] |
| (vocalisation) | afr. | [-ɛɯ̥s] |
| (diphthongaison) | | [-ɛaɯ̥s] > [-ɛaɯ̥s] |
| (monophthongaison) | xvii ^e s. | [-ɛo:(s)] |
| (monophthongaison+fermeture) | xviii ^e s. | [-o:] |
| (abrègement) | xix ^e s. | [-o] |

Alors qu'à l'origine, le résultat de la vocalisation de [l] préconsonantique était certainement une glissante non-arrondie [ɯ̥], il fait peu de doute que cette dernière a fini par devenir une labiovélaire [ɰ]. Morin (2007, § 1.2.2) propose de conserver la transcription avec [ɰ̥] pour distinguer les deux séries de diphtongues anciennes, la série V+ɰ̥ et la série V+ɰ̥, qui vont avoir des évolutions distinctes. Toutes choses étant égales, la monophthongaison d'une diphtongue de la série V+ɰ̥ produit une voyelle brève, celle d'une diphtongue de la série V+ɰ̥ en produit une longue.

Il s'est formé pendant la période du proto-français, une série de diphtongues comme résultat de la vocalisation de [l] devant consonne. La syncope de la posttonique de [-'ɛllos] ayant mis le [l] au contact avec une consonne, celui-ci s'est vocalisé. Plus tard, le [ɛ] de la suite [ɛɯ̥s] diphtonguera en [ɛa] qui se combinera avec la glissante suivante pour donner la triphthongue [-ɛaɯ̥s] de l'ancien français.

Pour l'évolution du français standard, on admet que le premier élément de la triphthongue [-ɛau̯s] devait être une glissante [ɛ] avec un timbre mi-fermé qui s'est par la suite centralisée pour devenir [ə]. De son côté, la diphtongue [au̯] se réduit à [ɔ:] dans le courant du XVI^e siècle et cette prononciation s'est définitivement imposée dans la norme au cours du XVII^e siècle. L'ancienne triphthongue [ɛau̯] devient donc la diphtongue [ɛɔ:], qui aboutira à la voyelle [ɔ:] au cours du XVII^e siècle.

Il est difficile de préciser avec certitude quand cette triphthongue, qui a toujours conservé la même forme graphique *-eau(s)* ou *-eaux* depuis la fin du XIV^e siècle dans la norme parisienne, est devenue une simple monophthongue. Une date approximative peut cependant être dégagée, comme le fait Pope :

« Complete monophthongisation to \varnothing was not formally accepted till after the middle of the seventeenth century; it is, however attested in vulgar speech and had some vogue at the court at the end of the sixteenth century ». (Pope 1952 : 200)

Nous concluons, donc, que la fin du XVI^e siècle constituait une période de variabilité entre deux prononciations de la triphthongue *eau*, la diphtongue [ɛɔ / ɛɔ:] (respectivement au singulier et au pluriel, cf. plus bas pour la durée selon le nombre) et la forme monophthonguée [ɔ / ɔ:] qui s'introduisait lentement. Dans la plupart des dialectes du français¹⁸ cependant le résultat final est une diphtongue du type [iɔ] :

¹⁸ Il faut signaler que les graphies *iau* disparaissent progressivement des documents parisiens à partir du XIV^e siècle.

« The ALF data show that this triphthong evolved differently in different dialects. Most of the north Gallo-Romance dialects display the differentiated form [jo], resulting from a consonantalisation of the first element [e] > [j] and a levelling of the second two elements ». (Lodge 2004 : 64-65)

C'est justement la forme [iɔ] qu'on observe pour les mots au singulier dans le parler de Gaye et [iɔ:] au pluriel. Ceci s'explique par une évolution distincte de la diphtongue [-ɛa] qui s'était développée devant [ɥ]. Au lieu de se centraliser puis de fusionner avec le noyau vocalique suivant comme en français standard, il semble que le [ɛ] s'est fermé pour donner [i], ce qui a interdit la deuxième monophthongaison ayant affecté la langue standard au cours du XVIII^e siècle. Dans le parler de Gaye, on observe plus particulièrement que la fermeture du [ɔ:] < [aɥ] ne s'est pas produite, non plus que son abrègement en finale de mot. On peut donc penser que les étapes du développement à Gaye ont été les suivantes :

| | | |
|--------------------|-----------------------|-------------------|
| -ĒLLŌS > | rom. com. | ellos |
| (syncope) | pr.-fr. | [-ɛls] |
| (vocalisation) | afr. | [-ɛɥs] |
| (diphtongaison) | | [-ɛaɥs] > [-jaɥs] |
| (monophthongaison) | XVIII ^e s. | [-jɔ:] |

4.2.1.3 La terminaison latine -ĒLLŪM

Le s de flexion étymologique a été nécessaire pour que la triphthongue [ɛaɥ] se développe en ancien français. En effet, c'est seulement devant une consonne que se produit la vocalisation de [l]. L'évolution normale de -ĒLLŪM

aurait normalement dû donner comme résultat une terminaison du type [-e], [-ɛ] ou [-ɛl]. Si cela ne s'est pas produit, c'est que le singulier est analogique et a été refait à partir du pluriel, comme il est reconnu depuis les toutes premières analyses de l'évolution du français (cf. Gilliéron 1887). De très bonne heure, il y a eu une formation analogique du singulier à partir de la terminaison du pluriel issue de -ĔLLŌS

Cette réanalyse s'est faite relativement tôt. Les graphies *-iau* et *-eau* sans *-s* final apparaissent dans les chartes parisiennes au cours du XIII^e siècle, et sont surtout attestées pour les graphies des noms propres (mais aussi parfois pour le résultat de *SĪĜĔLLŪM 'sceau', cf. Dees et al. 1980, carte 184), puis au cours du XIV^e siècle pour les noms communs, à un moment où le système bicasuel de l'ancien français est en voie de disparition.

L'on sait, en effet, qu'en ancien français, les noms connaissent un cas sujet (ou cas nominatif) et un cas régime (ou cas accusatif), qui se différencient pour la plupart des noms masculins (et parfois des féminins) par un *s* de flexion aussi bien au singulier qu'au pluriel, comme on peut voir en particulier dans le tableau suivant de la terminaison nominale issue de -ĔLLŪS, -ĔLLŪM, -ĔLLĪ, -ĔLLŌS :

Tableau 4 : Paradigme nominal en ancien français

| | Singulier | Pluriel |
|-------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Cas sujet ou nominatif | <i>chasteaus, chastiaus, chastiax</i> | <i>chastel</i> |
| Cas régime ou accusatif | <i>chastel</i> | <i>chasteaus, chastiaus, chastiax</i> |

Le cas sujet présente la terminaison *-eaus*, au singulier comme dans *chasteaus* et *manteaus*, et la terminaison *-el* au pluriel comme dans *chastel* et *mantel*. La distribution est inversée au cas régime. Pendant la période du moyen français, le français a abandonné le système bicasuel pour adopter un paradigme nominal plus simple. La langue française a généralisé partout les formes du cas régime de l'ancien français : au singulier *chapel*, *mantel* et au pluriel *chapeaus*, *manteaus*.

Subséquentement, le pluriel du cas régime (*chasteaus*) s'est conservé dans la langue et le singulier du cas régime (*chastel*) a été rejeté. De plus, le singulier des noms dont les terminaisons étaient issues de *-ĒLLŪM* a été reconstruit par analogie, à partir du pluriel du cas régime.

Tableau 5 : Simplification du paradigme nominal et paradigme actuel

| | Singulier | Pluriel |
|------------|-----------|-----------|
| Cas sujet | chasteaus | chastel |
| Cas régime | chastel | chasteaus |

| | |
|-----------|----------|
| Singulier | château |
| Pluriel | châteaux |

Gilliéron (1887) observe des patois normands et bretons qui avaient alors conservé l'alternance *chapel* ~ *chapeaus* pour le nombre, comme ils le font aussi — conformément à la norme moderne — pour les anciennes terminaisons *-al* ~ *-aus/aux*, comme dans *cheval* ~ *chevaus*,

« ...pour le suffixe [...] *ellum*, la substitution ne s'est produite si complètement qu'il ne reste quelques vestiges des formes refoulées [chapel, mantel cas régime singulier] ». (Gilliéron 1887 : 34)

Dans la langue standard et dans la grande majorité des dialectes, cependant, il ne reste plus de trace de cette alternance qui a été nivelée en partant de la forme du pluriel. Ce qui permet à Bourciez d'écrire :

« ...on avait en ancien français *chastel* (= *castellu*), à côté de *chasteaus* (= *castellos*), dans la période du moyen français (lors de la perte de la déclinaison à deux cas), et surtout du XVI^e siècle, ces formes ont réagi les unes sur les autres [...] Tous les noms terminés en *-eau* ont un singulier tiré du pluriel ». (Bourciez 1967 : 190)

4.2.1.4 La durée vocalique au singulier

Toutes les formes en *-eau* données ci-dessus, dans la section 4.1.2, ont l'indication phonétique « [au = 4] », qui indique qu'elles ont une voyelle [ɔ] brève de timbre ouvert. Au moment où ces nouvelles formes du singulier ont été formées, le [-s] final du pluriel se prononçait certainement encore; la terminaison *-iaus/-eaus* se prononçait donc [-iaus/-eas]. Le mécanisme de formation du singulier à partir du pluriel a donc consisté non seulement à retirer le suffixe [-s] du pluriel, mais aussi à changer la nature de la diphtongue précédente, puisque le résultat normal de [au] est une voyelle longue dans le parler de Gaye, comme l'indiquent les transcriptions « [au] = 5 » pour les mots *aute* 'autre' et *taupe*.

Il fait peu de doute que la voyelle brève que l'on observe maintenant au singulier a été construite sur le modèle des nombreuses alternances qui existaient en moyen français entre les singuliers et les pluriels du type *ami* [ami], pl. *amis* [ami:s] (cf. Morin et Desaulnier 1991), où la marque du pluriel [-s] se doublait d'un allongement de la voyelle précédente, allongement qui allait

devenir la seule marque phonique du pluriel un peu plus tard, lorsque le [-s] final allait s'amuir.

Le problème qui se pose, cependant, c'est que dans la formulation [-ɛau̯s] que nous avons donné jusqu'ici des pluriels issus de la terminaison -ĪLLŌS, il n'apparaît pas de marque explicite de durée. Morin (à paraître 2007, § 4.2) distingue formellement les triptongues primitives des triptongues des formes analogiques du singulier en ajoutant aux premières la marque explicite de durée [ɛa:u̯/ia:u̯] qu'elles vont conserver. La nature phonétique de la distinction entre [ɛa:u̯/ia:u̯] primitif et [ɛau̯/iau̯] analogique est encore problématique.

4.2.2 Les monosyllabes

Les formes monosyllabiques du parler de Gaye qui ont la diphtongue *iau/eau* de l'ancien français correspondent aux formes suivantes du français standard : *beau, eau, fléau, peau, seau, veau*. Certaines sont notées avec une voyelle [ɔ:] longue, d'autres avec une brève. Nous les examinerons en commençant par celles dont l'évolution est la plus simple.

4.2.2.1 *pia* 'peau'

La forme pour 'peau' dans le parler de Gaye est *pia* [pɪɔ] avec une voyelle brève. Son évolution ne présente aucun problème. Son étymon PĒLLĒM, pl. PĒLLĒS (cf. FEW 8.165a), a une forme finale presque identique à celle du suffixe -ĒLLŪM, pl. -ĒLLŌS examinée précédemment. Les différences ne portent que sur les voyelles posttoniques qui vont cependant syncoper dans les mêmes conditions

et ainsi donner les mêmes résultats. Dans ce cas aussi, on doit supposer que sa forme du singulier a été reconstruite à partir du pluriel, car sinon le singulier aurait été de la forme *[pɛ] ou *[pɛl] dans le parler local, cf. la forme construite *bel* de l'adjectif *biau* 'beau', devant un nom commençant par une voyelle.

La voyelle de *piau* est décrite comme étant brève « (au = 4) », comme on s'y attend. L'auteur ne précise pas la durée de la voyelle au pluriel, mais elle est très certainement longue, car elle est du ressort de la règle générale voulant que les « finales en -au » sont normalement brèves au singulier, et longues dans les pluriels des noms (p. 6).

4.2.2.2 *biau* 'beau'

L'auteur précise que l'adjectif 'beau' a plusieurs formes distinctes selon le contexte : [bɪɔ] avec une voyelle brève dans son emploi absolu, mais [bɪɔ:] avec une voyelle longue dans son emploi construit devant un nom ou un verbe commençant par une consonne :

« Au se prononce 4 ([ɔ] bref) lorsque *biau* suit le nom : *le temps est biau* ; et [5] ([ɔ] long plus appuyé) lorsqu'il précède le nom : *un biau temps*, ou qu'il est placé avant un verbe : *vous avez biau dire, biau faire* ». (p. 47)

Dans son emploi construit ailleurs, Heuillard l'écrit *bel* devant voyelle, comme dans *le bel ouvrier*, probablement prononcé [bɛl] et *bé* devant yod, dans *bé-iau* 'belle eau'. Les différences de prononciation entre les formes absolues et construites des adjectifs sont constantes dans l'histoire de la langue et sont la source des liaisons et des formes supplétives du français standard. L'existence de différence de durée de ce genre a été rapportée dans la langue standard par

d'Olivet (1736) qui cherche à l'intégrer à un système de « longueur douteuse » tel qu'il était adopté dans l'enseignement du grec classique à son époque. Fondamentalement, les formes construites se caractérisent par un figement des formes anciennes; dans ce cas, par une conservation des durées anciennes.

L'évolution de sa forme absolue à partir de son étymon BĒLLŪM, pl. BĒLLŌS (FEW 1.319a BĒLLŪM) est totalement parallèle à celle de PĒLLĒM, pl. PĒLLĒS, examinée plus tôt. Le résultat est donc [b̥iɔ] 'beau' avec une voyelle brève comme dans le cas de [p̥iɔ] 'peau'.

La forme de l'adjectif en construction devant un nom commençant par une consonne résulte d'une évolution phonétique régulière et non d'un mécanisme d'analogie morphologique dans lequel un nouveau singulier est construit à partir du pluriel. Par exemple, dans le syntagme BĒLLŪM CAMPŪM > rom. [ˌbɛllo 'kampo] > (apocope) [ˌbɛl'kamp], le [-l] final de l'adjectif singulier devient [-u]. La triphthongue de la forme construite [b̥ɛau̯] est héréditaire et donnera régulièrement une monophthongue longue dans son résultat [b̥iɔ:], comme le font régulièrement toutes les monophthongaisons des suites V+u̯.

On a donc deux sources distinctes de la forme *biau* dans le parler de Gaye, une forme héréditaire phonétiquement régulière avec une voyelle longue pour la forme construite et une forme analogique refaite sur le pluriel avec une voyelle brève pour la forme absolue.

4.2.2.3 *iau* 'eau'

La forme pour 'eau' dans le parler de Gaye est *iau* [jɔ:] avec une voyelle longue. Son évolution à partir de sa forme *eaue* de l'ancien français ne présente aucun problème. On sait que ce mot continue le latin *ĀQUĀM* (cf. FEW 25.63b), qui a eu des formes relativement divergentes dans les différents parlers d'oïl : *eaue*, *eve*, *aigue*.

La forme *eaue* de l'ancien français provient du roman commun ['akʷa] où la lénition a réduit la labiovélaire [-kʷ-] intervocalique à [ɥ] tandis que le [a] tonique en syllabe ouverte est devenu la voyelle [e] de l'ancien français *ewe* ['eɥə] ~ ['eɥə] (le timbre original de la voyelle est difficile à établir, cf. Suchier 1906 :71). L'évolution est parallèle à celle de *sĀPĀM* > rom. com. ['sapa] > afr. *seve* 'sève', où *v* résulte de la lénition du [-p-] sourd intervocalique. À ce moment, on admet généralement que la voyelle tonique de *ewe* de l'ancien français subit la même diphtongaison que les [ɛ] > [ɛa] devant [ɥ] que nous avons vue dans les cas précédents pour la terminaison -ĒLLŌS et pour PĒLLĒS. Le résultat est une forme *eaue* ['ɛaɥə] dont la triphthongue initiale [ɛaɥ] est semblable à celle que nous avons rencontrée jusqu'ici et elle évoluera vers ['ɛaɥə] dans la norme et vers *iaue* ['jaɥə] dans de nombreux dialectes dont le premier élément est devenu la semi-voyelle [j].

Il s'agit de la seule occurrence de [ɛaɥ]/['jaɥ] suivi d'un chva [ə] posttonique. Ce chva va se contracter avec la diphtongue précédente pour former une voyelle longue, comme c'est régulièrement le cas dans l'évolution du français pour tous les chvas posttoniques immédiatement précédés de voyelle,

par exemple : *amie* [a'miə] > [a'mi:]. La contraction du *chva* avec la voyelle précédente se fait probablement avant la contraction de [au]; si c'est le cas, le résultat aura été une triphongue avec un noyau vocalique long [ɛa:u] / [i̇a:u] qui finira par donner [i̇ɔ:] dans le parler de Gaye, comme le transcrit bien Heuillard qui indique « au = [5] ».

Ce nom féminin [i̇ɔ:] 'eau' n'était sous aucune pression de construire un nouveau singulier avec une voyelle brève, car les féminins en général sont invariables pour le nombre, cf. *amie* [a'mi:], pl. *amies* [a'mi:]. L'auteur de la monographie souligne par contre, que le nom composé *ratd'iau* [rajɔ] 'rat d'eau' — où [j] < [d]+[i] — a une voyelle brève. Cela s'explique certainement par la réanalyse de ce composé comme un nom masculin indivisible dont les locuteurs ne perçoivent plus les éléments constitutifs. La terminaison de ce nom masculin a été rapprochée de la terminaison *-iau* dont la voyelle est brève au singulier.

4.2.2.4 *viau* 'veau'

La forme pour 'veau' dans le parler de Gaye est *viau* [vi̇ɔ:] avec une voyelle longue. La source de sa longueur est aussi transparente que pour *iau* [i̇ɔ:] 'eau'. Son étymon est le diminutif *vĭTĕLLŭM* (cf. FEW 14.544a) avec le suffixe *-ĕLLŭM* qui est à la source des formes de deux syllabes ou plus que nous avons examinées. Ce mot est attesté en ancien français sous la forme dissyllabique *vĕel*, dont le pluriel était probablement *°vĕeaus* / *°vĕiaus*, avec la réduction attendue de la racine *vĭT-* à [və-] en position atone après l'amuïssement complet du [-t-], résultat des

lénitions intervocaliques, cette racine étant suivie de la terminaison régulière *-el*.

La voyelle longue [ɔ:] résulte de la contraction de la triptongue [ɛau] ou d'un de ses continuateurs avec le chva de la racine [və-]. La même contraction s'observe fréquemment dans l'histoire du français, comme dans afr. *eage* [ə'aɖʒə] > aage ['a:ʒə] > frm. *âge* [a:ʒ]. Il est possible que la contraction se soit faite à l'étape où *eau/iau* était encore une triptongue selon le schéma d'évolution suivante pour le parler de Gaye : *veiau* [vɛ̃iau] > [vɛ̃a:u] > [vɛ̃ɔ:]. Il y a cependant plusieurs questions importantes à propos de cette évolution.

La première concerne la rétention de la durée au singulier du mot *viau*. Si les régularités morphologiques entre les singuliers et les pluriels des noms masculins sont responsables de la voyelle brève que l'on observe pour le singulier des masculins de deux syllabes ou plus, comment se fait-il que ce mécanisme n'ait pas agi dans ce cas?

Ce résultat souligne le statut morphologique particulier des terminaisons récurrentes des mots de deux syllabes ou plus, comme la terminaison *-eau* en français standard, auxquelles on donne parfois le nom de « pseudo-suffixe ». Ce ne sont pas des suffixes, dans la mesure où ils ont perdu le sens de diminutif qu'ils avaient en latin et n'ont pas acquis d'autres sens particuliers et forment souvent un tout sémantiquement indissociable du reste du mot. Ce sont seulement des terminaisons fréquentes de la langue formant une unité de structuration purement formelle dans le lexique intériorisé du locuteur qui peuvent être sujettes collectivement à des régularités morphologiques. Les

mêmes terminaisons ne reçoivent cependant pas cette interprétation dans les monosyllabes, probablement parce que le découpage morphologique impliquerait une « racine » sans voyelles, un patron morphologique qui ne jouit d’aucun statut particulier en français.

On observe ainsi que la réfection *-eau/-iau* au singulier est moins fréquente avec les formes originellement monosyllabiques ou qui le sont devenues. Par exemple, le continuateur de PĚLLĚM ‘peau’ — qui a toujours été monosyllabique — n’a pas été refait sur le pluriel dans de nombreux dialectes du français dans lesquels il a conservé sa forme phonétique héréditaire [pe, pɛ, pẽ, pẽ̃] (cf. ALF, carte 896). Un résultat semblable vaut pour le continuateur de VITĚLLŪM — qui n’était pas, mais est devenu monosyllabique — se prononçant [ve, vɛ, vẽ, vẽ̃] dans les mêmes régions. (cf. ALF, carte 1354).

4.2.2.5 *fiau* ‘fléau’

La forme pour ‘fléau’ dans le parler de Gaye est *fiau* [fĩɔ:] avec une voyelle longue. Son évolution est en tout point parallèle à celle de *viau*. Son étymon est le diminutif FLĀGĚLLŪM (cf. FEW 3.595b) aussi construit avec le suffixe -ĚLLŪM. Ce mot est attesté en ancien français sous la forme dissyllabique *flēel* (souvent lemmatisé *flael* dans les dictionnaires d’ancien français), dont le pluriel était probablement **flēeaus* / **flēiaus*, avec la réduction attendue de la racine FLĀG- à [flə-] en position atone après l’amuïssement complet du [-dʒ-] < -G-, résultat des lénitions intervocaliques, cette racine étant suivie de la terminaison régulière *-el*. L’évolution de *-ēiaus* dans le parler de Gaye est identique dans

**flëiaus* et **vëiaus*; le résultat attendu est donc FLÄGĚLLŪM > [fl̥i̯ɔ:] avec une attaque de syllabe [fl̥i̯-]. Cette attaque cependant va se simplifier, d'où le résultat observé [f̥i̯ɔ:]. (Le parler de Gaye simplifie non seulement les suites [li̯] après une consonne, comme dans [tab̥i̯e] 'tablier', [ʃap̥i̯e] 'chapelier', mais aussi à l'initiale, comme dans [i̯e] 'lier', ou après une voyelle, comme dans [su̯i̯e] 'soulier'.)

4.2.2.6 *siau* 'seau'

La forme pour 'seau' dans le parler de Gaye est *siau* [s̥i̯ɔ] avec une voyelle brève. Cette voyelle brève est relativement problématique si l'on part de l'étymon reconnu de *seau* dans la langue standard, qui est *SĪTĚLLŪM (cf. FEW *SITĚLLUS 11.661a, sous lequel ce dictionnaire range la forme champenoise notée [syɔ] dans son système de transcription phonétique).

L'évolution attendue de *SĪTĚLLŪM, sur le modèle VĪTĚLLŪM pour 'veau', nous fait attendre une forme dissyllabique *sëel* en ancien français, qui est effectivement bien attestée. Le résultat dans le parler de Gaye devrait donc être *[s̥i̯ɔ:] avec une voyelle longue.

On pourrait simplement dire que, dans le cas de *siau*, l'effet de "monosyllabe" invoqué plus tôt pour expliquer le maintien de la voyelle longue dans *viau* et *fiau* ne s'est pas fait sentir. Comme toutes les évolutions analogiques, celle-ci n'est pas nécessairement uniforme. Il existe cependant une alternative. À côté de la forme *sëel* de l'ancien français qui provient certainement de la forme reconstruite *SĪTĚLLŪM, il existe aussi une forme féminine *seille* provenant directement du latin SĪTŪLĀM (cf. FEW 11.665a). Celle-ci

a de nombreux diminutifs masculins du type *seillon*, *seillot*, *seilleau* (cf. FEW 11.666–667), dont les continuateurs peuvent se confondre avec ceux de °SĪTĒLLŪM.

L'évolution de SĪTŪLĀM > rom. com. ['setola] > (apocope) ['setla] > afr. *seille* est régulière, cf. VĒTŪLĀM > rom. com. ['vetola] > ['vetla] > afr. *vieille* et la formation ultérieure de diminutifs du type *seillon*, *seillot*, *seilleau* n'est pas surprenante.

La voyelle prétonique [e] de *seillon*, *seillot*, *seilleau* peut s'amuir, soit en passant par une étape [i] (d'où les variantes *sillon*, *sillot*, *silleau* relevées dans le FEW), soit par une étape [ə]. Dans les deux cas, le résultat est du type [sʎō, sʎo(t), sʎiau] avec une initiale [sʎ-] (attestée dans les parlers de l'Ouest, pts 429, 448, 458, 459, 478, 521, 531, 540 de l'ALF) qui évolue en [sj-] ailleurs.

En particulier, la forme [sjō] 'seau' (avec le o fermé de la langue standard) était courante dans la langue populaire à Paris à la fin du XIX^e siècle selon le témoignage de Littré (qui la rapporte sous la vedette *seau*). C'est la seule forme de son dictionnaire où le trigraphe «eau» est enregistré avec la prononciation [jō]. Cette prononciation particulière suggère une source étymologique distincte, qui pourrait très bien être *seillot*.

De plus, à Gaye, ce mot a un dérivé *siauté* 'contenu d'un seau' prononcé [sjōte:], avec une voyelle brève, ce qui suggère que [sjō] est le continuateur du diminutif *seillot*, dont le -t final s'est conservé dans le dérivé. Un dérivé formé directement sur le continuateur de °SĪTĒLLŪM aurait été du type *s(e)ellée* (cf. FEW 11.661a) ou *siulée* par croisement de *s(e)elée* x *siau*, mais non *siauté* directement.

Le vocabulaire recueilli par Heuillard cependant inclut aussi *saillon* ‘seau en fer-blanc’, un dérivé de *seille*, confirmé par la forme [sajō] ‘seau’ de Linthes, village voisin de Gaye (pt. 128, ALF 1028). La forme *saillon* semble donc être une forme régionale héréditaire. Comment expliquer alors un dérivé [s̥jɔ] avec une voyelle prétonique amuïe et un autre dérivé [sajō] avec la voyelle [-a-]? Un des scénarios les plus vraisemblables est que [s̥jɔ(t)] < *seillot* est la forme la plus ancienne du diminutif de *seille*. Ultérieurement la voyelle de *seille* s’est ouverte [sej(ə)] > [saj], prononciation bien attestée dans des dialectes voisins. C’est de cette nouvelle forme qu’un nouveau dérivé *saillon* aurait été créé.

Quoi qu’il en soit, l’histoire de *seille* et de ses dérivés est très complexe et, en ce moment, trop mal documentée pour aboutir à des conclusions définitives sur la source de la brièveté de la voyelle de *siau* (comme l’écrit l’auteur) ou *siot* (pour avoir une autre graphie étymologisante) dans le parler de Gaye.

4.2.2.7 Les dérivés *siautée*, *dépiauter*, *coutiauter*, *roussiaute*

L’auteur relève quatre dérivés de mots en *-iau* : *siautée* ‘contenu d’un seau’ (dont nous avons discuté plus haut), *roussiaute*, féminin de *roussiau* ‘roux’ *dépiauter* (aussi connu de la langue standard) et *coutiauter* ‘blesser ou tuer à coups de couteau’. L’auteur indique que la voyelle de *iau* est brève dans les trois premiers et ne précise pas la durée pour le dernier.

On s’attendrait à ce que dans les dérivés anciens, le résultat de la diphtongue [au̯], seule ou précédée de la glissante [j] soit une voyelle longue, dans la mesure où le parler de Gaye semble avoir conservé les durées

médiévales. C'est ce qu'on observe dans le mot *chaureiller* 'produire une vive sensation de chaleur sur la peau' que le FEW relie à *CĀLŌRĀRĒ* (FEW 2.102–103a), un des rares mots contenant un reflet de la diphtongue [au̯] médiévale à l'intérieur d'un mot pour lequel la durée est précisée dans notre corpus (pour le suffixe écrit *-eiller* cf. § 4.1.1). Nous avons aussi vu que la durée de la diphtongue médiévale [au̯] s'est conservée dans les formes construites de l'adjectif *biau* 'beau', conformément à cette prédiction

La brièveté des reflets de la diphtongue médiévale [au̯] dans *siauté*, *dépiauter*, *roussiauté* et (hypothétiquement) *coutiauter* n'est cependant pas problématique. D'une part, il existe d'autres explications pour *siauté*, et de la même manière, on ne peut exclure une influence de la langue standard pour *dépiauter*. Mais surtout, la brièveté est attendue dans les dérivations plus récentes : on y conserve tout simplement la durée qu'avait la forme du singulier, [sɨ̯ɔ], [pɨ̯ɔ], [ru(:)sɨ̯ɔ] et [kutɨ̯ɔ] au moment où les nouvelles terminaisons ont été ajoutées.

4.2.3 Une régularité inexplicée

Le bilan de l'évolution des reflets de l'ancien français *-eaus/-iaus* < *-ĒLLŌS, -ĒLLĒS* et des formes reconstruites à partir de ceux-ci fait apparaître une régularité encore difficilement explicable, comme on peut voir dans le tableau suivant.

Tableau 6 : Le bilan de l'évolution des reflets de l'afr. *-eaus/-iaus* < *-ĕllōs, -ĕllēs*

| | PĒLLŌS | BĒLLŌS | -ĔLLŌS | ĀQUĀM | VĪTĒLLŌS | FLĀGĒLLŌS | °SĪTĒLLŌS ? |
|------------|--------------|--------------|--------------|-------------|---------------|----------------|---------------|
| afr. | <i>piaus</i> | <i>biaus</i> | <i>-iaus</i> | <i>iaue</i> | <i>Vĕiaus</i> | <i>flĕiaus</i> | <i>sĕiaus</i> |
| Gaye (pl.) | pᶲᶲᶲ: | bᶲᶲᶲ: | -ᶲᶲᶲ: | | vᶲᶲᶲ: | fᶲᶲᶲ: | sᶲᶲᶲ: |
| Gaye (sg.) | pᶲᶲᶲ | bᶲᶲᶲ | -ᶲᶲᶲ | ᶲᶲᶲ: | vᶲᶲᶲ: | fᶲᶲᶲ: | sᶲᶲᶲ |

Nous avons porté dans ce tableau les formes de l'ancien français en *-iau* qui correspondent à l'évolution observée dans le parler de Gaye. Nous avons porté l'évolution de *siau* pour mémoire, mais nous n'en discuterons pas spécifiquement, puisqu'il est difficile d'établir quelle est précisément sa source étymologique possible et que la durée de sa voyelle, quelle qu'elle soit, peut recevoir de nombreuses explications.

Les formes du pluriel dans le parler de Gaye ont toutes des voyelles longues, comme il est attendu des reflets de la diphtongue médiévale [au̯], précédée ou non de la glissante [j]. Pour rendre compte de la brièveté de la voyelle au singulier de *piau*, *biau* et des dérivés en *-iau* de deux syllabes ou plus, nous avons invoqué la régularité morphologique dans la langue, dans laquelle une voyelle est brève au singulier et longue au pluriel, comme dans *ami* [ami], pl. *amis* [ami:s], au moment où s'est produite l'analogie responsable de la réfection du singulier en *-iau* à partir du pluriel *-iaus*. Cette régularité ne vaut que pour les masculins, ce qui explique pourquoi la voyelle longue héréditaire s'est maintenue dans le nom féminin *iau* 'eau'.

Pour expliquer la durée de la voyelle de *viau* 'veau' et *fiau* 'fléau', nous avons fait valoir qu'il s'agissait de monosyllabes et que les changements

analogiques portant sur des pseudo-suffixes comme *-iau*, pl. *-iaus*, ne s'appliquent pas nécessairement aux monosyllabes où la terminaison *-iau* s'interprète difficilement comme un suffixe dans la mesure où cela exigerait une racine composée seulement de consonnes.

Il n'en demeure pas moins étrange que la durée moderne des formes au singulier s'observe précisément lorsqu'il existait une source historique indépendante de durée dans le mot : la coalescence de la suite *ĕ+e* pour *vĕel* et *flĕel* et de la suite *ĕ+iau* pour les pluriels correspondants *vĕ+iaus* et *flĕ+iaus*. Doit-on considérer qu'il s'agit là d'un simple « hasard »?

Parmi les explications raisonnables, on peut penser que la réfection du singulier s'est produite avant la coalescence de la triphthongue [j̥iau̯] avec la voyelle réduite précédente selon le schéma suivant :

Tableau 7 : Reconstruction analogique du singulier -ĔLLŪM sur le pluriel -ĔLLŌS

| | PĔLLŪM | PĔLLŌS | BĔLLŪM | BĔLLŌS ¹⁹ | VĪTĔLLŪM | VĪTĔLLŌS | *FLĀGĔLLŪM | *FLĀGĔLLŌS |
|-------------------------|---------------------|-----------------------------|---------------------|-----------------------------|------------------------|---------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|
| afr. | <i>pel</i> [pɛl] | <i>piaus</i> [p̥i̯a:u̯s] | <i>bel</i> [bɛl] | <i>biaus</i> [b̥i̯a:u̯s] | <i>vĕel</i> [və'ɛl] | <i>vĕiaus</i> [və'j̥i̯a:u̯s] | <i>flĕel</i> [fə'ɛl] | <i>*flĕiaus</i> [fə'j̥i̯a:u̯s] |
| réfection du sing. | [p̥i̯au̯] | — | [b̥i̯au̯] | — | [və'j̥au̯] | — | [fə'j̥au̯] | — |
| coalescence ə+V | | | | | [v̥i̯a:u̯] | [v̥i̯a:u̯s] | [f̥i̯a:u̯] | [f̥i̯a:u̯s] |
| Gaye xx ^e s. | [p̥i̯ɔ] | [p̥i̯ɔ:] | [b̥i̯ɔ] | [b̥i̯ɔ:] | [v̥i̯ɔ:] | [v̥i̯ɔ:] | [f̥i̯ɔ:] | [f̥i̯ɔ:] |

¹⁹ L'auteur ne donne pas de forme remontant au pluriel BĔLLŌS dans son texte. La forme donnée dans cette colonne est celle de BĔLLŪM devant consonne dans l'état construit qui est identique à celle qui proviendrait de BĔLLŌS.

Dans ce schéma de dérivation, nous avons adopté comme convention d'écriture le signe [:] immédiatement après [a] pour indiquer que la diphtongue est lourde (nous écrivons donc [a:ɥ] au lieu de [aɥ]). La réfection du singulier produit alors une diphtongue légère notée [aɥ]. La coalescence du *chva* prétonique avec la voyelle suivante permet alors l'émergence d'une nouvelle diphtongue lourde [a:ɥ] au singulier pour les mots *viau* et *fiau*, diphtongue lourde qui s'oppose à la diphtongue légère [aɥ] des singuliers refaits *pia* et *biaa*. C'est cette distinction qui se serait conservée jusqu'au *xx^e* dans le parler de Gaye.

Des observations additionnelles sur l'évolution des autres parlers de cette région — s'il en existe — seraient nécessaires pour assurer la justesse de cette interprétation.

4.3 Les reflets de [ɥɔɥ] du proto-français

L'évolution de [-ɔlo, -ɔla] roman accentué dans les dialectes romans est très complexe (cf. Monjour 1989), et nous nous limiterons à quelques observations.

Les formes *tillol* [tijɔl] 'tilleul' et *nozole* [nɔzɔl] 'petit noyer' dont la terminaison continue le suffixe -ǾLŪM et -ǾLĀM semblent indiquer un absence de diphtongaison romane du [ɔ] > [ɥe] (l'étymon avec le suffixe -ǾLŪM ou -ǾLĀM présumé ici pour *nozole* n'est pas assuré).

La diphtongue [ɥe] cependant est souvent réduite à [e]. C'est ce résultat que l'on retrouverait dans *fillette* 'filleule' et possiblement dans *rougerelle*

'rougeole' et *verdelle* 'penture' (si on y voit avec Heuillard un dérivé de *verder*, FEW 67.318b).

La diphtongue [ɥeɥ] < [ɥəɥ] < -ǫlō(s) serait de la même manière devenue [eɥ] puis [ɛaɥ] si l'on suit le raisonnement de Monjour. Son évolution ultérieure à Gaye aurait impliqué la perte du [ɛ] : [ɛaɥ] > [aɥ] > [ɔ:], plutôt que sa fermeture comme dans le cas de [ɛaɥ] < -ĕllō(s). C'est ainsi que *FĪLĪŌLŌS* serait devenu [fiλɥəɥs] > [fiλɥeɥs] > [fiλeɥs] > [fiλɛaɥs] > [fiλaɥs] > [fiλɔ:s], avec formation d'un singulier que Heuillard écrit *fillot* [fiɔ].

Heuillard orthographie un certain nombre de mots avec la terminaison *-eau*, prononcée [-ɔ], qui sont peut-être des emprunts ou des calques de la norme : *cadeau*, *chameau* 'gros nuage' (cf. FEW 2.1.129a, *CAMĒLŪM*), *tableau*, *tombereau*, *troupeau*. Un certain nombre des autres formes ne s'expliquent pas facilement ainsi : *calandeau* 'petit cheval (péj.)' (cf. FEW 22.1.263 et 2.81a), *paneau* 'balai formé par les plumes du bout de l'aile d'une oie' (cf. FEW 7.560 *paner* 'essuyer'), *verteau* 'petite boule forée en terre cuite, que les fileuses mettaient à leurs fuseaux pour les faire mieux tourner'. Il n'est pas impossible que ces terminaisons remontent au suffixe -ĕllō(s).

Voici comment Heuillard décrit *verteau* :

verteau (au = 4) : petite boule forée en terre cuite, que les fileuses mettaient à leurs fuseaux pour les faire mieux tourner. — Le mot *verteau* est vieilli aujourd'hui, le fuseau ayant disparu devant le rouet, abandonné à son tour depuis que les machines ont remplacé la fileuse. On dit encore cependant : *grous comme un verteau*, c'est-à-dire d'un très faible volume, en parlant d'un fruit, d'une pomme de terre, etc. — Le bas latin *verteolus*, même sens, a donné naturellement dans le vieux français *vertels* ou *verteaus* au cas sujet et *vertel* ou *verteau* au cas régime; seul conservé lorsque le français a cessé d'admettre la déclinaison du nom : encore la désinence en

el a-t-elle été abandonnée de bonne heure. Rabelais écrit *vertoil*, qui se attache à un procédé de formation un peu différent. Tous ces mots ont pour radical le latin *vertere*, tourner.

Le FEW (14.324a, qui mentionne l'attestation de Gaye) préfère l'étymon *VERTĪCŪLŪM*, dérivé verbe *VERTĒRE* en utilisant le suffixe *-ĪCŪLŪM*. L'étymon du FEW renvoie à une forme attestée en latin. Mais ceci n'est pas un argument absolu de sa plausibilité lorsqu'il s'agit de dérivés transparents comme celui-ci. On aurait très bien pu refaire un nouveau dérivé avec un autre suffixe comme le propose Heuillard.

4.4 Études des mots en *-ot* et *-otte*

4.4.1 *Le diminutif -ot, -otte*

Les suffixes *-ot* et *-otte* sont issus des suffixes latins *-ŏTTŪM*, *-ŏTTĀM*. En français standard, ils sont utilisés pour la formation « de substantifs et d'adjectifs auxquels ils donnent le plus souvent une valeur diminutive » selon le TLFi. Ils ont été très productifs en ancien français, par exemple *chariot*, *culot*, *linotte*, etc. Aujourd'hui, on retrouve plus souvent la forme du masculin. En ancien français, ils remplaçaient souvent les suffixes *-et* et *-ette*.

Les [e] romans toniques ont eu tendance à devenir [ɔ] dans les parlers à l'est de Paris et même [a] à dans les parties les plus à l'est (cf. Haudricourt 1947, Hasselrot 1950–51, 1957), de telle sorte que les continueurs de *-ĪTTŪM*, *-ĪTTĀM* se confondent avec ceux de *-ŏTTŪM*, *-ŏTTĀM*, comme on le voit dans le parler de Gaye. Par exemple, nous y trouvons *poulotte*, *tinotte*, *cruchotte* et *lunotte*

correspondant à *poulette*, *tinette*, *cruchette* et *lunette* de la norme. Pour ce qui est de la terminaison en masculin *-ot* nous avons *châtelot*, *clacot* et *couvot* pour *châtelet*, *claquet* et *couvet*. L'évolution de ces suffixes est simple :

Tableau 8 : L'évolution des suffixes -ÏTTÛM, -ÏTTĂM, -ÖTTÛM, -ÖTTĂM

| | | | | | |
|--------------------------------|---------------------|----------|----------|----------|----------|
| -ÏTTÛM, -ÏTTĂM, -ÖTTÛM, -ÖTTĂM | rom. com. | [-'etto] | [-'etta] | [-'otto] | [-'otta] |
| (syncope+réduction) | | [-'et] | [-'ettə] | [-'ot] | [-'otta] |
| (dégémination) | afr. prim. | — | [-'etə] | — | [-'otta] |
| (diphthongaison) | afr. (Est) | [-'ot] | [-'otta] | | |
| (effacement en finale) | XVI ^e s. | [-'o] | [-'ot] | [-'o] | [-'ot] |
| | XIX ^e s. | | | | |

4.4.2 Mots finissant par *-otte*

On n'a aucune difficulté à reconnaître ce suffixe dans les mots des listes ci-dessous :

basquette 'petite pelle', battotte 'instrument pour battre le beurre', berdinotte 'jeu de tonneau', beùillotte 'petite lucarne', bilotte 'oie (spécifiquement la femelle)', brognotte 'jeune pousse de chou', brouotte 'brouette', busotte 'burette', cachotte 'cachette', canotte 'canette', clochottes 'clochettes', cocotte, cruchotte 'cruchette', devignotte 'devinette', ébranculotte (sorte de balançoire), échellotte 'petite échelle', écoufflotte 'vieille mesure qui menace ruine', écouvotte 'position accroupie', écrochotte (tout ce qui peut servir à accrocher un objet), émusotte 'amusement', enteumotte 'entame', évuglotte 'aveuglette (à l'—)', fafillotte 'cil (=papillotte)', fourchotte 'petite fourche', foussotte 'fossette', gaminotte '(petite) gamine', gaulotte 'gaulette', glingotte 'sonnette', lôchette 'loche', lunotte 'lunette', luotte 'luette', michotte 'petite miche', miotte 'miette', moulotte 'petite moule', musotte 'musette', nageotte 'nageoire', paillotte 'paillette, menue-paille', palotte 'palette', pellotte 'pellette', perçotte 'outil pour percer', pierrotte 'petite pierre', pisserotte (sorte de fontaine), poirotte fruit de l'aubépine (= poirette), poisotte 'fruit de l'aubépine (= poirette)', poulotte 'poulette', prêchotte 'chaire pour prêcher', promenottes 'lisières pour soutenir les enfants qui apprennent à

marcher', queuillotte 'queue', râclotte 'raclette', relavotte 'lavette', rétillotte 'outil pour remonter la mèche des anciennes lampes à tricorne', révisotte 'changement brusque d'avis, façon', rouotte 'bas-côté d'une grange (= petite rue?)', ruellotte 'roue de charrue', sarpotte 'serpette', sellotte 'siège, selle', suotte 'chouette', tinotte 'tinette'.

4.4.3 Mots finissant par -ot

Argot 'ergot', bacot 'botte de paille', baillot 'émouchet, sorte d'épervier', bêtot 'petite bête', bilot 'oie', biquot 'biquet', biquot 'bêta', bouchot/boûchot 'bouchon', boûchot (espèce d'escargot), brassot 'ce qu'on peut porter sous les bras', briquot 'morceau de brique', champignot 'champignon', charculot 'dernier éclos de la couvée', châtelot 'chatelet', clacot 'claquet', cochonnot 'petit cochon', cornot 'angélique sauvage (=cornet)', couvot 'couvot', creyot 'crédule', devidot 'dévidoir', dévot 'dévot', dindot 'dindon', donnot 'qui donne volontiers', douillot 'douillet', esclot 'galoche', essiétot 'tout ce qui peut servir à s'asseoir', estragot 'escargot', émusot 'qui aime à flâner, à s'amuser', falot 'poignée de paille allumée', fauchot 'fauchet (râteau à double rangée de dents en bois)', fillot 'filleul', filot (diminutif de *fil*), frilot 'frileux', fromageot 'petit fromage', grillot 'grillon', guerlot 'grelot', hacot 'chicot', havot 'crochet à plusieurs branches', housot 'houx', jauniot 'jaunet', margot (grande marguerite), mâlot (sorte d'abeille sauvage), orgelot 'orgelet', peuchot 'poucet', planchot 'bout de planche', pochot 'diminutif de *un peu*', rigolot 'petite rigole', rîtelot 'roitelet', rochot 'chemise, sarrau', rommiot 'râle', s'mot 'sommet', sâclot 'sarclot', siffлот 'sifflet', sinot 'grenier à foin', soufflot 'soufflet', soûlot 'reste de pain', sucrot 'friandise en sucre', tillot 'paille de chanvre', toupot 'endroit d'un champ où la récolte pousse beaucoup', traciот 'mal blanc', triolot 'chariot pour les petits enfants'.

4.5 Les reflets des autres [ɔ] du proto-français

Les trois sources normales du [ɔ] proto-français sont (1) le [ɔ] roman (nécessairement en position tonique) qui n'a pas diphtongué, comme dans HÖRDĚŪM > *orge*, (2) le reflet de la diphtongue romane ou germanique [au] devant consonne comme dans AURŪM > *or* et germ. LAUBJA > *loge* (qui peut apparaître

aussi bien en position tonique que prétonique) (cf. § 4.1) et (3) les emprunts savants au latin, comme dans *commode* (cf. § 4.1.3.2).

En règle générale, cette voyelle reste inchangée lorsqu'elle est brève, aussi bien dans la norme que dans le parler de Gaye. Quand elle a été allongée pendant la période médiévale, cependant, elle se ferme en [o:] dans la norme, et en [u:] dans le parler de Gaye, p. ex. : *cōstām* > *côte* [ko:t], et *coûte* [ku:t] à Gaye, comme il a été discuté dans la section § 3.1.2.

4.5.1 Les reflets [ɔ] du [ɔ] proto-français à Gaye

4.5.1.1 Les reflets brefs du [ɔ] proto-français à Gaye

-ot, -otte [-ɔ, -ɔt] — < -ōTTŪM, -ōTTĀM (§ cf. 4.4).

Blosse [blɔs] 'espèce de prune' — < *BŪLLŌCĒA; le FEW 1.624a reconstruit une forme *BŪLLŪCĒA sur la foi d'une graphie isolée *bulluca* d'une version de la *Vita Columbani* probablement du VII^e siècle. Les formes observées dans la plupart des parlers gallo-romans ont la voyelle tonique [ɔ] qui peut difficilement provenir d'un [o] roman fermé (seuls les points francomtois de l'ALF ont un résultat [u] compatible avec cette hypothèse).

Faustin, Laurent, Maurice, Paul, Pauline, Auguste — avec [ɔ] bref; noms propres où *au* est une graphie savante de [au] roman, qui n'a pas été accompagnée d'un allongement sur le modèle des [au].

Laurier [lɔrje] — dérivé de *lor* < LAURŪM (FEW : 5.209a).

Loger [lɔʒe] ‘se mettre à l’abri’ — dérivé de *loge* < frq °LAUBJA.

Noces [nɔs] ‘noces’, *noceilleux* ‘invité d’une noce’ — *noces* < °NŎPTĪĀS (lat. cl. NŎPTĪÆ); les formes romanes exigent un étymon avec [ɔ] roman, que l’on justifie parfois comme résultat d’un croisement avec °NŎVIŪS ‘jeune marié’ dérivé de NŎVŪS ‘jeune’.

Étau [etɔ] — étymon °ΣΤΟΚ (FEW : 17.238a, 240a). La graphie *-au* est pour un ancien *-o*.

Commode (nom) [kɔmɔd ~ kmɔd] ‘commodité’ — dans ce cas, il s’agit d’un emprunt savant COMMŎDŪS, avec le traitement [ɔ] ouvert de ð/ō latin.

Oriller [ɔrije] ‘oreiller’ — dérivé de *oreille* < AURĪCŪLĀM. L’auteur ne précise pas la forme de *oreille* qui est donc probablement la même que dans le français régional.

Trover [trɔve] ‘trouver’, *trove* [trɔv] ‘trouvaille’ — *trover* < °TRŎVĀRĒ (FEW 13.2.318b), le radical atone a été généralisé dans la norme française. La forme tonique a pu être généralisée à Gaye si l’on admet l’absence de diphtongaison romane [ɔ:] > [uê] dans ce verbe à l’histoire complexe.

4.5.1.2 Les reflets longs du [ɔ] proto-français à Gaye

Bord [bɔ:r] — tire son origine du francique BŎRD. La durée de la voyelle devant [-r] final est allophonique et relativement tardive.

Corps [kɔ:r] — < CÖRPŪS. La durée de la voyelle devant [-r] final est allophonique et relativement tardive.

Déhors [de:r] — dérivé de *hors* < FÖRĪS. La durée de la voyelle devant [-r] final est allophonique dans la langue et est relativement tardive.

Emport (avoir l'—) [ã:pɔ:r] 'être victorieux, l'emporter' — ce nom est le déverbal d'emporter, qui est un verbe composé de *porter* < PÖRTĀRE (FEW 13.215b) et du préfixe *en-* < ĪN-. La durée de la voyelle devant [-r] final est allophonique et relativement tardive.

Or [ɔ:r] — < AURŪM; la durée de la voyelle devant [-r] final est allophonique et relativement tardive.

Quator [katɔ:r] 'quatorze' — forme réduite de la forme héréditaire < QUATTUÖRDĒCĪM. Le [z] est conservé dans l'ordinal *quatorzième* [katɔrziɛ:m]; la durée de la voyelle devant [-r] final est allophonique et relativement tardive.

Rémôtise (en —) [remɔ:ti:z] 'çà et là (se dit surtout des ustensiles de cuisine)' — emprunt savant A RĒMŌTĪS (FEW 10.245b). La durée du o est difficile à expliquer. Elle aurait pu être motivée par la durée étymologique; cet effet est en partie observé pour les voyelles accentuées. Mais il est mal documenté pour les autres voyelles, à l'exception des terminaisons *-ation* (cf. Ouellet 1993).

Tôcher [tɔ:ʃe] 'frapper à coups de tête, en parlant des animaux' — dérivé d'un radical onomatopéique TÖKK- (FEW 13.2.4, qui mentionne l'attestation *tôcher* à

Gaye). La voyelle ouverte peut provenir de la généralisation du radical tonique; sa durée pourrait s'expliquer par l'effet onomatopéique.

4.5.2 *Formes plus difficiles à expliquer*

Lôchette [lɔːʃɔt] 'loche (petit poisson)' — la durée du radical *loche* fait problème. Le FEW (5.262b–263a) propose de faire remonter *loche* à °LAUKKA, une adaptation du gaulois °LEUKA 'blanc'; cet étymon serait normalement devenu [lɔʃ] avec une voyelle brève.

4.6 Les reflets de [e] du proto-français

La voyelle [e] du proto-français devient [ɔ] ouvert dans les parlers gallo-romans d'oïl de l'Est et même parfois [a] dans les régions les plus à l'Est (cf. § 4.4.1). Ce changement se fait sentir avec une intensité de moins en moins marquée en allant vers l'Ouest jusque dans l'Orléanais et le Berry (cf. ALF 1379 'vesce'). Ils conservent normalement cette articulation lorsqu'ils sont brefs dans la langue moderne.

Contrairement aux [ɔ] ouvert du proto-français, les [ɔ] ouverts issus de [e], cependant, conservent une articulation moyenne lorsqu'ils sont allongés, comparer FÖSSĀM > *fousse* [fuːs] 'fosse' à -ĪSSĀM > -osse [ɔːs], comme dans *pauvresse* 'pauvre (n. fém.)'.

4.6.1 *Les reflets brefs du [ɔ] < [e] proto-français*

-ot, -otte [-ɔ, -ɔt] < -ITTŪM, -ITTĀM (§ cf. 4.4).

Vosce [vɔs] ‘vesce’ < VĪCĪAM.

4.6.2 Les reflèts longs [ɔ:] du [e] proto-français

Faune ‘fane’ [fɔ:n] et son dérivé *éfauner* [efɔ:'ne] ‘couper le haut des feuilles dans les jeunes blés trop fort’ — le TLFi analyse *fane* comme le déverbal de *faner*, lui-même issu du bas latin FĒNĀRĒ. De nombreux autres facteurs peuvent être intervenus dans le développement de cette forme, cependant.

Lauche [lɔ:j] ‘laîche’ — < pré-roman *LĪSCĀM (FEW 5.372). Bloch & Wartburg (v. s. *laîche*) et FEW 5.374 proposent un étymon spécifique *LŌSCĀM pour les formes de la Champagne et de l'Est. Cet étymon ne semble pas nécessaire pour les régions où [e] > [ɔ]; de plus un [ɔ] primitif laisserait attendre la forme [lu:j] à Gaye.

Pauvrosse [pɔ:vɾɔ:s] ‘pauvresse, mendiante’ — mot composé de *pauvre* et la terminaison *-osse* < -ĪSSĀM.

4.7 Autres formes

4.7.1 *sabot*, *indiot* ‘idiot’, *mot*, *mélinot* ‘mélilot’

Un certain nombre de mots du parler de Gaye en *-ot* correspondent à des mots français également en *-ot* qui se sont alignés sur la terminaison précédente, soit dans la langue commune : *sabot* (croisement avec *bot* < germ. BÜTT-), soit dans la langue savante : *indiot* ‘idiot’, *mot*, *mélinot* ‘mélilot’.

4.7.2 *fûchet* 'barreau de chaise, de cage; traverse de chaise'

L'auteur propose les deux graphies étymologisantes *fûchet* ou *fûchau* pour un mot qu'il rapproche avec beaucoup de vraisemblance du français standard « fuseau ». Cette hypothèse est reprise dans le FEW qui propose l'étymon *FŪSCĒLLŪM (FEW 3.921b, 923a). Ce mot relève donc certainement de l'analyse des suffixes *-iau* < -ĒLLŪM / -ĒLLŌS.

4.7.3 *Les surnoms et gentilés*

L'auteur transcrit avec *-ot* final un certain nombre d'appellations familières pour les noms propres et les noms des habitants d'un lieu, dont il est difficile d'établir la source étymologique : *Fédot* 'Alfred', *Barbonnots* 'habitants de Barbonne', *Champenots* 'habitants de la Champagne'. Ces noms sont souvent plus ou moins parodiques et l'on serait peu justifié de voir dans la finale de *Champenots* le même étymon que dans celle de la forme correspondante *champenoise* de la langue standard; il faut noter en particulier le rapprochement que les Gayons ne pouvaient manquer de faire avec le nom commun *champhenot* pour 'champignon' dans leur parler.

Un certain nombre de ces gentilés (toujours donnés au pluriel) se terminent par *-iots* : *Allemandiots* 'habitants d'Allemant', *Angluziots* 'h. d'Angluzelles', *Étoniots* 'h. de Saint-Saturnin', *Indiots* 'surnom des h. de Villeneuve-Saint-Vistre', *Marégniots* 'h. de Marégnny', *Pleuriots* 'h. de Pleurs', *Villeneuviots* 'h. de Villeneuve-Saint-Vistre'. Si l'on exclut *Indiots* (qui veut aussi dire « idiots ») et dont la source péjorative est fortement marquée, les

terminaisons des autres pourraient aussi bien se rattacher au diminutif *-ot* < -ÖTTŪM qu'au diminutif *-iaus* < -ĚLLŌS. En particulier, la source < -ĚLLŌS est beaucoup plus probable chez les habitants d'*Angluzelles*.

4.7.4 *La prononciation de la terminaison -ot, -ots*

Nous n'avons pas beaucoup de repères pour la durée des voyelles du suffixe masculin *-ot* ou du suffixe féminin *-otte*. Mais il y en a suffisamment pour dire qu'il s'agit d'une voyelle brève ouverte [ɔ].

Elle ne peut être que brève, puisqu'il n'y a pas eu d'allongement vocalique pendant son évolution. Dans sa présentation des sons du parler de Gaye (pp. 5-16), l'auteur ne mentionne jamais d'opposition d'aperture pour le *o* bref et le *o* long.

Il déclare que le *o* bref du parler de Gaye est identique à celui du français standard de *poche* (p. 6). Il faut bien comprendre que son français de référence est très certainement sa variante propre du français, et que c'est certainement le français régional de la région de Sézanne. Il n'y a aucune raison que ce français régional prononce *poche* autrement que [pɔʃ] avec une voyelle brève mi-ouverte.

On doit d'ailleurs conclure que si l'auteur ne prend jamais la peine de préciser le timbre des voyelles de *-ot* et de *-otte* dans le parler de Gaye, c'est précisément, parce qu'il considère qu'elles ont la même prononciation que dans la langue standard. On en conclura que dans le français régional de Sézanne, les terminaisons *-ot* du français standard se prononçaient très certainement avec le timbre [-ɔ] (une prononciation qui avait disparu de la norme parisienne des

lexicographes vers 1830, soit trente ans avant la période de 1860–1870 que l'auteur entreprend de décrire, cf. Morin, Langlois et Varin 1990). Par contre, il mentionne presque systématiquement que les voyelles qu'il écrit *au* ou *eau* en fin de mot sont brèves. On doit en conclure que cela n'était pas l'usage normal dans son français régional pour les mots ayant cette terminaison orthographique, *beau*, *chapeau*, *noyau*, *tuyau* ou *étau*.

La preuve la plus forte de la justesse de cette argumentation est donnée par les deux graphies étymologisantes entre lesquelles il hésite pour le même mot : « *fûchot* ou *fûchau* », pour lequel il précise que « (au = 4) » (c'est-à-dire avec la voyelle brève du français standard *poche*); à noter aussi l'absence de précision pour l'interprétation du *o* de la graphie *fûchot*, puisqu'elle est — pour l'auteur — transparente.

Les indices permettant de trouver la prononciation des terminaisons *-ots* < -ἴτῶς sont moins riches, mais on peut conclure qu'il s'agit d'une voyelle longue, et comme l'auteur ne mentionne jamais de différence d'aperture, d'une voyelle ouverte du type [-ɔ:]. Le seul mot se terminant par *-ots* dans la graphie de l'auteur pour lequel il précise la durée de la voyelle est le gentilé *Allemandiots* pour désigner les habitants d'Allemant. Nous avons vu qu'on ne peut exclure un étymon -ἔλλῶς dans ce cas. Ceci montre néanmoins que dans la graphie étymologisante de l'auteur, *-ots* est utilisée pour la voyelle longue et que s'il ne précise cette durée qu'exceptionnellement, c'est qu'elle lui semblait correspondre à sa propre prononciation du français standard.

Pour ce qui est des caractéristiques phonétiques du *o* long dans le parler de Gaye, l'auteur déclare qu'il est « plus appuyé » que le *o* long du français (régional, s'entend), dont il donne comme exemple la voyelle de *rôle* et de *taupe*. Il est difficile d'établir exactement ce qu'il entend par ce terme, mais cela ne semble pas être l'aperture. Si la longue est bien ouverte dans le parler de Gaye comme nous supposons ici, ce serait donc aussi un trait du français régional.

4.8 Appendice : formes non reconnues

Nous avons regroupé ci-dessous les formes que nous avons examinées mais qui n'ont pas été retenues comme des formes pertinentes pour notre recherche.

Côrasse [kɔ:ras] 'grenouille verte (plus grosse que la rainette)' — Forme onomatopéique, qui n'est guère pertinente à l'étude des changements historiques; elle pourrait provenir d'une métathèse de *croasser*, cf. FEW 2.1355b, radical onomatopéique *KRO-*, plus souvent utilisé pour les corvidés, mais aussi pour les batraciens et l'oie.

Dagône [dagɔ:n] 'couenne de lard' — FEW 21.469 (formes d'origine inconnue) : des variantes avec [ɔ:, o:] et [u:] longs sont attestées dans les régions de l'Est et de la Champagne.

Fouire [fwir:] 'foire', *fouirône* [fwirɔ:n] 'foirolle (plante : *mercurialis annua*)' — *fouire* < °FÖRIĀ (lat. cl. FÖRIĀ); le dérivé est attesté au IV^e siècle sous la forme

FORIOLŪS qui devient régulièrement *foirole* et, avec changement de suffixe, *foiraude*; le passage à *-ône* à Gaye est difficile à expliquer.

Gôdron [gɔ:drɔ̃] ‘goudron’ — FEW 19.90b. Les formes ayant les consonnes [g] et [d] ne sont attestées qu’à partir du xvi^e siècle. On trouve à partir de cette époque des graphies *goudran*, *goudrain*, *godranner* (type III.3 du FEW), *goidron*, *gouïdron*, *goïdron*, *gouïldronner*, *guoïtrouner*, *guoïldronneur*, *goïldronneur* (type III.4), *goudron*, *gaudron* (type III.6). Des formes avec o long sont bien attestées dans les patois champenois. Il est difficile d’établir comment ces formes se sont introduites. Ce terme n’est donc pas pertinent pour cette recherche.

Ôlusse [ɔ:lys] ‘copeaux très minces qui se produisent en rabotant le bois’ (cf. ALCB 608), *ôlusse* (à l’—) ‘en fraude, se dit des boissons vendues ou transportées sans que les droits aient été acquittés’ — rangé parmi les mots d’origine inconnues par le FEW 22.2.211b pour le premier sens, et qui note incorrectement la première voyelle de la forme gayonne comme la nasale [ɔ̃].

Pauler ‘répandre çà et là’, *paulis* ‘ensemble d’objets jetés çà et là au hasard’ — Heuillard rapproche le premier de *pelle*; il est probable que *au* est un reflet en [ɔ:] du [e] proto-français.

Taugner [tɔ:ɲe] ‘battre, rosser’ — origine inconnue (FEW : 21.384a); ce mot pourrait être rapproché de *torgnole* (FEW 13.2.62), et du verbe [tɔɲœ] (Moselle) ‘donner des coups’ (FEW 13.2.61a).

Triôler [tri(j)ɔːle] ‘promener de droite et de gauche’ — selon FEW 13.2.249, dérivé d’un radical onomatopéique TRI-. Le FEW rapproche sa terminaison de *trôler* ‘flâner’ < °TRAGŪLARĚ (FEW 13.2.174a), dont la voyelle est souvent notée comme longue, mais dont la source n’est pas transparente. On ne peut pas y voir un alignement sur [au̯] à partir d’une graphie savante <au>.

Vaux ‘l’espace en largeur qu’un faucheur abat à chaque passée’ — étymologie inconnue.

Chapitre 5 : Bilan de l'étude

5.1 Chapitre 1

Le premier chapitre précisait d'une part la justification et la problématique de notre étude et, d'autre part, le modèle théorique.

Nous avons limité notre étude aux voyelles arrondies postérieures [u] et [o] parce que l'analyse de toutes les voyelles du parler aurait outrepassé la portée raisonnable de cette recherche. Ces limites nous permettent cependant d'examiner la problématique retenue, qui consiste à savoir si le modèle phonologique de Martinet est apte à décrire les voyelles [u] et [o] du parler de Gaye. Nous cherchons, aussi, à préciser les sources des oppositions de longueur des voyelles postérieures [u] et [o] et les mécanismes responsables de ces oppositions, telles qu'elles apparaissent dans le texte de C. Heuillard intitulé *Étude sur le patois de la commune de Gaye*.

La commune de Gaye est localisée à approximativement 100 km à l'est de Paris et appartient donc à l'hinterland parisien. Malgré sa proximité de Paris, on note des prononciations archaïques dont avait aussi fait état Bourcelot dans ses recherches sur les parlers de la Champagne et de la Brie. Ce chercheur avait conclu « que l'éloignement [ou le rapprochement] de Paris ou les obstacles naturels » (Bourcelot 1971a : 428) ne représentent pas un facteur déterminant dans la conservation des prononciations propres au *patois* de la région puisqu'il

observait des communes comme Gaye qui avaient conservé la durée vocalique médiévale alors que dans des régions plus éloignées au même moment, le français standard avait refoulé tous les traits de prononciation *patoise*. C'est justement dans ce maintien des durées vocaliques médiévales que réside l'importance du parler de Gaye pour l'étude diachronique du français.

Le modèle théorique d'André Martinet choisi permet de rendre compte élégamment des changements phonétiques survenus en français standard entre la fin du XVII^e et siècle le XX^e siècle²⁰. Ce chercheur observe que le changement se produit entre la fin du XVII^e siècle, alors que la langue connaît un système d'opposition essentiellement fondé sur la durée vocalique et le XX^e siècle où ce système a donné lieu à un système plus riche en distinctions d'aperture, mais où les oppositions de durée n'ont plus de rôle distinctif. Nous avançons que le parler de la commune de Gaye en est encore au stade correspondant à la fin du XVII^e pour la langue standard, et qu'il a conservé l'ensemble des distinctions de durée médiévales mises en évidence dans les travaux de Morin.

5.2 Chapitre 2

Le deuxième chapitre présente rapidement le système phonologique du parler de Gaye tel que l'on peut le construire à partir du texte de Heuillard, ce qui nous a mené à porter une attention toute particulière à la graphie et au système de transcription phonétique numérique particulière développée par l'auteur pour ajouter les précisions que la graphie ordinaire ne pouvait pas

²⁰ L'époque que Heuillard examine dans son parler est la fin du XIX^e siècle.

rendre. Il se sert des digraphes «ou», «eu» etc. de l'orthographe usuelle pour noter les timbres usuels [u], [œ/ø] etc. et de l'accent circonflexe pour signaler la durée vocalique, ainsi *coûte* 'côte' pour noter [ku:t]. Heuillard décrit aussi ces sons de façon impressionniste, et qui n'est pas toujours facile d'interpréter. Il utilise systématiquement l'expression *plus appuyé*, dont nous n'avons pas réussi à découvrir le sens précis. Par contre, nous sommes certaine qu'il ne fait pas allusion à l'aperture, ni à la durée de la voyelle.

Du système phonologique du parler de Gaye, nous avons examiné en priorité le sous-système des voyelles de type [a] et de type [o] : les distinctions de durée vocalique et de timbre ainsi que la terminologie employée par Heuillard pour les décrire.

5.3 Chapitre 3

Le troisième chapitre porte sur la voyelle [u] du parler de Gaye. Nous avons rassemblé dans ce chapitre les formes pertinentes selon la « norme » du parler de Gaye, et non celle de la langue standard : on y trouvera donc, par exemple, le mot *coûte* [ku:t] correspondant à 'côte'.

Les sources proto-françaises typiques des [u] et [u:] gayons sont le [o] dans tous les contextes et le [ɔ] (provenant [ɔ] roman non diphtongué et de [au] roman devant consonne) lorsque ce dernier a été allongé pendant la période de l'ancien français.

Nous avons cependant observé que les reflets du [o] proto-français ne sont pas systématiquement devenus [u], même lorsque cela s'est produit dans la

langue standard, comme dans *ampole*, *journée* et *aujourd'hui*. La quantité de formes où ce [ɔ] s'est ouvert pour devenir [ɔ̃] est suffisamment importante pour laisser croire qu'elle résulte d'un changement phonétique propre à cette région.

Le passage du [ɔ̃] proto-français allongé à [u:] dans le parler de Gaye est un changement que ne connaît pas normalement la langue standard. Dans cette dernière [ɔ̃] proto-français allongé se ferme aussi, mais seulement pour aboutir à la voyelle mi-fermée [o:] ; par exemple, *CŎSTĀM* > frm. *côte* [ko:t] et *gayon coûte* [ku:t], de la même manière *°AUSĒRĪŪM/°AUSĒRĪĀ* > frm. *osier* [oːzi̯e] et *gayon oûsière* [u:zi̯e:r].

Nous avons pu observer que le parler de Gaye avait conservé des prononciations archaïques et en particulier des distinctions de durée. Les formes comme *roulé* [ru:'le] < *°RŎTĚLLĀTŪM*, *outer* 'ôter' < *ŎBSTARĚ*, *oûsière* 'osier' < *ĀŪSĒRĪĀ*, ou *groûselle* [gru:zɛl] 'groseille' < *°KRŪS(ĪL) + -ĚLLĀM* montrent que le parler de Gaye conserve la durée vocalique déclenchée par la coalescence de deux voyelles consécutives, l'amuïssement de [s] et [z] préconsonantique, et l'influence d'un [z] sur les voyelles [ɔ̃] (venant de [ɔ̃] ou [aɥ]) et [o] précédent. Ces mécanismes ont agi la plupart des parlers d'oïl depuis la période de l'ancien français et sont les responsables des oppositions de longueur du système vocalique médiéval. Cependant, vers la fin du XIX^e siècle le français standard avait déjà éliminé de son système vocalique un grand nombre des traces de ces changements, surtout pour les voyelles hautes, alors qu'elles étaient toujours présentes à Gaye à la même époque.

5.3.1 L'ouïsme au XVI^e siècle

La fermeture du [ɔ] du proto-français en [u:] à Gaye et qu'on trouve dans de nombreux autres parlers gallo-romans s'est fait sentir dans les discussions des grammairiens du XVI^e siècle sur norme du français standard, sous le vocable de « querelle des ouïstes et des non-ouïstes ». Pourrions-nous dire que le parler de Gaye est ouïste? Traçons d'abord un portrait général du débat.

Pendant la Renaissance, le français devient la langue de l'État ainsi que de la littérature. Ceci provoque un processus de relatinisation qui a conduit à l'utilisation de radicaux savants tels que ceux que l'on observe dans les mots *fraternité* et *festivals*, qui sont relativement éloignés des formes héréditaires *frère* et *fête*, qui continuent des même radicaux latins après avoir subi l'évolution phonétique ordinaire. La notion du « bon français » a envahi les traités de grammairiens qui s'efforçaient de séparer le bon français de celui de la province.

Un des débats relatifs au bon usage est connu sous le nom de « querelle des ouïstes et des non-ouïstes ». Les grammairiens de l'époque cherchaient à établir quand il fallait prononcer un [u] et quand prononcer un [o] dans des mots particuliers. Les grammairiens se partageaient entre deux blocs ceux qui favorisaient la prononciation de [u] en détriment de la prononciation de [o] vice-versa.

La confusion entre ces deux voyelles a été présente dans la langue française depuis le XVI^e siècle, comme le montrent les textes des grammairiens de l'époque.

« Il semble que le désordre entre *ó* et *ò* date du XVI^e siècle, car Palsgrave (1530) indique avec des graphies discordantes *rigoreux* et *vigoureux*. Pendant longtemps, *o* est sans doute resté très fermé, car il pouvait rimer avec *ou*, une telle rime était admise, bien qu'elle choquât Tabourot (1587) et Chifflet (1659). Oudin (1633) indique encore indifféremment les deux orthographe *tornesol* et *tournesol* ». (Durand 1936 : 256-257)

Du XIII^e siècle au XVI^e siècle, les représentations graphiques des voyelles [u] et [o] étaient imprécises. Apparemment, le fait que les voyelles latines *ō* et *ū* dans toutes les positions et *ø* en position non tonique deviennent [o] en roman commun en est la cause :

« ce [o] se trouve dans une position instable, et puisque dans certains mots il était peut-être déjà passé à [u], on en vint à le confondre avec celui-ci, et on a noté en vrac les deux sons par le même digraphe. » (Desrochers 1983 : 49)

Desrochers conclut que la graphie *ou* notait les sons [u] et [o] et la graphie *o* les sons [o] et [ɔ]. Il s'appuie sur les témoignages de Peletier, Bovelles (1533), Bèze (1594), Dumas (XVII^e s.) et Joubert (1579) qui, dit-il :

« suffisent à nous convaincre qu'aucune région de la France n'échappait à l'ouïsme, pour autant qu'on définisse celui-ci comme un vice de prononciation des voyelles postérieures, qu'il s'agisse de la fermeture de *o* en *ou* ou de l'ouverture de *ou* en *o* ». Desrochers (1983 : 20)

On a beaucoup insisté sur le rôle de la variation dialectale en plus de la latinisation et des analogies paradigmatiques pour expliquer la variabilité des usages qui ont provoqué cette querelle. Certains *ou* pour *o* correspondraient à des usages dialectaux de l'Ouest, par exemple, que le prestige de poètes comme Ronsard aurait légitimé dans des mots comme *rouse* et *chouse* pour *rose* et *chose*, au moins pour un certain temps, puisqu'ils ont été abandonnés par la suite. Le

rejet de *ou* dans la norme dans des mots comme *rouse* et *chouse* aurait aussi provoqué, par hypercorrection, le passage de *rousée* et *arrouser* à *rosée* et *arroser*, qu'on ne saurait expliquer facilement d'une autre manière dans la langue standard.

L'examen des formes qui se sont développées et qui ont survécu dans le parler de Gaye permet de comprendre la variabilité dialectale qui existait dans les dialectes autour de Paris, car ce n'est certainement pas seulement l'influence des variétés dialectales des poètes qui a déterminé l'évolution de la langue, mais certainement encore plus les usages de ces régions qui ont alimenté, plus que les autres, l'immigration interne vers la capitale. Nous voyons en particulier que nous ne pouvons pas qualifier simplement notre parler de *ouiste* ou de *non-ouiste* étant donné que nous observons aussi bien des formes qui ont un [o] là où le français standard a choisi un [u] et vice-versa.

5.3.2 L'ouïsme dans le parler de Gaye

Tableau 9 : L'ouïsme dans le parler de Gaye

| [o] Gaye pour [u] standard | [u] Gaye pour [ɔ, o] standard |
|---|---|
| ampoule 'ampoule' < AMPŪLLA FEW : 24.488 gormandise 'gourmandise' < GROM FEW 16.91 journée 'journée' < DĪURNŪM FEW 3.103 molin 'moulin' < MŌLĪNŪM FEW 6.3.37 gôdron 'goudron' < QATRĀN torment 'tourment' < TŌRMĒNTŪM FEW 13.2.44 gormes 'gourmes' < *WORM FEW 17.609 | Fousse, foussée 'fosse, fossée' < FŌSSĀ Clous 'clos' < CLĀŪSŪM Coûté, coûte 'côté, côte' < CŌSTĀ Dous 'dos', adous 'dos', doussière 'dossier' < DŌRSŪM FEW : 3.144 Toût 'tôt', bientoût 'bientôt', tantoût 'tantôt', putoût 'plutôt' < TŌSTŪM FEW 13.2.118 Ous 'os' < ŌSSŪM Rousée 'rosée' < *RŌSĀTĀM |
| Reflets du [ɔ] du proto-français | Reflets du [ɔ] du proto-français |
| | Mouletou 'molleton' < MŌLLĪS FEW 6.3.49 Bouyau 'boyau' < BŌTĒLLŪS Houyau 'hoyau' < *HĀŪWA Mouyeu 'moyeu' < MŌDĪŌLŪS FEW 6.3.10 |
| pômon 'poumon' < *PĀLMŌNĒ polie 'poulie' < POLYPŪS FEW 9.125 | Brousse, broussée 'brosse, brossée' < *BRŪCSĪĀ FEW 1.572. Moutte 'motte' < MŪTT- FEW 6.3.294 |

Nous avons, d'une part des mots, dans le haut de la colonne de gauche qui n'ont pas subi la fermeture de [o] en [u] que la rotation des voyelles postérieures faisait attendre. Ces formes ont acquis un [ɔ] ouvert contrairement à l'évolution dans la langue standard où le [o] roman < ū, ō (partout) et ɔ non tonique sont devenus [u] en ancien français.

D'autre part, la partie supérieure de la colonne de droite contient des exemples qui ont connu la fermeture des voyelles postérieures du [ɔ] proto-français dans le parler de Gaye contrairement au français standard qui a conservé [ɔ] ou qui l'a seulement fermé en [o].

Le [ɔ] proto-français, qui provient de *ō* accentué ou de la diphtongue [au̯], s'est fermé dans le parler de Gaye en [u:] à chaque fois qu'il a été allongé. L'évolution particulière du parler de Gaye s'inscrit dans la problématique de la variabilité dialectale entre les voyelles [o] et [u] responsable du désordre et de l'incertitude qu'existait dans « la France linguistique » du XVI^e siècle.

« La querelle de l'ouïsme, traduit les contradictions qui secouaient la France linguistique à l'aube des temps modernes : contradictions entre d'une part des dialectes de traditions phonétiques et orthographiques divergentes, et d'autre part entre la norme parisienne en gestation et les dialectes qu'elle tente d'assimiler ». (Desrochers 1983 : 82)

Le parler de Gaye est représentatif de ces nombreux dialectes dont les développements phonétiques spécifiques se sont confrontés dans les usages parisiens du XVI^e siècle avant que ne s'établisse le consensus sur lequel est bâtie la norme moderne.

5.4 Chapitre 4

Le quatrième chapitre est consacré à l'analyse des voyelles de type *o*. Les sources typiques de ces voyelles sont (1) le [ɔ] proto-français non allongé, c'est-à-dire le [ɔ] roman qui n'a pas diphtongué, comme dans *orge* et les reflets de la diphtongue [au̯] héréditaire latine et germanique devant consonne comme dans *or*, *clore* et *loge*, (2) les diphtongues et triphthongues de l'ancien français du type [au̯] et [-əau̯]/[-jau̯], comme dans *chaudière*, *cheveu* (sg. analogique)/*chevaux* et *piau* 'peau', et (3) le [e] proto-français tonique qui devient [ɔ] dans les parlers de l'Est, qu'il ait ou non été allongé.

La diphtongue [au̯] héréditaire a été formée par la coalescence de [a] avec la glissante [u̯] issue de la vocalisation de [l] préconsonantique. Lorsqu'elle est héréditaire (c'est-à-dire qu'elle n'est pas une forme du singulier formée par analogie sur le pluriel), son reflet dans le parler de Gaye est une voyelle longue [ɔ:], comme dans *chaudronnier* [ʃɔ:drɔ̃'ne], *fauchoux* 'faucheur' [fɔ:'ʃø:], *jauniot* 'jaunet' [ʒɔ:'ɲɔ].

La diphtongue analogique [au̯], comme dans *chevau*, devient par contre la voyelle brève [ɔ], permettant ainsi de conserver une distinction entre le singulier et le pluriel. Cette diphtongue analogique est relativement rare car la régularisation des alternances *-al* au singulier et *-aux* au pluriel s'est le plus souvent faite en faveur de la forme du singulier : « dans les noms en *-al*, [on] dit *des journals* ».

La terminaison [au̯] de la triphthongue brève [i̯au̯] < [ɛ̯au̯] connaîtra le même développement que la diphtongue [au̯]. Cette triphthongue s'observe très souvent dans les terminaisons *-iau(s)* issues du suffixe pluriel *-ĒLLŌS*, et plus rarement dans des formes non dérivées telles que *piaus* 'peau (pl.)' < *PĒLLĒS* et *biaus* 'beau (pl.)' < *BĒLLŌS*. Elle connaît aussi une réfection des formes du singulier à partir de celles du pluriel, conduisant à des alternances qui ont fini par être marquées par la simple durée de la voyelle, avec [-i̯ɔ] bref au singulier et [-i̯ɔ:] (< [-i̯ɔ:s]) long au pluriel, une fois que l'effacement des [-s] en final de mot a été général. Il fait peu de doute que les formes analogiques du singulier ont connu très tôt une voyelle brève — alors qu'elles n'étaient pas encore monophthonguées et que le [s] final du pluriel se prononçait encore — sur le modèle des

alternances morphologiques du moyen français entre le singulier et le pluriel du type *ami* [ami], pl. *amis* [ami:s].

On observe que la durée vocalique s'est conservée dans les formes du singulier des noms *viau* 'veau', *fiau* 'fléau' et *iau* 'eau'. Les voyelles de ces trois mots ont une source additionnelle de durée résultant de la coalescence avec une voyelle prétonique pour les deux premières : *viau* < *vëeau* et *fiau* < *flëeau*, et d'une voyelle posttonique pour la dernière : *iau* < *eau*. Il est vraisemblable, par suite, que cette durée additionnelle s'est développée après la réfection analogique des singuliers, qui sinon aurait affectés ces mots.

L'évolution des diphtongues [au̯] et des triphthongues [əau̯]/[iəu̯], qu'elles soient héréditaires ou non, n'est pas spécifique au parler de Gaye. La même évolution s'observe en français standard jusqu'à la fin du XVII^e siècle, à partir de quand leurs chemins se séparent. Alors que le parler de Gaye a conservé un [ɔ:] long comme continuateur de la diphtongue [au̯] héréditaire, le français standard a d'abord fermé la voyelle en conservant sa durée et, vers le milieu du XX^e siècle, éliminé la durée vocalique et accentué les distinctions de timbre. L'évolution des formes analogiques du singulier dans la langue standard, cependant, est beaucoup plus complexe, puisque la forme analogique [-au̯] qui était devenu [-ɔ] avec une voyelle brève, comme dans les mots *noyau* et *boyau*, aurait dû conserver un timbre ouvert. Elle a cependant fini aussi par se fermer en français moderne. C'est qu'il existait dans la norme un autre changement analogique en cours, qui tendait à uniformiser les timbres des voyelles finales des noms et adjectifs pour les deux nombres (cf. Morin, Langlois et Varin 1990).

Le changement analogique qui a permis à la forme du singulier [sɔ] 'sot' de devenir [so] permet cependant mal d'expliquer la chronologie des divers changements en cours dans la norme. En particulier, il est difficilement applicable à l'évolution spécifique de la triphthongue [-əau̯] (cf. Dagenais 1988).

Le fait que le parler de Gaye « se soit arrêté » dans l'état de langue que Martinet fixe vers la fin du XVII^e siècle pour la norme permet en quelque sorte d'avoir un « instantané » de la situation qui devait prévaloir dans cette norme à ce moment précis et d'illustrer directement le modèle phonologique qu'il a proposé pour cette évolution.

Notre étude met aussi en évidence l'influence de la graphie des formes savantes dans un parler qui est essentiellement oral comme celui de Gaye. Les diphtongues romane et germanique [au̯] devant consonne sont normalement devenues [ɔ] bref quand elles n'ont pas été allongées, comme dans *Paul, orille* 'oreille', *dérobé* (participe passé d'un verbe formé à partir du germ. RAUBÔN). Les graphies étymologiques *au* dans des mots comme *Claude* ou *pauvresse* [pɔ:vɾɔ:s] sont responsables d'une lecture [ɔ:] sur le modèle de *au* notant la voyelle issue de [au̯], qui a dû affecter d'abord la langue des lettrés régionaux, puis l'ensemble des usages régionaux.

La voyelle [ɔ] qui n'a pas été allongée pendant la période médiévale connaîtra, plus tard, un allongement allophonique devant [r], comme dans *or*. Ce changement phonétique tardif n'aura pas d'effet sur l'aperture de la voyelle, contrairement aux allongements médiévaux qui lui ont donné le timbre [o] dans la norme et [u] à Gaye, comme dans frm. *côte* et gayon *couête* < CÖSTĀM.

Finalement, nous avons vu que les reflets de [e] du proto-français qui étaient devenus [ɔ] dans les parlers de l'Est ont conservé leur aperture mi-ouverte, autant quand ils étaient brefs, comme dans les terminaisons *-ot*, *-otte* < -ITTŪM, -ITTĀM, que lorsque qu'ils ont été allongés, comme dans *lauche* [lɔ:] 'laîche' < *LĪSCĀM.

5.5 Conclusion

Notre étude des oppositions de longueur vocalique des voyelles *o* et *u* montre que les durées médiévales sont toujours bien présentes dans le parler de Gaye. Notre parler conserve la distinction du moyen français entre le singulier et le pluriel pour la terminaison *-iau*. Selon Martinet, le français standard aurait perdu cette distinction dans la flexion des noms et les adjectifs parce que l'utilisation généralisée de l'article — qui est toujours explicitement marqué pour le nombre — permettait de s'en dispenser. Autant que l'on puisse en juger, le parler de Gaye a également généralisé l'article, sans que cela n'ait cependant eu pour conséquence de modifier la morphologie nominale.

Le parler de Gaye a aussi conservé la longueur vocalique issue de l'amuïssement de [s] et [z] préconsonantiques, de la coalescence de deux voyelles consécutives et de la monophthongaison de la diphtongue [au].

Au début de l'étude, nous nous étions posé la question : est-ce que le modèle phonologique de Martinet est apte à rendre compte des changements phonétiques des voyelles [o] et [u] du parler de Gaye ?

Le parler de Gaye avait conservé à la fin du XIX^e siècle les paires des phonèmes /ɔ ɔ:/ et /u u:/, approximativement au même moment où le français standard en était aux dernières étapes d'une évolution qui allait progressivement éliminer les oppositions de longueur et renforcer les distinctions de timbre. Deux siècles plus tôt, le français standard connaissait encore un système d'opposition de durée, comprenant les paires /ɔ ɔ:/ et /u u:/, semblable à celui de Gaye. Le parler de Gaye nous semble donc bien représenter l'état de langue que Martinet avait reconstruit pour le français standard à la fin du XVII^e siècle et valide ainsi les hypothèses de ce chercheur sur la plausibilité d'un tel état pour la langue standard à cette époque. Une étude plus ample qui inclurait l'ensemble des voyelles hautes, les voyelles moyennes, les voyelles nasales et les voyelles ouvertes est néanmoins impérative pour pouvoir en tirer des conclusions plus sûres.

Références bibliographiques

Agnel, Émile. 1855. *Observations sur la prononciation et le langage rustique des environs de Paris*. Paris : J. B. Doumolin.

Andrieux-Reix, Nelly. 1990. *Ancien français : exercices de morphologie*. Paris : Presses Universitaires de France.

Aurembou, Marie Rose. 1973. Aspects phonétiques de l'Atlas de l'Île-de-France et de l'Orléanais : Unité ou diversité ? *Les dialectes romans de la France à la lumière des atlas régionaux*. Paris : CNRS.

Baumgartner, Eugen. 1996. *Dictionnaire étymologique et historique de la langue française*. Paris : Librairie Générale Française.

Bloch, Oscar. 1960. *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris : PUF.

Bourcelot, Henri. 1966. *Atlas linguistique et ethnographique de la Champagne et la Brie*. Paris : CNRS.

_____. 1971. L'atlas linguistique et ethnographique de la Champagne, et de la Brie et les limites linguistiques. *Langue Française* 9 : 82-92.

_____. 1973. *L'histoire et la géographie linguistique à la lumière de l'Atlas linguistique de la Champagne et de la Brie*. Paris : CNRS.

Bourciez, Édouard. 1967. *Phonétique française*. Paris : Éditions Klincksieck.

Bruneau, Charles. 1929. La Champagne : dialecte ancien et patois moderne. *Revue de Linguistique Romane* 5.71-175.

Bybee, Joan. 2001. *Phonology and language use*. Cambridge : Cambridge University Press.

Dagenais, Louise. 1988. Amorce de la neutralisation des <o> à la finale absolue et produit de la monophthongaison d'(e)au. *Fourteenth LACUS Forum 1987*, éd. par Sheila Embleton, 264-372. Lake Bluff, Ill.: Linguistic Association of Canada and the United States.

Dahmen, Wolfgang. 1985. *Étude de la situation dialectale dans le Centre de la France un exposé sur l'Atlas linguistique et ethnographique du centre*. Paris : CNRS

Dauzat, Albert. 1927. *La langue française d'aujourd'hui*. Paris : Librairie Armand Colin.

_____. 1946. *Les Patois*. Paris : Delegrave.

_____. et al. 1991. *Dictionnaire étymologique et historique*. Paris : Larousse.

Dechene, Brent. 1985. *The Historical Phonology of Vowel Length*. NY : Garland Publishing.

Deco Prados, Javier. 2001. À propos de l'évolution des voyelles initiales E O. *Revista de Filología* 17.231-41.

Dees, Anthonij, Pieter van Reenen et Johan de Vries. 1980. *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du XIII^e siècle*. Tübingen : Niemeyer.

Desaulniers, Ginette. 1986. *Sources des I et E longs dans le français du XVI^e siècle d'après le témoignage de Pierre de Lanoue*. Mémoire de M.A. Montréal : Université de Montréal.

Desrochers, Richard. 1983. *Les voyelles postérieures du français, du Moyen Âge au XVIII^e siècle*. Mémoire de M.A. Montréal : Université de Montréal.

_____. 1986. Les Voyelles postérieures vues de derrière en France aux XVI^e et XVII^e siècles. *Études de phonologie historique du français québécois*, éd. par Denis Dumas, Anne McLaughlin, Richard Patry et John Reighard. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 5:4.217-243.

Dubois, Jean et al. 1994. *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.

Diverres, Armel. 1956. *La chronique métrique attribuée à Geoffroy de Paris*. Strasbourg : Publications de la Faculté de Lettres de l'Université de Strasbourg.

Durand, Marguerite. 1936. *Le genre grammatical en français parlé à Paris et dans la région parisienne*. Paris : Bibliothèque du français moderne.

Fouché, Pierre. 1958. *Phonétique historique du français*. 2 vols. Paris : Éditions Klincksieck.

François, Denise. 1974. *Français parlé : analyse des unités phoniques et significatives d'un corpus recueilli dans la région parisienne*. Paris : S.E.L.A.F.

- Gaffiot, Félix. 2000. *Dictionnaire abrégé latin - français*. Paris : Hachette.
- Gilliéron, Jules. 1887. Contribution à l'étude du suffixe -ĔLLŪM. *Revue des patois gallo-romans* 1.33-48.
- Guiraud, Pierre. 1982. *Dictionnaire des étymologies obscures*. Paris : Payot.
- Haudricourt, André-Georges. 1972. *Problèmes de phonologie diachronique*. Paris : Sela.
- _____. 1947. Français ei > oi. *Lingua* 1.209-218. [Repris dans Haudricourt 1972 : 57-72].
- Hasselrot, Bengt. 1957. *Études sur la formation diminutive dans les langues romanes*. Uppsala : A.-B. Lundequistska Bokhandeln / Wiesbaden : Otto Harrassowitz.
- _____. 1950-1951. Le chassé-croisé phonétique des suffixes -tt- dans le nord-est de la France. *Studia Neophilologica* 23.114-126.
- Heuillard, C. 1903. *Étude sur le patois de la commune de Gaye*. Sainte-Ménehould : Librairie Heuillard.
- Kawaguchi, Yuji. 1994. Suffixe -ette (> lat. -ITTA) en Champagne et en Brie à la lumière des atlas linguistiques. *Zeitschrift für Romanische Philologie* 110.410-31.
- Lanly, André. 1977. *Morphologie historiques des verbes français : notions générales, conjugaisons régulières, verbes irréguliers*. Paris : Bordas.
- Lodge, Anthony. 2004. *The Sociolinguistic History of Parisian French*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Mańczac, Witold. 1978. Les lois du développement analogique. *Linguistics* 205, Mouton.
- Martinet, André. 2005. *Économie des changements phonétiques : traité de phonologie diachronique*. Paris : Maisonneuve et Larousse.
- _____. 1993. La naissance d'une langue : Graphie et Phonie. *La Linguistique : Revue de la Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle* 29-1.129-33.
- _____. 1971. *La prononciation du français contemporain*. Paris : Droz.
- _____. 1969. *Le français sans fard*. Paris : Presses Universitaires de France.

Monjour, Alf. 1989. *Filleul ou fillol? Remarques sur l'évolution du suffixe -jolu en français*. *Revue de Linguistique Romane* 53.369-396.

Morin, Yves Charles. 2000. La prononciation et la prosodie du français du XVI^e siècle selon le témoignage de Jean-Antoine de Baïf. *Où en est la phonologie du français ?*, éd. par Bernard Laks. *Langue française* 126.9-28.

_____. 2002. The phonological Status of Nasal Vowels in Sixteenth-Century French. *Interpreting the History of French. A Festschrift Peter Rickard on the occasion of his eightieth birthday*, éd. par Sampson, Rodney et Ayres-Bennet, Wendy, 95-129. Amsterdam / New York : Éditions Rodopi.

_____. 2003. Syncope, apocope, diphtongaison et palatalisation en galloroman : problèmes de chronologie relative. *Actes du XXIII Congrès international de linguistique et filologie româniques* (Salamanca, 20-30 septembre 2001), éd. par Fernando Sánchez Miret, 113-169. Tübingen : Niemeyer

_____. 2006. On the Phonetics of Rhymes in Classical and Pre-Classical French : A Sociolinguistic Perspective. *Historical Romance Linguistics : Retrospective and Perspectives*, éd. par Gess, Randall S. et Deborah Arteaga, 131-162 Utah : John Benjamins Pub Co.

_____. À paraître (ms. 2007). Histoire des systèmes phonologique et graphique du français. *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania - Ein internationale Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen / Manuel international d'histoire linguistique de la Romania*, 3. Teilband, éd. par Gerhard Ernst, Martin-Dietrich Gleßgen, Christian Schmitt et Wolfgang Schweickard. Berlin/New York : Mouton de Gruyter.

_____. et Ginette Desaulniers. 1991. La longueur vocalique dans la morphologie du pluriel dans le français de la fin du XIV^e siècle d'après le témoignage de Lanoue. *Actes du XVIIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes, tome III* (Université de Trèves 1986), éd. par Dieter Kremer, 211-221. Tübingen : Niemeyer.

_____, Marie-Claude Langlois et Marie-Ève Varin. 1990. Tensing of word-final [ɔ] to [o] in French : the phonologization of a morphophonological rule. *Romance Philology* 43.507-528.

Muller, Charles. 1980. Fréquence et analogie. *Actes du XVI^e Congrès International de Linguistique et Filologia Româniques*. Mallorca : Éditions Moll.

Olivet, Pierre Joseph Thoulier, abbé d'. 1736. *Traité de la prosodie française*. Paris : Gandouin

Ouellet, Martine. 1993. *De la longueur des voyelles dans les mots savants depuis le 16^e siècle*. Thèse de Ph.D. Montréal : Université de Montréal.

Picoche, Jacqueline. 2002. *Dictionnaire étymologique du français*. Paris : Le Robert.

Piétrement, Charles-Alexandre. 1887-88. Le patois briard du canton d'Esternay. *Revue de linguistique et de philologie comparée* 20.142-160, 250-256, 289-314; 21.7-26.

Pope, Mildred Katharine. 1952. *From Latin to Modern French*. Manchester : Manchester University Press.

Sainéan, Lazare Saineanu de. 1920. *Le langage parisien au XIX^e siècle*. Paris : Boccard.

Suchier, Hermann. 1906. *Les voyelles toniques du vieux français langue littéraire (Normandie et Île-de-France)*, traduction de l'allemand augmentée d'un index et d'un lexique par Ch. Guerlin de Guer. Paris : Champion.

Tarbé, Prosper. 1978. *Recherche sur l'histoire du langage et des patois de Champagne*. Geneva : Slatkine Reprints. (Réimpression de l'édition de Reims, 1851.)

Taverdet, Gérard. 1989. *Index de l'Atlas Linguistique et Ethnographique de la Champagne de la Brie*. Dijon : Association Bourguignonne de Dialectologie et de l'Onomastique.

Walter, Henriette. 1982. *Enquête phonologique et variétés régionales du français*. Paris : Presses Universitaires de France.

_____. 1993. L'évolution phonologique du français depuis le XVIII^e siècle. *Sprachwandel und Sprachgeschichte. Festschrift für Helmut Lüdtke zum 65. Geburtstag*, éd. par Jürgen Schmidt-Radefeldt et Andreas Harder, 211-220. Tübingen : Gunter Narr.

Wartburt, Walther von. 1957. *Französisches etymologisches Wörterbuch. : eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*. Basel : R.G. Zbinden.

Wolf, H. J. 1985. Non diphtongaison de *ø* ouvert en français. *Actes du XVI^e Congrès Internationale de Linguistique i Filologia Romàniques*. Palma de Mallorca : Éditions Moll.

Wüest, Jakob. 1979. *La dialectalisation de la Gallo-Romania : problèmes phonologiques*. Berne : Éditions Francke Berne.

_____. 1985. Le « patois de Paris » et l'histoire du français. *Vox Romanica* 44.234-258.